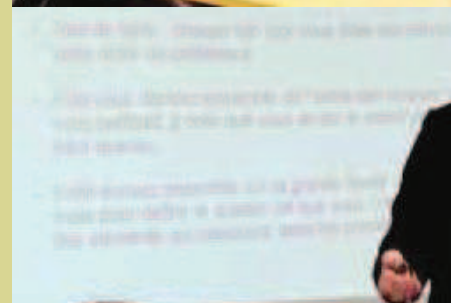


Projet d'aménagement

Paul Bourget

Cahier de concertation



Avril 2012

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE	2
2.	LA DEMARCHE	2
3.	LES VALEURS EXPRIMEES PAR LES PARTICIPANTS A LA CONCERTATION	5
3.1.	LE CALME, LA SERENITE	5
3.2.	LA « RICHESSE » DE PAUL BOURGET : SES ESPACES VERTS ET SES PAYSAGES	6
3.3.	LA PROPRETE ET L'HYGIENE	7
3.4.	LE VIVRE ENSEMBLE : LA CONVIVIALITE, LE VOISINAGE, LE COLLECTIF, LA VIE DE QUARTIER, L'INTERGENERATIONNEL	8
3.5.	L'ANIMATION, LA VIE URBAINE, LES ACTIVITES	9
3.6.	LA SOLIDARITE ET L'ACCESSIBILITE	11
3.7.	LA COMPLEMENTARITE (ENTRE LES ESPACES ET LES EQUIPEMENTS)	12
3.8.	LA TRANQUILLITE ET LA SECURITE MAIS SANS ENFERMEMENT	12
3.9.	LA LUMIERE, LE « BEAU »,.....	13
3.10.	UN HABITAT RECONNAISSABLE ET QUI PRESERVE L'INTIMITE	14
3.11.	LE CONFORT ET LA QUALITE DE L'HABITAT	15
3.12.	LA PLACE DE LA VOITURE DANS L'ESPACE PUBLIC, MAITRISEE AU PROFIT DES MODES DOUX	15
3.13.	LA MAITRISE DES COUTS.....	16
3.14.	L'OUVERTURE DU QUARTIER.....	17
3.15.	LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	17
4.	ANNEXES	20

1. PREAMBULE

Ce cahier de concertation a été réalisé sur la base des résultats de la concertation réalisée sur l'aménagement du quartier Paul Bourget. Il est destiné à être transmis aux équipes d'urbanistes, de paysagistes, d'architectes qui vont intervenir sur ce projet.

Il a été élaboré avec les habitants du quartier qui, après avoir contribué dans les débats, ont longuement débattu du contenu du cahier de concertation et en ont approuvé les termes. Il est également le produit du travail mené par les collégiens du Collège Evariste Gallois.

Le cahier est structuré autour de « valeurs » exprimées par les participants (dont les collégiens) tout au long de la démarche de concertation.

Ce document est constitué en trois parties :

Une introduction présentant les modalités de concertation

La liste des « valeurs communes » issues de la concertation, commentées et illustrées par des propositions et remarques des participants adultes et collégiens

Des annexes, comprenant l'ensemble des comptes-rendus des travaux menés tout au long de la concertation :

- a. Le compte-rendu de la réunion de lancement
- b. Le compte-rendu de l'atelier « Façon d'habiter »
- c. Le compte-rendu de l'atelier « Espace public »
- d. Le compte-rendu de l'atelier collégiens
- e. Le compte-rendu de l'atelier de synthèse et d'élaboration du cahier de concertation
- f. Le résultat du questionnaire collégiens
- g. La note de l'Amicale de locataires

Un atelier portant sur la vie de quartier, les activités, l'animation,... sera organisé avant l'été 2012, les résultats de ces travaux seront joints ultérieurement au cahier de concertation.

2. LA DEMARCHE

- Après une exposition ayant donné lieu à des visites commentées et ayant permis une première sensibilisation au projet,

- Une première réunion publique s'est tenue le 13 décembre 2012 pour informer les participants sur le projet et recueillir leurs premières réflexions sur le quartier et ce qu'ils attendaient du projet d'aménagement
- Deux ateliers ont ensuite permis d'aborder :
 - La « façon d'habiter », le 9 février 2012 : en termes de qualité de vie dans son logement y compris au rez-de-chaussée, dans les parties communes de l'immeuble, la forme générale des bâtiments, leur implantation... ;
 - Les espaces publics du quartier, le 16 février 2012 : les pieds d'immeubles et leur lien avec l'espace public, les espaces verts, les déplacements et le stationnement ;
- Une réunion s'est tenue le 19 janvier 2012 avec les 40 délégués de classe du collège Evariste Galois du quartier Paul Bourget. Le projet d'aménagement leur a été présenté. Les délégués ont ensuite participé à la distribution d'un questionnaire à tous les élèves. Ces derniers l'ont complété en heure de vie de classe. Ce questionnaire portait sur leur point de vue sur le quartier et leurs attentes au regard du projet d'aménagement.
- Le 9 février 2012, les délégués de classe ont de nouveau travaillé ensemble pour affiner leur point de vue et réagir aux premiers résultats du questionnaire.
- Un atelier de synthèse, le 10 mars 2012, a enfin permis aux participants de travailler sur le cahier de concertation. Ils ont étudié, complété, corrigé et finalement validé les 15 valeurs présentées ci-dessous.

Toutes ces réunions et ateliers se sont déroulés en « format cabaret », les participants (y compris les collégiens) installés par table de 6 à 8 personnes étaient chargés de répondre en groupe à des questions sur le sujet abordé, puis d'échanger ensuite leurs réflexions en plénière.

Ces travaux ont réuni près de 200 participants cumulés sur l'ensemble du dispositif dont 30 à 40 environ ont participé à l'ensemble des réunions et ateliers. S'agissant des collégiens, les 40 délégués du collège ont participé aux ateliers qui leur étaient destinés et 186 élèves de 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e ont répondu au questionnaire.

Ce cahier de concertation a été conçu et réalisé :

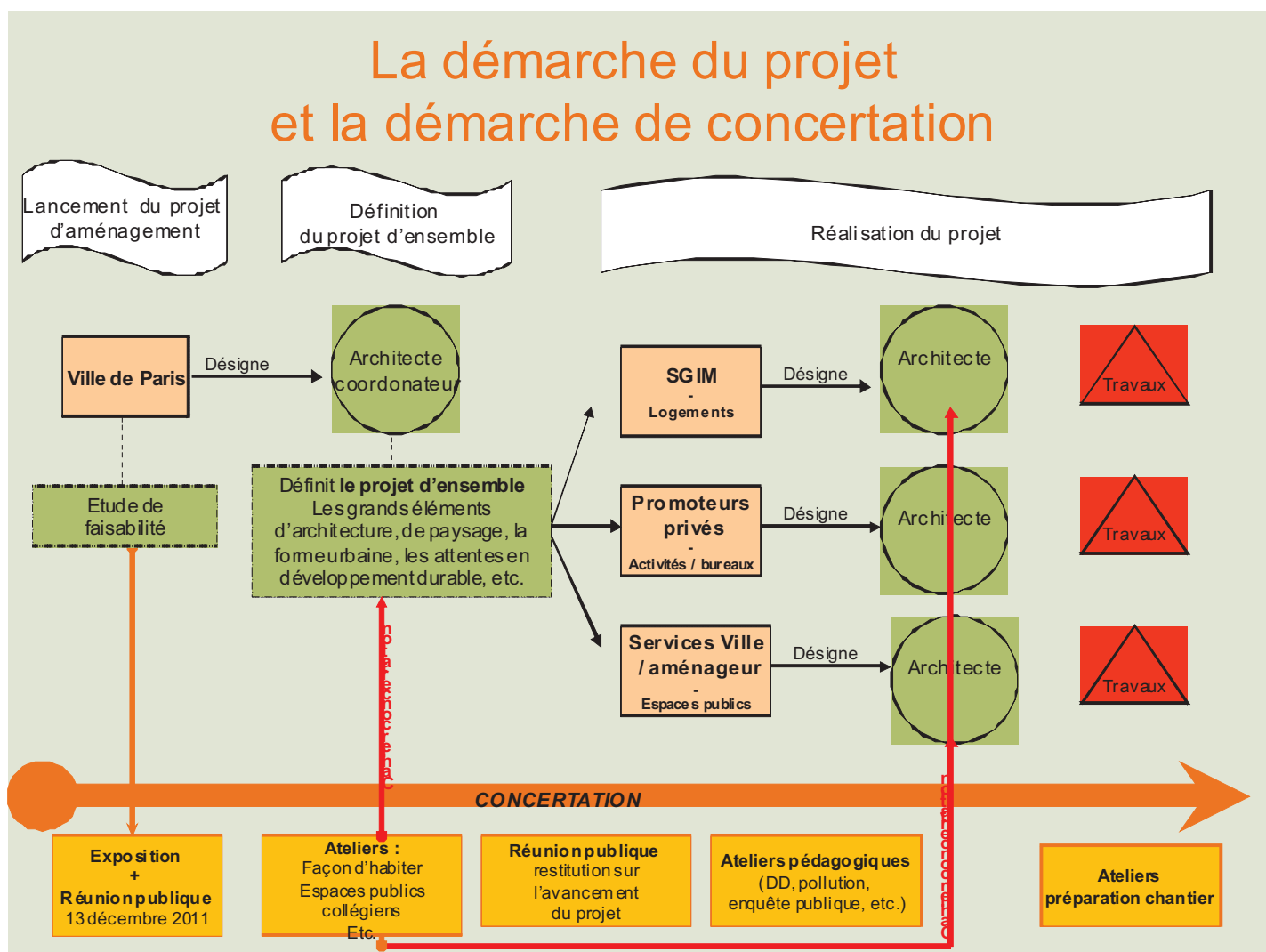
- En analysant tous les débats y compris les travaux des collégiens, pour rechercher les valeurs, les principes, les critères auxquels les participants sont attachés pour le projet d'aménagement ;
- En cherchant à comprendre les problématiques et les enjeux que les participants y associent ;
- En reprenant des exemples de propositions et de remarques pour illustrer les valeurs ;
- En identifiant parfois des éléments contradictoires, ou des questions restées en suspens afin d'alimenter la discussion lors de l'atelier de synthèse ;

- L'ensemble a ensuite été discuté puis validé par les habitants

Lors de l'atelier de synthèse, les résultats du questionnaire des collégiens ont été présentés aux participants afin qu'ils puissent intégrer leurs propositions et leurs remarques dans leurs réflexions sur les valeurs.

L'objectif de cet atelier était de parvenir au terme des discussions à un cahier exprimant le mieux possible les résultats de la concertation. Quinze valeurs paraissant refléter au mieux les enseignements des débats ont été étudiées. A ces valeurs étaient associés des grandes problématiques, des enjeux, des remarques et des propositions. Les participants ont alors répondu aux questions suivantes : Vous reconnaissez-vous dans cette valeur ? Les problématiques et enjeux sont-ils conformes à ceux que vous pensez ? Les exemples de propositions sont-ils correctement choisis ? Etes-vous d'accord avec les remarques ? Puis ils en ont débattus tous ensemble avant de les approuver collectivement.

Le schéma ci-dessous illustre les moments de la démarche au cours desquels le cahier de concertation sera utilisé.



3. LES VALEURS EXPRIMEES PAR LES PARTICIPANTS A LA CONCERTATION

Quinze valeurs sont ressorties des débats. Par « valeur » on entend le sens, la sensibilité qui sous-tendent les attentes et les propositions des participants. Ces valeurs ne sont pas hiérarchisées.

Certaines de ces valeurs peuvent apparaître pour partie contradictoires (calme/animation par exemple, embellissement des espaces/maîtrise des coûts). Ces contradictions ne sont en réalité souvent qu'apparentes et sont largement assumées par les participants. Ils attendent des urbanismes, paysagistes, architectes, et au final, des décideurs, qu'ils intègrent dans leurs réflexions ces relatives contradictions pour les résoudre au travers des solutions qui seront retenues.

Ces valeurs sont les suivantes :

1. Le calme, la sérénité
2. La « richesse » de Paul Bourget : ses espaces verts et ses paysages
3. La propreté et l'hygiène
4. Le vivre ensemble : la convivialité, le voisinage, le collectif, la vie de quartier, l'intergénérationnel
5. L'animation, la vie urbaine, les activités
6. La solidarité et l'accessibilité
7. La complémentarité entre les espaces et les équipements
8. La tranquillité et la sécurité mais sans enfermement
9. La lumière, le « beau »,
10. Un habitat reconnaissable et qui préserve l'intimité
11. Le confort et la qualité de l'habitat
12. La place de la voiture dans l'espace public maîtrisée au profit des modes doux
13. La maîtrise des coûts
14. L'ouverture du quartier
15. La lutte contre les nuisances et le respect de l'environnement

Elles sont ci-dessous explicitées :

3.1. LE CALME, LA SERENITE

Le calme fait partie de ce qui est apprécié aujourd'hui dans le quartier. Les participants expriment leur envie de conserver ce calme du quartier tout en s'ouvrant aux autres : autres quartiers, autres habitants, autres usagers.

Ce souhait de sérénité et de calme se réfère à l'habitat, aux parties communes, aux pieds d'immeubles, mais aussi aux espaces publics pour lesquels les participants expriment des attentes d'endroits calmes, sereins, où l'on peut se reposer, se détendre. Ils sont également attentifs au fait que la circulation dans la rue prolongée ne soit pas source de nouvelles nuisances sonores.

Cette valeur « calme et sérénité » semble se confronter, pour partie, aux attentes d'animation exprimées par les collégiens ou par des participants adultes, mais les participants n'expriment pas cela en termes d'opposition mais de cohabitation. En d'autres termes, l'idée d'un quartier animé n'est pas rejetée, mais l'animation ne doit pas venir troubler le calme et la sérénité qui caractérisent à leurs yeux le quartier aujourd'hui. Ainsi, ils souhaitent la présence d'activités ou de commerces en pied d'immeuble pour ne pas « *faire cité-dortoir* » mais ces activités doivent être compatibles avec le caractère résidentiel du quartier.

Plusieurs propositions et remarques, y compris exprimées par les collégiens, illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent les valeurs
• Une complémentarité entre les parcs et squares : les activités sportives très actives à Kellermann et Bajac, les activités plus contemplatives, plus calmes à Paul Bourget • Eviter les jeux bruyants et violents près des immeubles (espaces verts) • A Paul Bourget, un parcours de senteurs, des jeux de société, une fontaine,... • « Ce serait bien s'il y avait des fontaines » (collégiens)

3.2. LA « RICHESSE » DE PAUL BOURGET : SES ESPACES VERTS ET SES PAYSAGES

L'identité du quartier aujourd'hui est fortement liée à la présence des espaces verts. Ils sont reconnus par les adultes et les collégiens comme étant une richesse, « *quelque chose que les autres n'ont pas* ».

Ces espaces verts renvoient à plusieurs fonctions pour les participants. C'est d'abord le plaisir « *d'habiter dans un parc* » ; ils souhaitent profiter de celui-ci en ayant des balcons et en étant reliés au parc par les rez-de-chaussée. Le parc est vécu comme un espace de calme et d'apaisement, ce qui est également une valeur forte du quartier.

A noter, qu'en termes d'aménagement des espaces paysagers, les participants ont souvent eux-mêmes modérés leurs propres souhaits de crainte qu'ils n'engendrent des coûts supplémentaires pour eux, notamment en termes d'entretien. On retrouve ici la valeur de « maîtrise des coûts » évoquée ci-après. Les participants souhaitent une diversification des plantes et de la végétation. Celle-ci est vue comme positive mais à condition qu'elle n'engage pas de frais pour les locataires, ni de nouvelles nuisances : entretien, chute de fleurs/feuilles, allergies, dégradations,...

Une gestion municipale leur paraît, dans ce cas, être la meilleure solution, en définissant bien les responsabilités de chacun.

Les espaces verts doivent aussi, à leurs yeux, permettre de relier les immeubles du quartier entre eux et ne pas créer de nouvelles séparations. Ils voient le parc du quartier Paul Bourget comme un complément aux Parcs Kellermann et Bajac qui disposent déjà d'équipements pour le jeu ou les activités sportives.

Plusieurs propositions et remarques, y compris exprimées par les collégiens, illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur : « la richesse de Paul Bourget : ses espaces verts et ses paysages »
• Maintenir les espaces verts - En améliorer l'entretien • Diversifier la végétation, des fleurs, • Des pelouses « habillées de nombreuses couleurs végétales » • Des terrasses et toitures végétalisées • Des parcours de senteurs comme dans le parc Georges Brassens • Des balcons qui permettent d'avoir un petit bout de jardin • Pour les immeubles jouxtant le parc Kellermann, créer une continuité verte entre le pied d'immeuble et le parc, par ex. avec une pelouse d'agrément • « Le plus de zones vertes possible - des espaces verts calmes et agréables à voir - un gros jardin avec beaucoup de fleurs et d'arbres - où on peut venir avec son cochon d'Inde et son chat - une végétation abondante, mais qui ne prendra pas tout l'espace environnant du quartier - rendre le quartier vert, écolo, beau et agréable à vivre » (collégiens)

3.3. LA PROPRETE ET L'HYGIENE

C'est aujourd'hui une critique apportée sur le quartier : les crottes de chien, les locaux à poubelles mal adaptés, le manque d'entretien des espaces verts... L'environnement du quartier n'est pas, selon les participants, assez respecté. La question de la propreté et de l'hygiène renvoie à la fois à la qualité et à la facilité d'entretien des logements, des parties communes, mais également aux bâtiments et aux espaces publics. Un entretien facilité c'est à la fois des coûts en moins et une meilleure capacité à respecter les lieux.

Ce projet est vu comme une opportunité d'apporter du beau et de la qualité dans les bâtiments, les parties communes, les locaux collectifs, les espaces publics, moins susceptibles d'être dégradés, selon eux, quand on les apprécie.

Certains participants proposent que ce projet soit l'occasion de rédiger une « charte de bon voisinage » permettant de rappeler certaines règles du vivre ensemble et contribuer ainsi à l'harmonie du quartier.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent les valeurs

- Le respect des règles de vie collective
- La présence des gardiens pour le parc
- Une délimitation claire des espaces publics et résidentiels pour définir les responsabilités dans l'entretien (pieds d'immeubles)
- Des espaces pour les chiens pour éviter les déjections
- Des locaux à poubelles fermés accessibles aux seuls résidents depuis l'intérieur de l'immeuble
- Des toilettes publiques dans les squares
- Des matériaux facilement nettoyables dans les parties communes

3.4. LE VIVRE ENSEMBLE : LA CONVIVIALITE, LE VOISINAGE, LE COLLECTIF, LA VIE DE QUARTIER, L'INTERGENERATIONNEL

Le quartier est apprécié aujourd'hui pour son côté « village », il est souhaité comme un quartier pour tous et pour chacun. Les valeurs du collectif, du voisinage, de la convivialité, de la rencontre sont relevées comme essentielles à la qualité de vie.

Les collégiens évoquent un quartier « avec du monde », ils associent le vivre ensemble et le voisinage au fait de pouvoir y trouver de nombreux amis. Leur demande d'un fast-food relève de cette envie de pouvoir se retrouver, se rencontrer dans un lieu accessible, protégé des intempéries et dans un environnement commercial adapté au pouvoir d'achat des jeunes.

Les adultes entendent cette demande des jeunes, ils se disent satisfaits de la sensibilité des collégiens pour la convivialité intergénérationnelle. Ils reprennent la demande de restauration rapide, en évoquant également un salon de thé ou un café-brasserie où les jeunes puissent se rencontrer mais aussi les adultes, les étudiants... Des participants rappellent que les fast-foods délivrent une nourriture de mauvaise qualité, mais les partisans de la proposition d'un lieu de restauration insistent sur le fait que ce n'est pas le type de nourriture qui est le plus important mais le fait de pouvoir se retrouver toutes générations confondues dans un lieu accessible. Pour eux, les petits commerces (pressing, boulangerie, brasserie,...) rendraient vie au quartier et un quotidien plus agréable pour les habitants.

Ils estiment à ce propos la demande de création d'une salle commune où les habitants, parents et enfants pourraient se réunir.

Les participants considèrent que le vivre ensemble doit aussi se traduire dans les modalités de séparation entre les espaces publics et les espaces privés qui doit se faire dans la douceur et sans heurts.

La question de la création d'un jardin partagé interroge au regard de l'espace disponible, mais intéresse en cela qu'il pourrait être un lieu de rencontre et d'échange.

L'idée d'un atelier de jardinage, dans un espace réservé et organisé par une association, est évoquée.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur, exprimées également par les collégiens :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « vivre ensemble »
Faciliter les échanges, la rencontre • Conserver les gardiens qui ont un rôle important et reconnu dans le quartier • Des espaces bien délimités en pieds d'immeubles, espaces de rencontre pour les résidents, des jeux calmes pour enfants dans cet espace clos. • Pas d'entrées séparées pour les rez-de-chaussée mais un hall commun pour éviter l'isolement et permettre une vie de voisinage • Des jardins potagers et partagés (à distance des pieds d'immeuble pour éviter les nuisances). « n espace de pique-nique et potager (collégiens) • Des jeux de société sur table ou au sol dans l'espace public • Un kiosque à musique à Paul Bourget ou à Kellermann. A Kellermann une buvette plus sympathique, des poneys et des ânes, • Installer un café au pied (ou à côté) des immeubles pour conserver la convivialité du quartier (collégiens) • « Un bon voisinage c'est primordial » ; « le quartier devrait être simple pour que toutes les personnes y vivent en harmonie » (collégiens) Penser les aménagements pour toutes les générations et pour qu'elles se rencontrent • L'implantation de services et de commerces dédiés aux personnes âgées • Les collégiens insistent pour penser aux âges intermédiaires entre les jeunes et les seniors (collégiens) • Des locaux pour y faire des activités intergénérationnelles • «Aménager de façon à ce que toutes les sortes de personnes et d'âges puissent s'y rendre et faire des activités, travailler, aller dans les espaces verts... » (collégien) • « Il peut être un quartier pour tout le monde en faisant des jeux pour les enfants, un petit coin pour que les jeunes discutent et de la verdure pour les adultes et les personnes âgées ». (collégiens) • «Offrir un quartier pour tous les âges en faisant des aires de jeux pour les plus petits, des endroits de discussion et de sport pour les jeunes, des commerces pour les adultes et aussi de la verdure, des épiceries et pour les personnes âgées des espaces de promenade à travers les plantes etc. des commerces proches des ascenseurs. Et un club de théâtre POUR TOUS LES âges ! » (collégiens) • « Le quartier peut être pour tout le monde si on installe une bibliothèque, car les livres sont pour tous les âges ». (collégiens)

3.5. L'ANIMATION, LA VIE URBAINE, LES ACTIVITES

Cette valeur est particulièrement issue des contributions des collégiens, demandeurs d'activités, d'animation. La remarque « *Plus d'activités - de l'agitation dans les rues, que les gens sortent de chez eux* » illustre bien ce point de vue. Ils évoquent

également un quartier pensé aussi pour les enfants et les jeunes et proposant des lieux et activités adaptés aux différents âges de la vie.

Les adultes disent entendre ces demandes et retiennent la volonté d'un quartier animé mais estiment que d'autres lieux existent pour les jeunes (square Bajac, Parc Kellermann) renvoyant ainsi à la valeur de complémentarité évoquée ci-après. Ils rappellent leur souhait d'un espace apaisé et privilégient les espaces intergénérationnels plutôt que segmentés selon les âges. Ils évoquent toutefois la nécessité d'un espace de jeux protégé et sécurisé pour les petits enfants.

Ils soutiennent les propositions des collégiens sur la création d'une bibliothèque, d'un espace théâtral et plus généralement le développement des activités culturelles, tout en soulignant la nécessité d'encadrer ces activités par des animateurs.

Ils évoquent l'intérêt d'activités médicales ou paramédicales dans le quartier à condition qu'elles ne soient pas accessibles par l'espace résidentiel.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur, y compris exprimées par les collégiens :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Animation, vie urbaine, activités »

Un quartier animé

- « Les adultes cherchent peut-être le calme comme les personnes âgées alors que les jeunes, eux, cherchent l'animation et le bruit, retrouver ses amies... (centre commercial, bibliothèque, un karaoké...) ». (collégiens)
- « Plus d'activités - de l'agitation dans les rues, que les gens sortent de chez eux ». (collégiens)
- « Grand avec beaucoup d'habitants (collégiens)

Avec des activités pour tous les âges

- Des activités dédiées aux jeunes. créer un club pour la jeunesse
- « Des jeux pour tous les âges : Un parc pour les 3 ans, un parc pour les jeunes mais sans les tous petits, des activités le mercredi pour les jeunes de plus de 11 ans. » (collégiens)
- « Un endroit où les jeunes pourraient se réunir comme un bowling ou un cinéma - plus d'espaces verts, du commerce et des activités pour que les jeunes ne s'ennuient pas » (collégiens)
- « Des commerces : H&M, Zara, Franprix, commerces du quotidien, des « MacDo », des « KFC », des « Starbuck », des « restaurants chinois », laser game, bowling, salle de jeux » (collégiens)
- « Des activités sportives : piscines, terrain de foot, de basket, skate park, « des appareils de musculation comme ceux qui s'y trouvent au parc Kellermann car on le sait tous les jeunes du futur seront avancés dans la technologie et constamment cloîtrés chez eux ce qui les amèneront à ne pas pratiquer d'activités physiques et à s'empiffrer toute la journée ce qui endommagera leur santé. » (collégiens)
- « Des activités sportives encadrées dans le cadre d'activités organisées » (collégiens)

3.6. LA SOLIDARITE ET L'ACCESSIBILITE

Ces deux valeurs, avec la volonté de conserver un caractère populaire au quartier, sont des traits constants de tous les débats et contributions. Les participants, quelque soit leur âge, manifestent un réel souci de l'autre, de ne pas l'exclure.

Ils souhaitent que le quartier et l'habitat soient accessibles à tous, personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfants,...

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur, y compris exprimées par les collégiens :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Solidarité et accessibilité »

- « Il faut essayer d'adapter au maximum toutes les formes dans le quartier pour qu'il puisse faire une place à tout le monde » (collégiens)

Solidarité :

- Prévoir des services pour les personnes âgées et handicapées
- Créer une résidence semi-médicalisée pour les personnes âgées qui pourraient être aménagée) côté des Jours Heureux et du parc Kellermann.
- Disposer d'une salle pour des activités communes
- Foyer pour SDF (collégiens) (*cette proposition n'est pas soutenue par les adultes qui estime qu'il existe déjà un équipement de cette nature à proximité : La mie de Pain.*)
- Accueillir des services sociaux, assistantes sociales, club du 3^{ème} âge, antenne de la Mairie
- « Un programme d'aide aux personnes âgées ». « des jeunes aident les personnes âgées à faire leurs courses ». « Des minibus pour les personnes âgées et handicapées. » (collégiens)

Accessibilité

- Prendre en compte les spécificités des habitants : enfants, familles, personnes âgées, les handicaps,... dans les cheminements, éviter les escaliers extérieurs entre les immeubles
- des espaces publics avec du mobilier urbain adapté à tous : bancs pour les jeunes plus simple, bancs pour les personnes âgées avec des dossiers,
- Des ascenseurs dans les immeubles et à tous les étages et accessibles aux PMR
- Adapter les appartements aux PMR : douche à l'italienne, accès aux balcons de plein pied
- La présence de quelques petits commerces pour permettre aux personnes qui se déplacent difficilement de faire leurs courses
- « Plus de commerces pour les personnes âgées ». « De l'aide pour les personnes âgées (du commerce à moins de 500 m) » (collégiens)
- « Des feux sonores pour les malvoyants et des feux clignotants (piétons) pour les malentendants ». (collégiens)
- « Des bâtiments plus accessibles pour les personnes âgées, des ascenseurs » (collégiens)

3.7. LA COMPLEMENTARITE (ENTRE LES ESPACES ET LES EQUIPEMENTS)

Les participants ont, à de nombreuses reprises, regardé les différentes propositions émises dans les débats à l'aune de ce qui existe déjà à proximité de Paul Bourget en signalant qu'il n'est pas nécessaire de doubler les équipements, les aménagements.

Le souci de la complémentarité est aussi un souci d'économie. Il ne faut pas dépenser inutilement des moyens pour des réalisations que l'on par ailleurs à proximité.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « complémentarité »
• complémentarité entre équipements sportifs ne pas refaire là ce qui existe ailleurs • complémentarité entre les espaces résidentiels et l'espace public • complémentarité entre les commerces déjà existants et les besoins potentiels dans le quartier • complémentarité entre les parcs

3.8. LA TRANQUILLITE ET LA SECURITE MAIS SANS ENFERMEMENT

Les participants ont manifesté leur souhait de conserver le caractère jugé tranquille du quartier, mais sans jamais verser dans le tout sécuritaire. Leurs propositions relèvent une logique plutôt dissuasive que défensive, ainsi il est souhaité que les séparations entre les pieds d'immeubles et les espaces publics protègent l'intimité mais ne viennent pas « emprisonner » les habitants.

Ils ont proposé un certain nombre d'aménagements permettant de favoriser cette tranquillité comme l'éclairage, la disposition des activités ou des espaces de jeux, l'aménagement des rez-de-chaussée, le partage de l'espace public,...

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Tranquillité et sécurité, mais sans enfermement »
Des aménagements et un fonctionnement qui permet la sécurité • Des parcours vélo sécurisé pour les enfants, des espaces de jeux pour enfants fermés • Des gardiens pour les parcs en journée et des parcs fermés la nuit • Eviter les « angles morts » dans les couloirs des parties communes • Eviter les coursives et escaliers extérieurs • Un système de double entrée dans les immeubles (code, puis interphone) • De l'éclairage pour les espaces publics et les entrées des immeubles

La tranquillité :

- Surélever les pieds d'immeubles (habitat)
- Privilégier d'autres aménagements que les logements pour les rez-de-chaussée donnant surtout sur la rue
- Des professions libérales en pied d'immeubles qui n'attirent pas trop de public
- Eviter que l'aménagement des entrées d'immeubles ne favorise les rassemblements (par exemple des entrées couvertes...)

Mais des solutions qui n'excluent pas, qui n'enferment pas

- Eviter les barbecues sauvages à proximité des jeux d'enfants mais imaginer peut-être un espace réservé aux barbecues (*cette proposition ne recueille pas l'unanimité*)
- Une séparation entre l'espace « pied d'immeuble » et l'espace public, sous forme de petits murets, palissades, végétation, petites grilles, mais pas de grandes grilles qui « emprisonnent »

3.9. LA LUMIERE, LE « BEAU »,

De nombreuses remarques portent sur l'envie de lumière, sur l'envie d'aménagements esthétiques, qu'il s'agisse globalement du quartier, des immeubles, des espaces verts privatifs ou publics, ou encore des appartements.

Les participants souhaitent que leur quartier soit lumineux, esthétique. La végétation, les aménagements paysagers, l'eau (fontaine, lame d'eau...), font partie de cette envie de beau.

Le point de vue des collégiens sur ce qui est « beau » est sensiblement différent du point de vue des adultes, notamment sur la dimension du modernisme comme en témoigne la phrase « pas des vieux trucs en brique ». Ils évoquent un quartier rénové, grand, moderne.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur, y compris exprimées par les collégiens :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « la lumière, le beau »**De la lumière**

- Une orientation sud-ouest des bâtiments, une double exposition par appartement
- Des appartements avec des grandes baies vitrées
- des balcons qui laissent entrer la lumière, « ouvert sur le monde (collège)
- veiller à la luminosité des rez-de-chaussée, au travers des surfaces vitrées, en les surélevant, en veillant à ce que l'aménagement des pieds d'immeubles ne les obscurcit pas
- Des espaces publics et des entrées d'immeubles bien éclairés

Du beau

- Des buissons, des fleurs en pieds d'immeuble, des couleurs, des espaces paysagés
- Des œuvres d'art dans l'espace public

- Des fontaines, de l'eau, une lame d'eau comme sur les berges à Bordeaux
- Eviter des formes de balcons/loggias pouvant conduire à les utiliser comme débarras
- « Plus d'espaces, que les immeubles ne soient plus sales (tags, moisissures...) » « que les immeubles soient repeints », « plus d'arbres, herbe, fleurs, plantes, plus de commerces, des toilettes, des terrasses. » (collégiens)
- « Des appartements modernes et pas des vieux trucs en brique. » (collégiens)
- « De beaux immeubles contemporains », « des immeubles beaux à voir », des immeubles colorés (fresque) », « des bâtiments rénovés avec de belles couleurs », « des logements avec des couleurs de façon à ce que les bâtiments ne soient plus tristes à regarder », « des immeubles design et de couleur », « plus de couleurs et de gaîté ». (collégiens)
- « Ca serait bien des buildings. » (collégiens)
- « Moderne, peuplé, diversifié et espacé » - « Assez grand pour qu'on puisse bouger et travailler » (collégiens)

3.10. UN HABITAT RECONNAISSABLE ET QUI PRESERVE L'INTIMITE

Les participants souhaitent éviter la construction de « tours », de « barres impersonnelles » qu'ils identifient à un habitat anonyme. Ils veulent du caractère, de l'identification au travers des formes, des gabarits, des matériaux, des couleurs. Les entrées des immeubles doivent être soignées, conviviales, personnalisées. Dans le même ordre d'idée, limiter le nombre de logements par palier est aussi un moyen de se préserver de l'anonymat, cela permet de se connaître, de s'identifier.

Par ailleurs, si les participants sont très attachés au collectif, à la rencontre, aux échanges de voisinages, ils sont toutefois très sensibles à l'intimité des espaces privés. Ce caractère privé doit être préservé, en évitant les vis-à-vis, en signifiant une distinction claire entre espaces publics et espaces privés, en isolant les appartements,....

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Habitat reconnaissable et qui préserve l'intimité »

Un habitat qui ne soit pas anonyme

- Des immeubles présentant des différences
- Différencier le traitement des entrées selon qu'elles donnent côté rue ou côté jardin
- Des matériaux différents, pourquoi pas du bois mais des bâtiments pérennes qui ne se dégradent pas dans le temps
- Réduire le nombre d'appartements par palier
- Des halls d'immeubles qui ne font pas halls d'administration ou d'entreprise, un côté « cosy »
- Eviter les barres et le cubes, les bâtiments trop identiques, les IGH

Un habitat qui préserve l'intimité

- éviter les vis à vis
- privilégier des petits immeubles séparés par des espaces verts
- Des balcons privés qui permettent l'intimité,
- Préserver l'intimité et la sécurité des logements de rez-de-chaussée, par des aménagements adaptés (plantations)
- Distinguer espace en pied d'immeuble et espace public par des aménagements adaptés

3.11. LE CONFORT ET LA QUALITE DE L'HABITAT

L'habitat, outre qu'il doit être lumineux, doit aussi être confortable et pratique. Il doit être facile d'usage pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et facile à nettoyer grâce à des matériaux résistants et la possibilité d'accéder à toutes les surfaces vitrées. Il doit être possible d'aérer correctement les appartements et notamment les salles de bains.

Il doit aussi être spacieux, sans perte inutile d'espace, avec des espaces de rangement adaptés aux différents usages : placards, celliers, caves.

Le confort, c'est aussi des appartements mieux insonorisés et ce, pas uniquement au regard des bruits extérieurs mais aussi des bruits intérieurs à l'immeuble.

Enfin le confort est aussi une question d'espace et de nombres de pièces.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « confort et qualité de l'habitat »
• Des appartements lumineux et spacieux sans pertes d'espaces : limitation de la surface des couloirs, des placards intégrés, des baies vitrées coulissantes, éviter que la surface des balcons ne vienne réduire la taille des appartements • Des logements bien insonorisés contre les bruits extérieurs et de voisinage • Des matériaux faciles à entretenir (pas de lino qui s'use trop vite, de moquettes...), des fenêtres dont on peut nettoyer les façades extérieures y compris pour les fenêtres des loggias, une fenêtre dans la salle de bains pour pouvoir l'aérer correctement • Du confort : volets électriques, la fibre optique, l'accès à internet, des balcons privatifs donnant sur les pièces à vivre, des toilettes séparées, des locaux à poussettes • Des pièces à vivre spacieuses, des cuisines séparées • Doter les appartements de caves, bétonnées, sécurisées <u>et</u> de celliers qui permettent de faire sécher le linge, de stocker des bouteilles d'eau • Conserver une superficie et un nombre de pièces suffisante dans les appartements y compris pour les personnes seules (pas de studio pour les seniors)

3.12. LA PLACE DE LA VOITURE DANS L'ESPACE PUBLIC, MAITRISEE AU PROFIT DES MODES DOUX

Les participants considèrent que la voiture doit prendre moins de place dans l'espace public, et que celui-ci doit être aménagé pour les modes doux. Le stationnement en sous-sol est considéré comme un moyen de libérer cet espace public et de réserver le stationnement aux résidents. Il doit toutefois être facile d'accès et sécurisé.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Place de la voiture dans l'espace public »
• disposer de parking en sous sol accessible depuis l'immeuble et sécurisé • parking gardienné • gérer le stationnement des voitures extérieures au quartier et lutter contre les « véhicules ventouse », les camionnettes habitées, • Eviter de faire de la rue Paul Bourget une rue trop circulée en empêchant le trafic d'évitement et limitant la vitesse (ralentisseurs) • Des espaces piétons sécurisés, des trottoirs plus larges, des feux de signalisation, • Prendre en compte les spécificités des habitants : enfants, familles, personnes âgées, les handicaps,... dans les cheminements, éviter les escaliers extérieurs entre les immeubles • Permettre le passage des pompiers et des véhicules prioritaires • La passerelle piétonne, perçue positivement pour une partie des participants, mais qui interroge sur son emplacement et son utilité • des locaux et des parkings à vélos

3.13. LA MAITRISE DES COUTS

Dans plusieurs propositions, les participants ont été soucieux de la maîtrise des coûts : les aménagements ne doivent pas peser sur les charges.

Ils sont aussi très sensibles à la maîtrise des coûts de l'énergie grâce au chauffage central, aux compteurs « intelligents », à une bonne isolation. Ils privilégient l'usage des énergies renouvelables et rejettent le chauffage électrique considéré comme trop coûteux.

Ils ont le souci d'anticiper aussi bien les coûts d'entretiens des logements, des bâtiments, des parties communes que ceux de l'espace public et des espaces verts.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « maîtrise des coûts »
• Maîtriser l'entretien des espaces verts en pieds d'immeubles • Du chauffage central (mais pas par le sol) • Des compteurs « intelligents » qui permettent de gérer sa consommation (jours nuit, programmation) • Isolation thermique

3.14. L'OUVERTURE DU QUARTIER

Il s'agit de rompre un certain isolement du quartier perçu par les habitants pour réellement « appartenir à la ville de Paris » mais sans perdre le côté « village » ou « village urbain ».

Cette valeur d'ouverture vers la ville fait écho à la valeur d'animation, se confronte à la valeur de calme. La question de l'implantation souhaitée par certains d'un restaurant de restauration rapide ou d'un salon de thé, d'un café brasserie à des coûts raisonnables pourrait permettre cette ouverture... alors que d'autres participants craignent que cela ne génère des nuisances. La réponse est trouvée par les participants eux-mêmes qui imaginent un lieu tourné vers l'extérieur du quartier de manière à la fois de permettre l'ouverture et l'échange, sans troubler la sérénité du cœur du quartier.

L'ouverture du quartier pour les participants passe aussi par une meilleure signalétique par exemple pour l'accès au parc Kellermann.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur, y compris exprimées par les collégiens :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Ouverture du quartier »

- Développer les continuités entre espaces verts Paul Bourget et Kellermann
- Ouvrir vers les commerces de la Porte d'Italie
- Développer les entrées et les accès au parc, mieux les identifier et les sécuriser, un fléchage pour indiquer le parc
- Les participants sont partagés sur l'entrée des voitures dans le quartier, les habitants comme les collégiens. Ils y voient une opportunité d'ouverture, mais souhaitent que cette ouverture soit maîtrisée
- Des commerces ou équipements plus attractifs – Fast Food ou boutiques (collégiens)
- une bibliothèque (demandée par les adultes et les collégiens)
- prendre en compte les besoins des nouveaux usagers : salariés, étudiants (par ex. pour le stationnement)

3.15. LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le quartier est décrit comme agréable mais il est bordé par le périphérique et en subit les nuisances en termes de bruit et de pollution. La lutte contre ces nuisances est donc considérée comme un enjeu important du projet d'aménagement.

La situation des immeubles par rapport à la voirie fait débat. Certains participants souhaitent des bâtiments en recul pour éviter les nuisances, mais d'autres imaginent possible un accès direct au trottoir à condition que la rue soit apaisée.

L'environnement est évoqué principalement au travers des énergies renouvelables et l'attachement très fort aux espaces verts.

Plusieurs propositions et remarques illustrent cette valeur :

Les propositions et remarques récurrentes qui illustrent la valeur « Lutte contre les nuisances et respect de l'environnement »

- Se prémunir des bruits extérieurs et de voisinage par une isolation phonique des logements et parties communes
- « Un mur "antibruit" qui servira aussi d'abri en cas de pluie » (collégiens)
- « Des bureaux et des commerces le long du périphérique à côté de la passerelle, des buissons importants pour isoler le quartier du son et de la pollution » (collégiens)
- Eviter les immeubles sans recul par rapport au trottoir pour protéger les rez-de-chaussée
- Des interphones silencieux
- Lutter contre la présence des rats, éviter de nourrir les pigeons
- Eviter les espèces allergisantes (tilleul)
- Utiliser la géothermie
- Améliorer le système de VMC pour éviter les odeurs

ANNEXES

1.	COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 13 DECEMBRE 2011	22
2.	COMPTE-RENDU DE L'ATELIER "FAÇON D'HABITER"	34
3.	COMPTE-RENDU DE L'ATELIER "ESPACES PUBLICS"	44
4.	COMPTE-RENDU DE L'ATELIER AVEC LES DELEGUES DE CLASSE DU COLLEGE EVARISTE GALOIS	54
5.	COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE SYNTHESE ET D'ELABORATION DU CAHIER DE CONCERTATION	62
6.	ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE REMPLI PAR 186 ELEVES DU COLLEGE EVARISTE GALOIS	76
7.	PROPOSITIONS DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES C.L.C.V.....	104

ANNEXE 1

Compte-rendu de la réunion publique du 13 décembre 2011

Cette réunion a eu lieu le 13 décembre 2011 au
Collège Evariste Galois - 75013 Paris

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'ATELIER D'OUVERTURE	24
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	27
2.1.	REPONSES DES PARTICIPANTS.....	28
2.2.	COMMENTAIRES DE L'EQUIPE PROJET	31

1. PRESENTATION DE L'ATELIER D'OUVERTURE

M. Jérôme Coumet, Maire du 13^e arrondissement, remercie l'ensemble des participants d'être venus à cette réunion. Il remercie M. Jean-Yves Mano, adjoint au Maire de Paris en charge de la question du logement, ainsi que ses collègues de la Mairie du 13^e arrondissement. Il rappelle que beaucoup de chemin a été parcouru concernant le quartier. Il souhaite alerter les habitants sur un point en particulier : la question du temps du projet. Il se souvient que certains habitants avaient peur que le projet soit élaboré de manière trop rapide. Il explique que, bien au contraire, l'opération se fera de manière lente. Il pense que cela sera positif pour le quartier. L'idée est de prendre le temps de discuter, de travailler autrement. Il explique que toutes les réunions qui ont eu lieu avant celle-ci ont été réalisées en supplément du dispositif légal. L'objectif est d'impliquer les habitants en construisant un destin commun pour leur quartier : le relogement, l'espace public, les nouveaux équipements,... L'idée est que chacun puisse s'exprimer. Ce travail se fait en partenariat avec la SGIM, bailleur sur le site.

Jean-Yves Mano, Adjoint au Maire de Paris, chargé du logement, aux côtés d'Olivier Leblanc directeur général de la SGIM, est heureux de présenter à nouveau ce projet ambitieux et souhaite prendre en compte au maximum les attentes des habitants sur ces futurs aménagements. Il rappelle que cette opération de démolition-reconstruction n'est pas la première réalisée à Paris. Or, les parisiens n'entendent pas, généralement, parler de ce type d'opérations. Cela signifie qu'elles se sont bien passées et que les réponses ont été adaptées aux besoins des habitants. Il comprend cependant qu'un tel changement d'environnement puisse générer des inquiétudes. Il insiste sur le fait que la Ville de Paris ne souhaite pas créer de frustrations mais plutôt améliorer le cadre de vie des parisiens. Il explique que ces réunions se trouvent encore très en amont par rapport à la concrétisation des aménagements. Il faut prendre le temps de ce travail collectif.

Marie-Catherine Bernard, du cabinet Res publica, chargée d'animer la concertation sur le projet, explique que la démarche de concertation a pour double objectif d'informer et d'améliorer la qualité des décisions prises en ouvrant largement le débat avec tous ceux concernés par le projet afin qu'au final ce projet soit le meilleur projet possible.

Mme Bernard présente l'organisation de l'ensemble du dispositif de concertation. Il a débuté par une série de rencontres avec les acteurs associatifs du quartier, et par une grande étape d'information sur le projet avec l'exposition et ses visites commentées.

La réunion publique de ce soir est destinée bien sur à poursuivre l'information, mais surtout à donner la parole aux participants. Elle explique qu'après la présentation introductive deux grandes questions leur seront posées :

- **Que faut-il « garder » du quartier** ou au contraire **ne surtout pas retrouver demain** ? Dans les espaces intérieurs, extérieurs, les logements, l'ambiance, le vivre ensemble, l'environnement.....
- **Qu'est-ce qui dans le projet d'aménagement pourra rendre la vie plus agréable pour tous dans le quartier** ? (imaginer la réponse pour les différentes

catégories d'habitants, les enfants, les jeunes, les étudiants, les familles, les seniors...).

La réponse aux questions permettra également de mieux préparer les trois ateliers participatifs qui auront lieu de janvier à mai 2012. Ils porteront sur les sujets suivants et viendront nourrir la réflexion et y compris celles des architectes et des paysagistes qui travailleront sur le projet :

- La façon d'habiter
- Les espaces verts et espaces publics
- La vie de quartier : commerces, activités associatives,...

Par ailleurs un travail est mené avec les collégiens. Tous seront interrogés via un questionnaire et un atelier sera organisé avec les délégués de classe.

Elisabeth Borne, Directrice de l'urbanisme à la Ville de Paris, présente le projet soumis à la concertation. Elle souhaite, au préalable, rappeler que ce n'est pas la première opération de démolition-reconstruction, comme l'a rappelé Jean-Yves Mano. Ce réaménagement a été décidé suite aux diagnostics réalisés sur les bâtiments. Ceux-ci montrent qu'il est impossible de mettre ces bâtiments en conformité avec les normes et les réglementations. Cette démarche est également l'occasion de réfléchir à la conception du quartier, essentiellement composé de logements. Le deuxième objectif est d'améliorer la qualité de vie dans le quartier en traitant les nuisances sonores, en améliorant les espaces verts et les liaisons de ce quartier avec son environnement. La démarche de concertation doit être adaptée pour écouter les habitants et recueillir l'ensemble de leurs attentes.

Aude Heydacker, chef de projet de l'opération Paul Bourget à la direction de l'urbanisme, présente les plans du site actuellement et le projet d'aménagement du projet.

Elle souhaite revenir dans un premier temps sur les motifs du choix de démolition. Elle rappelle que les bâtiments de la cité Paul Bourget ont été rénovés une première fois en 1988. L'objectif dans ce projet est de privilégier la sécurité des habitants. Ces bâtiments construits en 1955, en tant que Lopofa : Logements populaires familiaux, ne sont plus aux normes aujourd'hui. La deuxième raison est de proposer des logements confortables et de qualité aux habitants (personnes âgées, parents avec des poussettes, personnes handicapées,...) C'est également l'occasion de repenser le quartier.

Un autre objectif est de mieux respecter l'environnement en faisant des bâtiments développement durable.

Les entretiens préalables aux rendez-vous publics ont permis de faire ressortir les atouts du quartier (l'accès aux transports, la présence d'espaces verts, la présence de grands centres commerciaux), et ses inconvénients (les nuisances du périphérique, la manque de lien avec les autres quartiers de la ville, des espaces verts pas assez entretenus et sous-utilisés, peu de commerces de proximité,...)

Cette démolition engendrera des relogements. La Ville de Paris, la SGIM et l'Amicale de locataires ont signé une charte de relogement, élaborée au cours de trois réunions publiques en concertation. Elle a été élaborée en mars 2011 et diffusée par l'amicale de locataires et la SGIM. Une réunion est prévue sur cette question avec la SGIM en mars 2012. D'ici cette réunion, les habitants peuvent contacter la SGIM qui pourra répondre aux questions particulières.

Aude Heydacker présente ensuite les objectifs du projet d'aménagement:

- Mieux relier le quartier au reste de la ville

Aujourd'hui les rues sont en impasse et butent sur le périphérique. Pour améliorer les déplacements, l'idée est de prolonger la rue Paul Bourget jusqu'à l'avenue de la Porte d'Italie. Il s'agira d'aménager cette rue en donnant la priorité aux piétons et au vélo pour éviter que les voitures n'y circulent trop vite.

- Relier la mairie du Kremlin-Bicêtre à Paris

Cela facilitera les échanges entre les deux villes avec une passerelle uniquement piétonne et vélo.

- Reconstituer au minimum les 365 logements sociaux

Le projet prévoit d'implanter des logements autour des espaces verts pour une meilleure qualité de vie. Les espaces verts pourront être publics et privés. Le projet prévoit 3 types de hauteur possibles : 8, 10 ou 12 étages. L'objectif est de permettre de réaliser des bâtiments de formes variées et harmonieuses qui ne soient ni des barres, ni des cubes. En revanche, pour conserver l'ensoleillement, il a été démontré que les bâtiments les plus hauts du quartier ne devraient pas être implantés au sud.

- Intégrer de l'activité dans le quartier

Le programme prévoit une résidence hôtelière, une résidence étudiante, des bureaux, le parking Vinci et quelques commerces supplémentaires à la sortie du jardin et dans l'îlot économique. Pourquoi des immeubles d'activité dans le quartier ? La première raison est de protéger le quartier du bruit du périphérique. L'idée est qu'il soit possible de travailler, habiter et faire ses courses dans le quartier afin de créer une vie permanente. C'est également l'occasion de retravailler l'entrée de la ville pour rendre l'environnement de la Porte d'Italie plus attractif.

- La requalification des espaces verts

Le projet réaménage les espaces verts en constituant des espaces verts publics et privés. L'espace vert de Paul Bourget est un espace vert protégé. Il faudra donc prendre en compte les contraintes réglementaires (tout n'est pas possible) tout en essayant de répondre à la nécessité de protéger le quartier du bruit. Le jardin au centre du quartier sera un jardin public et donc forcément mieux entretenu et de meilleure qualité.

Concernant le calendrier prévisionnel de l'opération, il se déroulera en trois phases :

1. La construction des deux premiers bâtiments se fera entre 2013 et 2015. Une partie des locataires du bâtiment C pourra être relogée dans ces premiers bâtiments, l'autre partie sera relogée ailleurs. Techniquement, il n'est pas possible de reloger plus rapidement que ce qui est prévu dans ce projet. En 2016, le bâtiment pourra être démoli. Entre 2014 et 2016, l'îlot économique sera retravaillé et la nouvelle voie qui longe cet îlot, aménagée.
2. De 2016 à 2018, la rue Paul Bourget sera prolongée, les bureaux seront construits le long du périphérique et la construction des bâtiments 5, 6, 7 et 8 permettra de reloger les personnes vivant aujourd'hui dans les bâtiments A et B. La moitié du jardin sera aménagée.
3. La phase 3 aura lieu entre 2018 et 2020. Les bâtiments de logements (9, 10 et 13), les résidences étudiante et hôtelière seront construits. Le jardin sera terminé.

Marie-Catherine Bernard présente les questions posées aux participants par table :

- **Question 1** : Que faut-il « garder » du quartier ou au contraire ne surtout pas retrouver demain ? Dans les espaces intérieurs, extérieurs, les logements, l'ambiance, le vivre ensemble, l'environnement.....
 - ☐ Qu'est ce qui vous plaît dans le quartier et que vous aimeriez retrouver quand le projet sera terminé ?
 - ☐ Qu'est ce qui ne vous plaît pas dans le quartier et qu'il faudrait corriger avec le projet d'aménagement ?
- **Question 2** : Qu'est-ce qui, dans le projet d'aménagement qui vous a été présenté, pourra rendre la vie plus agréable pour tous dans le quartier ? (imaginer la réponse pour les différentes catégories d'habitants, les enfants, les jeunes, les étudiants, les familles, les seniors...).

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

Afin de faciliter la prise de parole par tous, la réunion est organisée selon le « **format cabaret** ». Les participants sont installés par table de 6 à 8 personnes. Chaque table étudie les questions et y apporte des réponses individuelles et collectives. A l'issue de ce travail, Marie-Catherine Bernard donne la parole aux différents porte-parole des tables afin qu'ils fassent part des réflexions de leur groupe. Elle précise qu'il est possible que des désaccords apparaissent aux tables et que, dans ce cas, au lieu de rechercher un consensus mitigé, il est préférable d'expliquer dans la restitution les raisons de ces désaccords.

2.1. LES REPONSES DES PARTICIPANTS AUX DIFFERENTES QUESTIONS¹

- **Question 1** : Que faut-il « garder » du quartier ou au contraire ne surtout pas retrouver demain ? Dans les espaces intérieurs, extérieurs, les logements, l'ambiance, le vivre ensemble, l'environnement...

Table 1 : Les participants de la table souhaiteraient des bancs dans le jardin, conserver les aires de jeux pour les enfants, des balcons spacieux, ils apprécient que le parc à l'intérieur du quartier soit privé et veulent conserver le calme et la voie centrale sans trop de circulation. Ils souhaitent garder l'ambiance du quartier.

Table 2 : Les participants souhaiteraient conserver : les gardiennes et gardiens, les allées, les transports, la convivialité des habitants... Ils souhaitent que les futurs immeubles soient organisés avec deux logements au maximum par étage. Ils ne veulent plus avoir les locaux à poubelles dans l'état actuel, les stationnements anarchiques des voitures, les interphones des immeubles (qui font du bruit). Concernant l'accès au parc, il doit, selon eux, être revu.

Table 3 : Les personnes de la table souhaitent conserver les gardiens, la rue Paul Bourget en voie sans issue afin d'éviter la circulation de voitures dans cette rue (proposition applaudie par la salle), développer des places pour handicapés et faire en sorte qu'elles soient respectées, des aires de jeux pour les petits, fermer le local à poubelle pour le réserver aux résidents. Ils aimeraient que les places de stationnement ne soient pas occupées par des véhicules abandonnés. Ils attendent une meilleure insonorisation des logements et des caves sécurisées. Ils souhaitent conserver les espaces verts et la tranquillité.

Table 4 : Les participants de la table 4 apprécient les espaces verts, l'ensoleillement (peu d'immeubles au nord), l'impression d'espace entre les immeubles, le stationnement résidentiel, les loyers modérés, les liens entre voisins, les balcons et vérandas. A contrario ils n'apprécient pas dans le quartier la très grande circulation, le fait que le quartier soit isolé, qu'il n'y ait ni crèche, ni école, ni halte garderie, ni commerces de proximité. Ils soulignent le manque d'ascenseur et demandent deux ascenseurs par immeuble afin de palier les problèmes de pannes. Ils font état d'un manque de placards dans les appartements et de locaux à vélo.

Table 5 : Les participants de la table 5 apprécient les loggias, le fait que les appartements n'aient pas de vis-à-vis. Ils souhaitent pour le quartier une crèche, une boulangerie, une bibliothèque, des espaces pour les chiens, des dos-d'âne pour limiter la vitesse de circulation. Ils espèrent un lieu sécurisé et propre. Pour les logements ils souhaitent des cuisines séparées, des douches de plain-pied ou baignoire, des placards, des balcons, des portes-blindées, et une meilleure isolation entre appartements actuellement séparés par des cloisons trop minces. Ils ne souhaitent pas avoir de logements au rez-de-chaussée, souhaitent qu'on limite le nombre de logements à 3 par étage et que l'on puisse retrouver la même superficie « ou presque ».

¹ le n° des tables n'ayant pas été systématiquement mentionné par les participants, elles ont été renumérotées pour le compte-rendu

Table 6 : Les participants apprécient les espaces verts, le bon nombre de pièces dans les logements. Ils souhaitent retrouver une superficie (pour les personnes seules) identique pour pouvoir accueillir les enfants et petits enfants. Et sont sensibles au fait de retrouver une ambiance de quartier. Ils souhaitent que les logements disposent d'une cave, d'un cellier, de grands placards et du chauffage collectif. Ils ne souhaitent pas retrouver le bruit du périphérique ni celui de la porte d'Italie, la mauvaise gestion des feux de circulation. Ils estiment qu'il faut prévoir des espaces pour chiens, un lieu collectif pour se réunir et qu'il faut éviter le trafic routier dans le quartier avec un dispositif adapté. Ils souhaiteraient que les locaux à poubelles ne soient plus ouverts.

Table 7 : Les participants rappellent qu'une meilleure insonorisation du périphérique peut être imaginée. Ils souhaitent que les 365 familles soient relogées aux normes actuelles en toute sécurité.

Table 8 : Les participants de la table 8 souhaitent conserver un quartier agréable, le calme, la tranquillité, les espaces verts. Ils souhaitent voir disparaître la pollution, les nuisances sonores, la dégradation des immeubles et le manque d'entretien, certaines réunions en bas d'immeubles et les espaces verts dégradés par les excréments.

Table 9 : Les participants de cette table aimeraient garder les espaces verts avec des arbres (en évitant les essences allergisantes), les jeux pour enfants et toutes générations, une qualité du vivre ensemble. Ils souhaitent voir disparaître les nuisances sonores, la pollution, les rats. Ils souhaiteraient que le local à poubelles soit fermé et mis à l'écart. Ils reprochent le manque de propreté dans tous les immeubles, dans les parties communes,...

Table 10 : Les participants font état de ce qu'ils aimeraient retrouver dans le quartier : les espaces verts, l'absence de grands ensembles, les transports, les grandes surfaces à proximité, la vie de « petit quartier » et les relations entre familles et personnes âgées. Par contre ils se plaignent de la mauvaise insonorisation des logements, du manque d'ascenseur, de la présence de gros chiens, de problèmes de voisinage « parfois », et d'une attention insuffisante du bailleur à certaines questions.

Table 11 : Les participants estiment que dans le projet d'aménagement il sera nécessaire de veiller à préserver l'environnement, à prévoir des logements adaptés aux seniors, des crèches, et des aménagements pour les voitures des résidents.

- **Question 2 :** Qu'est-ce qui dans le projet d'aménagement qui vous a été présenté pourra rendre la vie plus agréable pour tous dans le quartier ? (imaginer la réponse pour les différentes catégories d'habitants, les enfants, les jeunes, les étudiants, les familles, les seniors...).

Table 1 : Les participants de la table 1 pensent qu'il faudrait un club pour le troisième âge, une salle de gymnastique avec des cours diversifiés et des horaires d'ouverture larges, une antenne de la mairie, un club pour la jeunesse, un bureau d'aide sociale, un meilleur éclairage du parc et du quartier, un ascenseur à chaque étage et par mesure de sécurité deux par immeuble, moins d'escaliers entre les immeubles, une meilleure insonorisation des appartements et des appartements plus grands avec des

placards. Ils imaginent des balcons semi fermés et plus de marches pour accéder aux appartements.

Table 2 : Les participants de cette table aimeraient des logements avec des balcons, des stationnements réservés aux résidents, des ralentisseurs, un centre médical, une bibliothèque, une boulangerie, une salle polyvalente, un espace réservé aux chiens et deux ascenseurs par immeuble s'arrêtant à chaque étage.

Table 3 : Les participants s'interrogent sur la viabilité des petits commerces. Ils se demandent comment et dans quelles conditions se fera l'ouverture vers le Kremlin Bicêtre. Quelles seront les conditions de sécurité...

Table 4 : Les habitants de cette table apprécient la passerelle permettant l'accès au Kremlin Bicêtre ainsi que la voie circulaire (qui doit être prévue en sens unique Porte d'Italie rue Dr Bourneville) pour désenclaver le quartier et faciliter l'accès au parc Kellermann.

Table 5 : Les participants de cette table trouvent la passerelle permettant de relier le quartier au Kremlin-Bicêtre, très intéressante. Ils apprécient également le projet de voie circulaire pour désenclaver le quartier. Ils précisent cependant que cette voie circulaire doit être en sens unique, dans le sens Porte d'Italie vers la rue du Docteur Bourneville. « Elle ne doit pas devenir un circuit de formule 1 ». Ils estiment que ce qui rendra la vie plus agréable dans le quartier est la présence des espaces verts, les logements neufs et la présence de grandes baies vitrées.

Une participante demande s'il peut encore être envisagé de couvrir le périphérique.

Table 6 : Les participants de la table 6 veulent que le quartier privilégie une mixité sociale entre locataires et activités. Ils se demandent s'il ne serait pas possible de réaliser une résidence pour personnes âgées. Ils veulent que le quartier fasse partie intégrante de la ville de Paris, notamment en ce qui concerne certains liens symboliques comme les décorations de Noël. Ils souhaitent des immeubles clairs, ouverts sur l'extérieur avec des grandes baies vitrées, des balcons,... un ascenseur à chaque étage et si possible deux par immeubles et du chauffage collectif. Ils demandent des permanences d'assistantes sociales et services et des espaces de jeux fermés pour les enfants.

Table 7 : Les participants aimeraient que des ralentisseurs soient installés dans le quartier. Ils souhaitent également une boulangerie ainsi qu'un lieu pour que les jeunes puissent se retrouver et discuter ensemble.

Table 8 : Les habitants de cette table trouvent que le projet est bien pensé, bien réfléchi, surtout au niveau du caractère verdoyant du projet. Ils souhaitent qu'un travail soit fait également au niveau de l'architecture. Ils auraient deux questions : qu'est-ce que le PLU permet de faire ? Quel type de sol est présent sur le site ?

Table 9 : Les habitants de cette table expliquent que le quartier doit conserver une convivialité, il faut pour cela favoriser les espaces de rencontre, une circulation et un parcours qui prendrait en compte l'ensemble des personnes du quartier, avec leurs « spécificités » - enfants, handicapés,... dans l'aménagement des cheminements, le

logement,... Ils souhaiteraient qu'un parking soit aménagé en sous-sol. Et que les poubelles soient dans un local fermé.

Table 10 : Parmi les éléments positifs les participants retiennent les ascenseurs et les espaces verts.

Certains participants font des propositions individuelles comme des caves cimentées, un bar-snack dans le quartier, des vide-ordures dans les cuisines, des massifs de fleurs, des locaux à vélo à louer, la présence d'un médecin ou un centre médical, créer des habitats écologiques, un jardin partagé, un besoin d'ensoleillement dans le jardin et les logements, une crèche et une école primaire.

2.2. COMMENTAIRES DE JEROME COUMET ET ELISABETH BORNE

Mme Borne explique que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document très général et, dans le cas présent, il sera complété avec des orientations d'aménagement comme les emprises des espaces verts publics ou privés, les nouvelles voies, les équipements publics. Le PLU ne tisse pas l'architecture. Il se contente de définir les différents volumes des bâtiments à construire, notamment la hauteur et l'espace les uns par rapport aux autres. Les choix d'architecture sont ensuite réalisés suite à des concours d'architecture auxquels les habitants seront associés (via un représentant).

M. Coumet trouve l'exercice très intéressant. Il constate que le résultat est, au final, très cohérent, y compris dans les contradictions qui sont vécues : un quartier calme à l'intérieur et un quartier bruyant en périphérie. Même si le quartier de la Porte d'Italie restera bruyant, notamment à cause du périphérique trop coûteux à recouvrir, il est possible d'aménager un quartier plus agréable à vivre, par exemple en amenant de la mixité dans les usages avec un immeuble d'activité le long du périphérique qui protégera également du bruit.

Concernant les concours d'architecture, M. Coumet explique qu'ils sont très formalisés et laissent peu de place à la voix des habitants. Il indique ainsi que pour faire remonter la voix des habitants, il est nécessaire de faire remonter leurs propositions, leurs idées, leurs désirs, en amont du concours pour qu'ils soient intégrés aux critères de choix dans le concours d'architecture. C'est ce qui est proposé dans ce dispositif de concertation. Il précise que certaines propositions seront intégrées grâce à cette démarche (exemple : le besoin de placards) et que d'autres seront intégrées naturellement par les normes et les réglementations (l'accessibilité handicapé, l'ascenseur à chaque étage,...).

A propos de l'isolation des logements, il considère que la question doit être prise en compte de manière systématique. Il rappelle qu'un plan d'ensemble a été mis en place dans le 13^e arrondissement. Il explique que la question du coût du chauffage sera un sujet de plus en plus central dans les années à venir. Les logements doivent être isolés au maximum pour faire en sorte que le prix soit le moins impacté possible.

La question des voies de desserte est également très importante pour le quartier. Il doit être bien desservi pour ses habitants, mais celle-ci doit être étudiée pour éviter tout dysfonctionnement : vitesse, visibilité,...

Concernant la passerelle imaginée vers le Kremlin-Bicêtre, M. Coumet indique que celle-ci n'est pas, à l'heure actuelle, inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme. Il note toutefois la difficulté de franchir le périphérique pour atteindre le Kremlin, notamment pour aller faire ses courses à pieds. Il précise que l'équipe essaye de pousser l'idée d'aménager une passerelle piétonne sans que celle-ci ne soit pour l'instant financée. Cependant, intégrer cette passerelle dans ce projet peut être une réelle opportunité. Il entend donc que certaines personnes soient satisfaites de cette idée, mais explique que si les habitants ne sont pas d'accord, la concertation sur ce projet est l'occasion de se positionner pour ou contre ce type d'élément.

Il se dit très satisfait du travail réalisé dans cette première réunion et souligne une nouvelle fois la cohérence des réponses qui fera avancer le projet dans le sens des habitants.

Marie-Catherine Bernard rappelle qu'une série d'ateliers aura lieu à la rentrée 2012, notamment sur la question de l'habitat.

Une participante souhaite savoir si elle bénéficiera de la charte de relogement au cas où elle quitterait son logement. Elle souhaiterait avoir une réponse concrète sur ce point.

M. Leblanc (directeur général de la SGIM) explique que la charte de relogement a été faite pour être appliquée début 2014. Cependant, il précise que cela n'empêche pas de prendre en considération toutes les demandes de relogement dès à présent. Ensuite, en fonction des cas, certaines personnes pourront être relogées au vu des conditions présentes dans la charte. Certains locataires ont déjà été relogés sur d'autres sites. D'autre part, les logements vides seront temporairement occupés par des étudiants.

ANNEXE 2

Compte-rendu de l'atelier « Façon d'habiter »

Cet atelier a eu lieu le 9 février 2012 au Centre
international de séjour de Paris (CISP Kellermann) -
75013 Paris

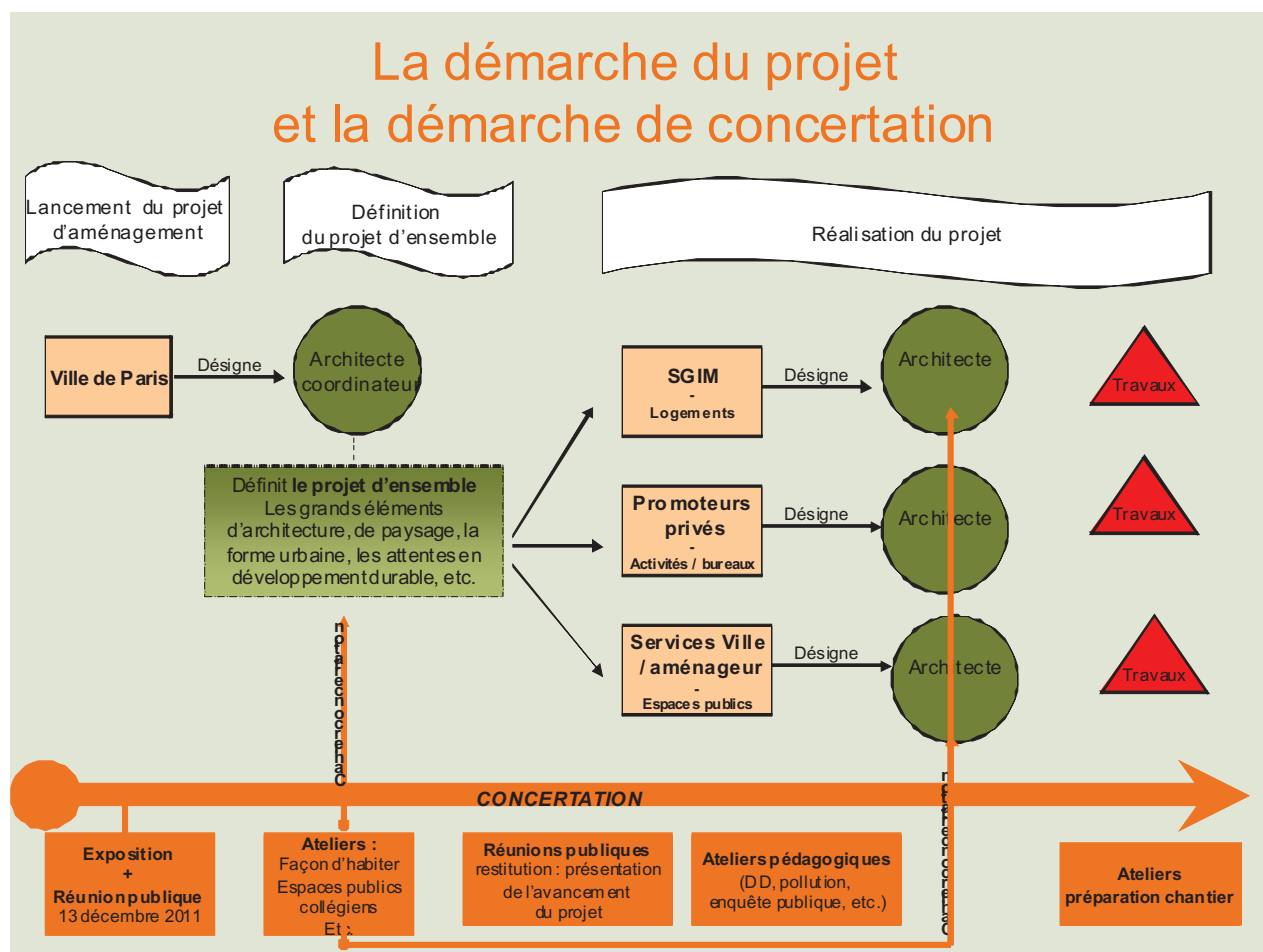
SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION DE L'ATELIER.....	36
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	37
2.1.	QUESTION 1 : LA CONCEPTION GENERALE DES BATIMENTS	37
2.2.	QUESTION 2 : L'INTERIEUR DES LOGEMENTS	38
2.3.	QUESTION 3 : LES LOGEMENTS DE REZ-DE-CHAUSSEE	40
2.4.	QUESTION 4 : LES PARTIES COMMUNES	41

1. INTRODUCTION DE L'ATELIER

Intervention de Marie-Catherine Bernard, du cabinet Res publica, chargée d'animer la concertation sur le projet

Intervention d'Aude Heydacker, chef de projet de l'opération Paul Bourget à la direction de l'urbanisme, expliquant le dispositif d'élaboration du projet urbain et de sa réalisation et rappelant les plans de la situation actuelle du site et les objectifs du projet d'aménagement.



Exposé des questions auxquelles les participants sont invités à répondre dans un premier temps par table avant d'en débattre tous ensemble.

Présentation du programme des deux prochains ateliers :

Deux autres ateliers ouverts à tous sont prévus, ils porteront sur les sujets suivants et viendront nourrir la réflexion y compris celle des architectes et des paysagistes qui travailleront sur le projet : les espaces publics, la vie de quartier (commerces, activités associatives,...).

Par ailleurs un travail a été mené avec les collégiens du collège Evariste Galois. Tous ont été interrogés via un questionnaire, et un atelier ce même jour a été organisé avec les délégués de classe.

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

2.1. QUESTION 1 : LA CONCEPTION GENERALE DES BATIMENTS

Question commune à toutes les tables de travail

Qu'est ce qu'il est important de retenir dans la conception générale des bâtiments, la façon dont ils sont implantés... ?

- Pour que l'on se sente bien, avec les autres, pour contribuer à la qualité de vie de tous ?
- Au contraire ce qu'il faut éviter ?

Réponses des participants :

- Une orientation des bâtiments Sud-ouest, une double exposition par appartement avec balcons des deux côtés
- Une hauteur des immeubles de 5 à 12 étages pour avoir un ascenseur dans chaque bâtiment
- Eviter les barres et les cubes, les bâtiments trop identiques, privilégier des petits immeubles séparés par des espaces verts
- Des immeubles avec des esthétiques différentes, par exemple en décrochement
- Eviter les vis-à-vis, et les bâtiments trop proches les uns des autres
- Travailler l'esthétique des façades, pourquoi pas en bois
- Terrasses et toitures végétalisées
- Ascenseur à chaque étage
- Eviter les coursives, les couloirs extérieurs
- Surélever les bâtiments pour éviter les rez-de-chaussée trop bas
- Limiter le nombre d'appartements par étage

Certains participants demandent des informations sur :

- La nature des toitures, l'utilisation de la géothermie et le mode d'approvisionnement de l'eau chaude

2.2. QUESTION 2 : L'INTERIEUR DES LOGEMENTS

Qu'est ce qu'un logement de qualité pour vous (ex. orientation des logements, surfaces, circulation, luminosité...) ? Priorisez vos réponses. Quelle prolongation extérieure ? (balcons, loggias...)

Les réponses des participants :

- Globalement les participants sont attachés aux éléments suivants pour les logements :
 - ☐ La luminosité grâce à de grandes fenêtres
 - ☐ L'isolation : double vitrage, isolation phonique par rapport à l'extérieur et le voisinage - isolation thermique
 - ☐ la rationalisation des espaces dans les appartements au travers par exemple de la limitation des surfaces de couloirs ou de la création de grandes baies vitrées de type coulissant
 - ☐ L'adaptabilité des appartements aux personnes handicapées, il faut par exemple prévoir un accès direct au balcon, de plain-pied (pas de petite marche)
 - ☐ Un entretien facilité avec des murs et des sols facilement lavables (du carrelage par exemple et surtout pas de moquette, ni du plastique qui s'abîme)
 - ☐ La présence de placards intégrés
 - ☐ Des volets fiables (ils ne le sont pas actuellement selon eux) et si possible électriques
 - ☐ Des compteurs intelligents (Linky) pour les calculs nuit-jour
 - ☐ La fibre optique
 - ☐ Des portes blindées pour assurer la sécurité
 - ☐ La présence de chauffage collectif (pas au sol : mauvais pour les jambes) avec répartiteur
 - ☐ Un système d'aération amélioré notamment par rapport aux odeurs (VMC)
- Dans les pièces à vivre il est fait état :
 - ☐ De cuisines et de séjours spacieux
 - ☐ De cuisines fermées
- Dans la salle de bain-toilettes :
 - ☐ Des WC séparés de la salle de bain
 - ☐ Des douches à l'italienne (pour les personnes handicapées)
 - ☐ Une fenêtre dans la salle de bain pour pouvoir l'aérer correctement

Les prolongations extérieures des appartements

L'analyse des réactions des participants aux photos proposées montre :

- Qu'ils privilégient les images de balcons ouverts pour ce qu'ils représentent en termes de luminosité, c'est l'élément le plus récurrent qui ressort de leur propos
- L'autre élément important est l'absence de vis-à-vis, certains participants suggèrent un décrochement d'immeuble en « s » pour faire des balcons avec moins de vis-à-vis
- La possibilité d'y installer de la végétation pour en faire un « petit jardin privatif » revient de façon récurrente dans leurs commentaires
- En termes d'usage, les participants privilégient les balcons privatifs et demandent d'éviter les coursives
- La question de la fermeture des balcons fait débat :
 - une semi fermeture est plutôt bien perçue
 - mais une fermeture trop importante inquiète du fait qu'elle pourrait conduire à utiliser ces balcons en débarras et donc dégrader l'image de l'immeuble.
 - les loggias déjà existantes dans les immeubles de Paul Bourget sont considérées comme difficiles à nettoyer car seule, une société de nettoyage peut intervenir sur les vitres extérieures. .
- La forme des balcons (carrés ou en longueur) leur importe peu, mais l'enjeu majeur pour les participants est d'éviter que la création de balcons ne conduise à réduire la taille des appartements. De ce fait les balcons « seconde peau » intégrés à l'immeuble, ne séduisent pas
- La présence d'un balcon à toutes les fenêtres n'est pas considérée comme indispensable, leur présence dans les pièces à vivre est privilégiée

Au final, semblent être privilégiés des balcons évitant les vis-à-vis, apportant le plus grand ensoleillement possible, permettant d'avoir un espace « jardin », de déjeuner à l'extérieur (naturellement sur les façades non exposées au bruit du périphérique), évitant des mésusages (transformation en débarras) et faciles à entretenir

Certains participants souhaiteraient avoir des informations sur :

- Les normes qui s'appliquent pour l'intérieur des logements et les différentes pièces
- La nature du sol imaginé dans les bâtiments
- L'éligibilité à la fibre optique et aux équipements internet
- La nature de l'énergie qui aura un réel impact sur les charges
- La nature et la forme de la toiture pour éviter les infiltrations d'eau
- Ils s'interrogent sur la programmation envisagée de T1 et T2 dans le projet

2.3. QUESTION 3 : LES LOGEMENTS DE REZ-DE-CHAUSSEE

Comment imaginez-vous les rez-de-chaussée (RDC) d'immeubles? S'il y avait des logements en RDC, comment les imaginez-vous (lien entre logements de RDC et espaces extérieurs) ?

Réponses des participants aux questions :

Les participants sont partagés sur l'opportunité d'avoir des logements au rez-de-chaussée des immeubles, certains rejettent cette possibilité, d'autres l'envisagent au regard d'un certain nombre d'aménagements

- Sont imaginés au rez-de-chaussée, les locaux suivants :
 - ☐ L'appartement des gardiens
 - ☐ Un local à poubelles
 - ☐ Un local à vélo/poussettes/landaus
 - ☐ Un sas entre l'entrée, les locaux techniques et un accès privé aux ascenseurs
 - ☐ Des activités comme des professions libérales sans trop de va et vient : cabinet médical ou cabinet d'architecture par exemple
 - ☐ Un grand hall indépendant pour chaque bâtiment
- Emettant la possibilité de logements au rez-de-chaussée, les participants estiment qu'il est nécessaire de :
 - ☐ Penser à la luminosité des logements en RDC
 - ☐ Sécuriser, au niveau des balcons RDC (et 1er étage)
 - ☐ Avoir des logements de rez-de-chaussée surélevés
 - ☐ Si les RDC ne sont pas surélevés, prévoir des espaces verts, des plantations devant les appartements pour éloigner le passage
 - ☐ Ne pas privilégier les grilles
 - ☐ Ils considèrent qu'un petit jardin privatif pour les enfants ou les animaux peut être envisagé

D'autres participants enfin précisent qu'il est nécessaire selon eux de sécuriser les rez-de-chaussée qu'il y ait ou non des logements

Les réactions des participants aux photos proposées de traitement de rez-de-chaussée montrent que les participants :

- privilégient des dispositifs éloignant les passants des rez-de-chaussée visuellement et physiquement. Ils apportent de la sécurité et préservent l'intimité des logements
 - ☐ Ils rejettent ainsi les illustrations de rez-de-chaussée sans aucun espace intermédiaire et celles montrant des immeubles sans aucun recul par rapport au trottoir (par exemple image d'un immeuble au ras d'un petit trottoir bordant une rue circulée)

- mais manifestent une nette préférence pour les plantations, petits murets, grilles de faible ou moyenne hauteur au regard de grilles de grandes hauteurs. Celles-ci sont quasi systématiquement rejetées au motif qu'elles « enferment » les habitants, même si certains participants y voient un intérêt en termes de sécurité
- rejettent systématiquement les solutions permettant un accès direct et privatif aux logements de rez-de-chaussée (avec plusieurs entrées). Elles sont considérées par les participants comme créant de l'isolement pour les personnes qui y vivent, et ont ainsi moins de contacts avec leurs voisins, ce qui est contraire à la notion de « collectif » perçue comme un élément très positif du vivre ensemble. Ces solutions inquiètent également en termes de sécurité (en l'absence de sas d'entrée entre l'immeuble et l'appartement)
- apprécie l'illustration montrant un rez-de-chaussée surélevé avec, devant, un jardin, présenté comme espace à la fois protégé et au caractère partiellement privatif
- La possibilité d'avoir un jardin partagé en pied d'immeuble fait débat, non au regard de l'intérêt qualitatif perçu comme positif, mais du risque de nuisances sonores tardives. D'autres participants évoquent la fermeture de ces jardins en soirée qui limiterait le risque de nuisances
- rejettent une illustration montrant une marquise au dessus du logement de rez-de-chaussée pour son impact sur l'ensoleillement de l'appartement
- Une autre illustration montrant un jardin commun à deux immeubles, et manifestement réservés aux seuls résidents, fait débat : impression de vis-à-vis des deux immeubles présents sur la photo et interrogation sur l'accès du jardin réservée aux seuls résidents et non ouvert à tous
- marquent également un intérêt important pour l'esthétique de ces espaces et surtout pour leur entretien

2.4. QUESTION 4 : LES PARTIES COMMUNES

Les entrées, les halls, les couloirs et coursives, les locaux de tri, les locaux à vélos

Qu'est ce qui fait que des parties communes sont confortables, agréables à utiliser ?
En quoi ces parties communes peuvent contribuer à une bonne ambiance générale, à l'esthétique des lieux ?

REPONSES DES PARTICIPANTS :

Concernant les parties communes, les participants évoquent la nécessité :

- de locaux à vélos et à poussettes pour chaque bâtiment

- de locaux fermés pour les poubelles (3)
- d'ascenseurs adaptés aux personnes handicapées (actuellement les portes ne permettent pas le passage des fauteuils)
- de halls bien éclairés et sécurisés avec un double sas : le premier accessible par un pass ou un code permettant l'accès aux boîtes à lettres, le second réservé uniquement aux résidents avec un système de pass et d'interphone. Il est demandé la mise en place de panneaux d'affichage plus grands dans les halls
- d'un bureau pour les gardiens
- d'une salle de réunion – salle commune
- de les isoler phoniquement
- d'avoir une ou des baies vitrées accessibles (nettoyage)
- pour une question de sécurité, d'éviter les recoins isolés dans les couloirs, de voir tous les paliers de chaque étage dans leur ensemble, sans angle mort.

Une participante suggère l'aménagement de locaux de tri enterrés à l'extérieur

Les réactions des participants aux images de références montrent que :

S'agissant des halls d'immeubles

- Ils sont très attachés à la sécurité
 - Ils sont sensibles au fait que l'aménagement ne doit pas conduire à renforcer des phénomènes de rassemblement : ce qui leur fait rejeter une entrée couverte protégeant de la pluie, perçue comme un lieu potentiel de rassemblement
 - Le hall traversant fait débat, il est considéré comme peu sécurisant sauf à ce que la seconde entrée apporte un réel intérêt pour les habitants (comme par exemple donner sur un jardin)
 - L'illustration d'un porche et de boîtes aux lettres à l'extérieur de l'immeuble, est rejetée au motif de son caractère insécurisant
 - Manifestement pour cette raison de sécurité, alors que les participants disent souhaiter des entrées accueillantes et lumineuses, ils rejettent également des illustrations de hall non traversant mais largement vitrés tout comme celle représentant un escalier extérieur végétalisé
 - L'image d'un hall entouré de très hautes grilles est commentée en deux temps, dans un premier temps certains participants y voient une source de sécurité, mais rapidement d'autres participants rejettent cette option au

motif que si les grilles protègent, l'entrée de ce fait « ressemble à une prison »

- Les coursives extérieures sont rejetées au double motif de l'insécurité et de leur caractère insuffisamment privatif, l'espace pouvant devenir un « espace de jeu pour les enfants ». Une image de coursive s'apparentant à un balcon collectif est rejetée les participants exprimant leur préférence pour des balcons privatifs
- Les participants sont également attachés, à la facilité d'usage et d'entretien, ils privilégient des sols carrelés pour leur facilité d'entretien, en demandant qu'il soit veillé à ce que les sols soient antidérapants
- A l'esthétique : les couleurs agréables, douces sont privilégiées
- Et au caractère intime, d'entrée d'immeuble... qui leur fait rejeter des images de halls d'entrée s'apparentant davantage pour eux à des halls d'entreprises ou d'administration

Les locaux de tri :

Sont, de nouveau, privilégiées l'esthétique et la sécurité :

- Ainsi une illustration d'un local de tri dans la cour d'un immeuble est appréciée pour son caractère végétalisé, mais rejetée parce que les locaux sont ainsi accessibles aux personnes étrangères à l'immeuble
- Un autre local sous forme d'un petit bâtiment accolé à l'immeuble et proposant local de tri, local vélo et poussette, est apprécié, même si son esthétique ne séduit pas, mais à condition qu'il ne soit pas vitré mais doté de grilles ou de portes pleines
- Un troisième local est rejeté du fait de son esthétique et surtout parce qu'il n'est pas accessible de l'intérieur de l'immeuble

Globalement les participants privilégient les locaux sécurisés, réservés aux habitants de l'immeuble et accessibles de l'intérieur

Pour l'ensemble des parties communes, il est demandé de sécuriser, d'éclairer, de disposer de matériaux qui ne se dégradent pas avec le temps, et avec une esthétique agréable.

ANNEXE 3

Compte-rendu de l'atelier « Espaces publics »

Cet atelier a eu lieu le 16 février 2012 au Centre international de séjour de Paris (CISP Kellermann) - 75013 Paris

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION DE L'ATELIER.....	46
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	46
2.1.	QUESTION 1 : LES PIEDS D'IMMEUBLES ET LEURS LIENS AVEC L'ESPACE PUBLIC	46
2.2.	QUESTION 2 : LES ESPACES VERTS	48
2.3.	QUESTION 3 : LES DEPLACEMENTS ET LES STATIONNEMENTS	51

1. INTRODUCTION DE L'ATELIER

Intervention de Marie-Catherine Bernard, du cabinet Res publica, chargée d'animer la concertation sur le projet.

Intervention d'Aude Heydacker, chef de projet de l'opération Paul Bourget à la direction de l'urbanisme, expliquant le dispositif d'élaboration du projet urbain et de sa réalisation et rappelant les plans de la situation actuelle du site et les objectifs du projet d'aménagement.

Exposé des questions auxquelles les participants sont invités à répondre dans un premier temps par table avant d'en débattre tous ensemble.

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

2.1. QUESTION 1 : LES PIEDS D'IMMEUBLES ET LEURS LIENS AVEC L'ESPACE PUBLIC

AUJOURD'HUI :

- A quoi ressemblent les pieds d'immeubles sur Paul Bourget ? est-ce satisfaisant ? Oui / Non
- Quels sont les éléments importants à conserver ? Que souhaiteriez-vous voir changer ?

Les réponses des participants :

Les participants sont partagés sur la qualité des pieds d'immeubles actuellement sur Paul Bourget.

- Certains apprécient l'aménagement actuel de ces pieds d'immeubles et ne souhaitent pas réellement de modifications. En revanche, ils sont très critiques quant à leur entretien.
- D'autres sont ouverts à une amélioration et trouvent satisfaisants :
 - Les entrées donnant directement sur l'espace public.
 - Les murets, avec rebords, avec des plantations et une barre métallique, qui permettent d'éloigner les rez-de-chaussée de la rue. Ces dispositifs peuvent même être, selon eux, « à ras du sol » pour délimiter les pieds d'immeubles.

- Enfin, certaines personnes souhaitent que soit bien définie la responsabilité sur l'espace des trottoirs (privés et appartenant à l'immeuble ou publics et appartenant à la ville). Le statut de ces trottoirs doit être bien défini pour savoir qui est responsable de leur entretien.

Mme Elsair, membre du groupement Urban Act (maitrise d'œuvre urbaine), souhaitant préciser leurs pensées leur demande si le dispositif de trottoir semi-privé semi-public est satisfaisant pour eux.

Les participants expliquent que cela ne l'est pas du tout. Les trottoirs doivent être complètement publics et si ce n'est pas le cas, les espaces doivent être bien délimités.

EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU QUARTIER :

- Quels usages pourrait-on imaginer pour ces espaces intermédiaires ? Doivent-ils être des espaces d'agrément ou des espaces accessibles ?
- Si vous les imaginez accessibles, pour quels usages : Usage collectif ? Usages spécifiques (jardins cultivés, partagés) ? Usage privé ?
- Quels liens entre ces espaces intermédiaires et l'espace public ? quelle continuité, quelle séparation ?
- Ces liens, continuités, séparations,... doivent-ils être traités différemment si l'espace public est un espace vert ou de la voirie ?

Les participants d'une première table disent tout d'abord privilégier les rez-de-chaussée surélevés ou non habités. S'agissant des usages et des séparations entre les espaces :

- Ils suggèrent l'aménagement de « grilles pas très hautes » ou de « petits murets » qui permettraient de protéger le rez-de-chaussée sans couper complètement l'immeuble de l'espace extérieur. « Une trop grande grille n'est pas jolie à voir et ferait comme une prison ». Ils préféreraient ne pas avoir à ouvrir plusieurs portes avant d'être sur l'espace public.
- Ces grilles peu élevées pourraient permettre de réserver à l'immeuble « une petite bande d'espace vert ou un jardin-pelouse, à regarder ». Ils précisent qu'ils privilégient un « jardin à voir » pour éviter que le coût de l'entretien de ce jardin ne vienne accroître les charges.

Les participants d'une seconde table distinguent les aménagements en fonction de l'emplacement des immeubles :

- Ils imaginent au pied des bâtiments les plus éloignés de la rue Paul Bourget donnant sur le parc Kellermann, un espace d'agrément, une pelouse non-accessible par exemple, qui permettrait de « se fondre dans le parc », de créer une continuité visuelle. Les bâtiments seraient ainsi plus intégrés au parc.
- Côté rue, les pieds d'immeubles doivent être, selon eux, bien délimités, notamment par des petites barres en métal ou des petites palissades de bois avec des petits bosquets. Ils insistent sur la nécessité d'un bon entretien de ces espaces. Ils

s'interrogent toutefois de l'impact de l'aménagement d'une rue Paul Bourget qui serait très circulée. .

Si les participants s'accordent sur le fait qu'il faut réserver aux résidents une partie délimitée en pied d'immeubles, ils sont partagés sur l'usage de ces espaces :

- Un débat à lieu entre les participants sur le fait d'avoir ou non en pied d'immeubles, un espace réservé aux habitants où « prendre le frais le soir », sur des chaises ou des bancs, se retrouver pour discuter. Certains y voient un réel attrait, d'autres s'en inquiètent en termes de nuisances sonores.
- Les tables de jeu de société (échecs, dames...) proposées sur une image de référence, sont appréciées, mais les participants préféreraient les voir installées sur l'espace public, loin des pieds d'immeubles.
- Des participants soulignent dans le même sens qu'il faut veiller à ce que les rez-de-chaussée ne servent pas aux discussions et aux regroupements (en général).
- D'autres participants souhaitent que l'on distingue bien les espaces publics des espaces privés réservés aux résidents, mais imaginent que ces derniers espaces pourraient être des espaces de détente avec chaises longues, tonnelles, espaces fermés pour les enfants, interdits aux chiens qui disposeraient d'un espace dédié.
- D'autres participants encore expliquent qu'il faut maintenir les jeux collectifs au centre du parc et suggèrent en pied d'immeuble, un parcours végétal pédagogique de senteurs : Thym, Lavande,... sur le modèle du parc G. Brassens. Certains complètent en demandant pour ces espaces des plantations et des fleurs.

Plus globalement les participants sont partagés, à propos de l'usage des pieds d'immeubles, entre le souhait de la tranquillité qui peut leur faire préférer un espace d'agrément et celui d'un espace de rencontre et d'échange pour les résidents qui les amènent à envisager des équipements pour les enfants, des bancs...

Il est enfin rappelé que les rez-de-chaussée doivent être protégés des regards indiscrets.

2.2. QUESTION 2 : LES ESPACES VERTS

AUJOURD'HUI :

- Pouvez-vous décrire les espaces verts sur Paul Bourget ?
- Sont-ils satisfaits ? Oui/Non Quels sont les éléments importants à conserver ? Que souhaiteriez-vous voir changer ?
- Fréquentez-vous le parc Kellermann, les squares Robert Bajac et Hélène Boucher ? quels intérêts présentent-ils pour vous ? Que souhaiteriez-vous modifier ?

Les réponses des participants :

Les participants sont globalement satisfaits de l'ambiance et de l'aménagement du square actuel mais ils souhaitent que plusieurs points soient améliorés :

- Les déjections canines sont considérées comme un vrai problème dans le square et ils ont de plus en plus de mal à les supporter. Les participants demandent qu'un endroit soit dédié aux chiens.
- Ils évoquent les barbecues sauvages et souhaiteraient qu'un espace leur soit réservé et organisé mais situé loin des espaces de jeux pour enfants, là où ces barbecues se pratiquent actuellement.
- La propreté et l'éclairage, selon eux, font actuellement grandement défaut.
- Ils rappellent que les pigeons ne doivent plus être nourris par les habitants.
- Ils ne veulent plus voir de « business » dans le parc.
- Ils demandent un réaménagement et un meilleur entretien du chemin le long du périphérique.
- Ils indiquent qu'il manque fortement dans la partie centrale du square de bancs avec dossiers et des jeux.
- Ils souhaiteraient que les pelouses soient « habillées de nombreuses couleurs végétales : de fleurs, d'arbres, ... »
- S'agissant du parc Kellermann
 - Ils considèrent qu'il est bien entretenu et très accessible.
 - Mais ils évoquent fortement les questions de sécurité, estiment qu'il faut organiser une meilleure surveillance pour qu'il soit possible de laisser les enfants jouer dans le parc, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Une participante évoque le cas de ses enfants qui ont déjà ramené des seringues trouvées dans le parc.
 - Ils considèrent que l'entrée du parc doit être sécurisée, non accessible 24h/24, gardienné dans la journée et fermé avec des grilles la nuit.

EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU QUARTIER :

- Quelle ambiance souhaitez-vous pour l'espace vert au cœur du quartier ?
- Quels usages ou activités ? Pour quels publics ? A quelles conditions cela peut fonctionner ?
- Rapport entre l'espace vert de Paul Bourget et les autres espaces verts (parc Kellermann, squares Robert Bajac et Hélène Boucher) ?
- Complémentarité des usages ? Les continuités (visuelles, physiques) à maintenir ? à améliorer ?

Concernant le parc Kellermann, les participants souhaitent que soient installés :

- Une buvette « plus sympathique » et plus grande, avec la possibilité de s'asseoir pour boire un rafraîchissement.
- Des toilettes publiques.
- Un mur d'escalade pour les enfants et ados. Sur ce point, certaines personnes pointent les problèmes de sécurité que cela pourrait poser.
- Des poneys ou des petits ânes pour faire des promenades.
- Des jeux de société sur tables ou au sol.

Concernant les espaces verts du quartier, les participants imaginent un espace paysagé, « beau », calme, convivial, propre et sécurisé :

- Un parc arboré et paysagé avec bassin et fontaine ou par exemple avec une plaque imitant l'eau courante comme sur les quais de Bordeaux.
- Une œuvre d'art.
- Des bancs avec dossiers.
- un kiosque à musique pour animer le square avec des petits concerts (kiosque qui pourrait aussi se trouver dans le parc Kellermann).
- Des activités multi-générationnelles (non bruyantes et non-violentes) ; des jeux pour les enfants ; un circuit pour vélos, notamment pour les petits, bien balisé et sécurisé ; un espace de jeux de société.
- Des toilettes publiques et des sanisettes pour chiens et des gardiens pour veiller aux usages, à la propreté et à la sécurité du parc, pouvant sanctionner les propriétaires en cas de non respect des règles d'hygiène.
- Concernant les plantations, ils demandent qu'il n'y ait plus de tilleuls.

Les liens et complémentarités entre les différents squares et parc sont imaginés de la façon suivante :

- Ils imaginent l'espace Paul Bourget comme un espace paysager, calme, serein, avec des jeux pour les enfants ou les adultes, mais pas d'activités sportives qu'ils estiment mieux implantées dans le parc Kellermann ou le square Bajac. Ainsi ils considèrent que les sports de glisse ont plus leur place dans le square Bajac.

2.3. QUESTION 3 : LES DEPLACEMENTS ET LES STATIONNEMENTS

AUJOURD'HUI :

- Quelle est la place des déplacements doux (piétons, vélos) sur Paul Bourget ?
 - ☐ Sont-ils satisfaisants ? Oui / Non
 - ☐ Que souhaiteriez-vous conserver ? Que souhaiteriez-vous voir changer ?
- Quelle est la place de la voiture (circulation, stationnement) sur Paul Bourget ?
 - ☐ Etes-vous satisfaits ? Oui / Non
 - ☐ Que souhaiteriez-vous conserver ? Que souhaiteriez-vous voir changer ?

Réponses des participants :

- **Un premier groupe de participants** considèrent que les trottoirs du quartier Paul Bourget ne sont pas assez larges.
- **Ils sont rejoints par d'autres participants** qui trouvent également que les trottoirs ne sont pas assez larges côté bâti, contrairement au côté opposé (côté Résidence des Jours Heureux) alors que, selon eux, cela devrait être le contraire puisque la circulation piétonne y est plus dense.
- Ils souhaitent davantage de passages piétons protégés.
- Actuellement, la place de la voiture est considérée comme satisfaisante bien qu'ils soulignent un certain nombre d'inconvénients :
 - ☐ Beaucoup de voitures étrangères au quartier viennent y stationner
 - ☐ Ils signalent également la présence de camionnettes et de fourgons en permanence dans le quartier qui sont, visiblement, occupés par des personnes qui y vivent.

EN VUE DE L'AMENAGEMENT DU QUARTIER :

- A quelles conditions l'espace serait-il agréable pour tous les modes de déplacement ?
- Quels aménagements prévoir ?
- Comment concilier ouverture du quartier, calme et sécurité des déplacements ?

Les participants d'un premier groupe souhaiteraient « une rue urbaine à sens unique avec un stationnement d'un seul côté et des grands trottoirs protégés avec des espaces verts ». Ils estiment que :

- La nouvelle voie doit être sécurisée au maximum pour les piétons.

- Qu'elle ne doit pas servir de voie d'évitement (en cas d'embouteillage sur l'avenue de la porte d'Italie), comme beaucoup le craignent.
- Et qu'il faut penser au passage des pompiers et prévoir une certaine largeur.

Un second groupe de participants considère également qu'il faut éviter que la future rue soit utilisée comme un itinéraire d'évitement. Ils sont en tout point d'accord avec les participants de l'autre table et s'interrogent par ailleurs sur la pertinence du projet de passerelle reliant le quartier au Kremlin-Bicêtre. Selon eux, cette passerelle relierait le square à une voie résidentielle, très calme.

Mme Elsair, précise que la rue ne sera jamais immensément circulée. Il est donc possible d'aménager des trottoirs larges avec une identité urbaine, une seule voie de circulation,... Selon les experts, il n'y aura pas beaucoup plus de circulation qu'actuellement. Le risque des rues en impasse, comme l'est la rue actuelle, est de créer des endroits dits « aveugles » ou « rodéos » pouvant créer de l'insécurité.

- Quels sont les avantages et les inconvénients de places de stationnement en sous-sol et en surface ? (Type de stationnement à garder en surface ? Façon d'accéder aux places en sous-sol ?)

Mme Souchay, sous-directrice de l'aménagement de la Direction de l'Urbanisme, explique que le règlement d'urbanisme prévoit, lors de la construction d'un immeuble, qu'un parc de stationnement soit aménagé avec une place de stationnement pour 100m². C'est le principe de construction retenu pour cette opération.

Réponses des participants :

- Des participants indiquent qu'il ne faut pas prendre en compte seulement les 350 logements mais également l'hôtel, les bâtiments d'activités, les étudiants,...
- Certains suggèrent que deux ou trois parkings soient créés excentrés du cœur de quartier en s'assurant que la circulation ne soit autorisée que de manière exceptionnelle afin notamment d'éviter le trafic d'évitement.

Mme Souchay explique qu'une des solutions pourrait être de rendre la rue à sens unique et d'organiser une « boucle » ne permettant pas, lorsque les automobilistes l'empruntent, d'éviter la zone embouteillée et au contraire les ramenant à leur point initial.

Les participants d'un autre groupe ont analysé les avantages et les inconvénients des deux types de stationnement :

- Pour le stationnement en surface, ils y voient trois avantages : un gain de temps, la possibilité de se garer plus près de chez soi et de « garder un œil sur sa voiture ».

- Pour le stationnement en sous-sol, ils y voient comme avantage la protection de leur voiture (conditions climatiques) et la sécurisation de leur stationnement si le parking est gardé.
- Ils estiment toutefois qu'un parking en sous-sol non gardé pourrait créer de l'insécurité.
- Ils concluent leur analyse en précisant que le mieux serait de conjuguer un stationnement en surface et un en sous-sol.

Concernant la compatibilité des caves et des parkings, une participante s'inquiète de savoir si des caves pourront être aménagées si l'on aménage des parkings en sous-sol des immeubles. **Mme Souchay** confirme que l'aménagement de parkings en sous-sol n'empêche pas celui de caves.

Concernant les entrées de parkings, certains proposent qu'il y ait une double entrée : par les ascenseurs et par l'extérieur. D'autres souhaiteraient pouvoir y accéder de l'extérieur avec une télécommande et que le parking soit réservé aux seuls résidents.

Une discussion s'engage sur le parking Vinci, la compatibilité de ses horaires d'ouverture avec les besoins des habitants de banlieue et la possibilité d'y réserver des places pour les résidents.

Il est convenu de façon globale que ce parking public est nécessaire, pour les personnes venant de banlieue, mais aussi pour les nouvelles activités qui seront implantées dans le quartier. Qu'il est nécessaire que les résidents disposent de parkings réservés, notamment en sous sol des bâtiments ce qui n'empêcherait pas d'imaginer des places résidents dans le parking public.

ANNEXE 4

Compte-rendu de l'atelier avec les délégués de classe du collège Evariste Galois

Cet atelier a eu lieu le 9 février 2012 au Centre international de séjour de Paris (CISP Kellermann) - 75013 Paris

Cet atelier fait suite à la distribution d'un questionnaire dans toutes les classes du collège

SOMMAIRE

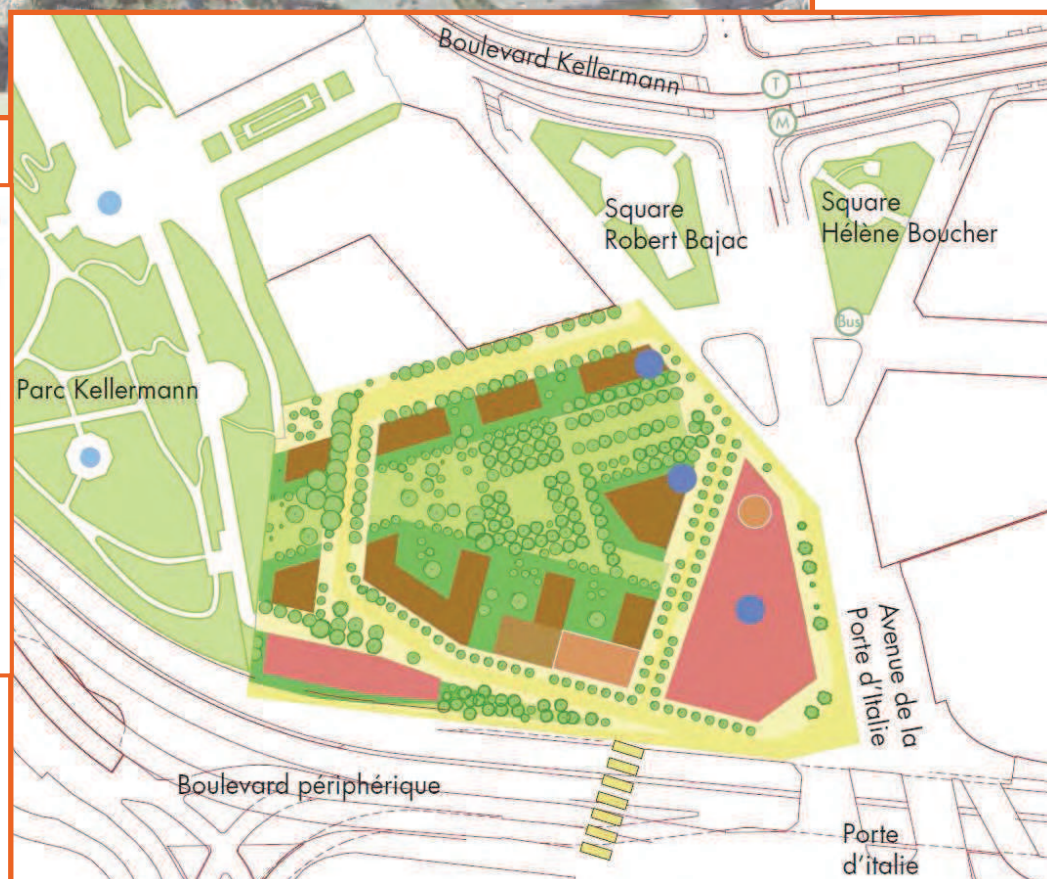
1.	PRESENTATION DE L'ATELIER	56
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	57
2.1.	TRAVAIL SUR DES PHRASES ISSUES DU QUESTIONNAIRE COLLEGIENS	57
2.2.	COMMENTAIRES EMIS SUR LES PLANCHES PHOTOS	60

1. PRESENTATION DE L'ATELIER

Intervention de Marie-Catherine Bernard, du cabinet Res publica, chargée d'animer la concertation sur le projet.

Intervention de Mariam Boujmaa, en charge du projet de l'opération Paul Bourget à la direction de l'urbanisme, expliquant le dispositif d'élaboration du projet urbain et de sa réalisation et rappelant les plans de la situation actuelle du site et les objectifs du projet d'aménagement.

Cette réunion se fait en présence de M. Jacques Leroy, photographe à la direction de l'urbanisme de la Mairie de Paris.



Déroulement de l'atelier :

- Les délégués de classe doivent classer, dans un premier temps, 5 phrases tirées des questionnaires diffusés à l'ensemble des élèves du collège et auxquels ils ont répondu.
- A la suite de cet exercice, les délégués doivent, par groupe, construire une nouvelle phrase ou un ensemble de mots pour décrire le quartier tel qu'ils l'imaginent ou pour ajouter des éléments qui leur semblent manquer dans les phrases qui leur ont été présentées.
- Ensuite, chaque table restitue son classement en expliquant le choix adopté et la phrase qu'ils ont construit ensemble.
- Goûter.
- Dans un second temps, chaque groupe de travail dispose d'un document présentant des images de références associées à un thème précis : les balcons, les espaces verts, les jeux. Par groupe, ils commentent les différentes planches de photos.

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

2.1. TRAVAIL SUR DES PHRASES ISSUES DU QUESTIONNAIRE COLLEGIENS

Classement des phrases

Chaque groupe disposait de 5 phrases à classer, il devait ensuite commenter ce classement et recomposer une phrase.

- Groupe 1 (une seule table disposait de cette planche) : les collégiens ont priorisé les phrases de la façon suivante :

Priorisation des phrases issues du questionnaire collégiens	
J'imagine un quartier pour tout le monde, moins isolé, avec une bibliothèque qui ferait venir des gens pour les livres et qui découvrirait le quartier.	1
J'imagine un quartier avec des commerces comme Claire's, un Virgin ou une FNAC et un restaurant comme un Mc Donald's.	2
J'imagine un quartier où on pourrait planter plus de végétation, des arbres et des fleurs.	3
J'imagine le quartier avec des espaces sportifs comme dans le parc Kellermann : un terrain de skate, de basket, de foot, du ping-pong, de la musculation,...	4
J'imagine le quartier avec des allées où les voitures ne peuvent pas circuler.	5

- Groupe 2 (deux tables disposaient de cette planche) :

Priorisation des phrases issues du questionnaire collégiens		
J'imagine un quartier moderne avec beaucoup d'espaces et des espaces verts.	1	2
J'imagine le quartier avec des pistes cyclables et des grands trottoirs.	3	1
J'imagine un quartier avec des espaces pour les personnes du troisième âge et aussi avec un centre d'animation pour les jeunes et un club de théâtre pour tous.	2	4
J'imagine un quartier avec un parc où on peut amener ses animaux, où il n'y a pas trop de bruit et pas de crottes de chien.	4	3
J'imagine un quartier avec une piscine ou une patinoire.	5	5

- Groupe 3 (deux tables disposaient de cette planche)

Priorisation des phrases issues du questionnaire collégiens		
J'imagine un quartier pour tous les âges avec des aires de jeux pour les plus petits, des endroits de discussion et de sport pour les jeunes, des commerces pour les adultes et des promenades avec des plantes et des fleurs pour les personnes âgées.	2	1
J'imagine un quartier avec des immeubles qui auraient des ascenseurs à tous les étages et des parkings en sous-sol.	1	2
J'imagine un quartier tranquille avec des jeux, des bancs, des espaces verts pour se promener et des magasins pour ne pas faire de longs trajets pour aller faire ses courses.	3	4
J'imagine un quartier avec des espaces aménagés pour les jeunes : espace wifi dans le jardin, cyber-café, maison de jeunes, petite école de danse, salles où ils peuvent se réunir,...	4	3
J'imagine un quartier avec des espaces pour pique-niquer et un potager.	5	5

Commentaires

Les délégués ont particulièrement insisté sur le fait que le projet devait favoriser les aménagements et les équipements qui rassemblent les habitants de tous les âges.

- Ils souhaitent que le quartier soit plus animé avec des activités pour les jeunes et les moins jeunes, plus ouvert sur l'extérieur (avec des activités, des commerces, des services attractifs) et avec de la végétation.
- Ils le veulent agréable, avec des jeux pour tous et des espaces de promenade.

- Dans la même idée, ils considèrent que les activités de pique-nique ne concernent qu'une partie des habitants et ne sont pas assez porteuses de rapports intergénérationnels.

Ils priorisent dans leurs réponses le confort de vie dans les différents espaces et la qualité de ces espaces : dans les immeubles grâce aux ascenseurs, dans les appartements grâce à l'ensoleillement, dans les espaces publics grâce aux bancs, au mobilier urbain ...sur les besoins évoqués de commerces (même s'ils ne négligent pas totalement cette dimension)

Concernant les activités sportives, beaucoup considèrent qu'il y a déjà de nombreux espaces qui y sont consacrés dans le quartier : Poterne des Peupliers, Baudricourt, Stade, piscine,... et qu'il suffirait de les renforcer.

S'agissant des déplacements

- Certains ont souligné la nécessité d'aménager des liaisons cyclables et piétonnes dans le quartier.
- Les délégués ne sont pas tous d'accord sur le fait de voir des voitures circuler dans le quartier. La plupart souhaite que le quartier soit plus ouvert et considère la circulation comme une bonne chose en termes d'animation, certains émettent des réserves en précisant qu'elle doit être accompagnée de dispositifs de sécurité et d'autres encore soulignent le caractère non-écologique de l'ouverture à la circulation d'un quartier dominé par les espaces verts. Il a été proposé de faire une zone 30 Km/h pour sécuriser la rue tout en laissant les voitures circuler.

Les nouvelles phrases construites par les groupes de délégués

Chaque groupe de collégiens devait recomposer une phrase synthétisant ses attentes sur le quartier. Les groupes ont formulé les phrases de synthèse suivantes :

- « Un quartier **moins isolé** pour tout le monde avec un restaurant comme un Mc Donald's, des commerces et des activités qui attirent d'autres quartiers. Le Mc Donald's et les commerces permettront d'ouvrir le quartier à des personnes extérieures au quartier. »
- « Nous imaginons un quartier où l'on pourrait se déplacer en vélo ou à pied dans des **grands espaces verts**. Pouvoir promener les animaux de compagnie. »
- « Nous imaginons un quartier **moderne adapté à tous les âges** et avec beaucoup d'espaces verts et éventuellement une bibliothèque. »
- « Nous pensons que nous avons représenté les jeunes et les personnes âgées, mais pas assez les adultes. Il faudrait, par exemple, **des espaces de détente** pour les adultes. »

- « Nous imaginons un quartier **pour tous les âges**, avec des immeubles qui auraient des ascenseurs. »

2.2. COMMENTAIRES EMIS SUR LES PLANCHES PHOTOS

L'analyse des réactions des collégiens aux photos de référence montre qu'ils sont attachés :

Pour les balcons et loggias à :

- La lumière que peut apporter un balcon dans un appartement. Ils le voient comme « une ouverture sur le monde » ;
- L'espace supplémentaire qu'il crée, pour permettre « l'aménagement d'une nouvelle pièce ». Le principe de loggias est apprécié ;
- La possibilité d'apporter de la végétation : « de la verdure, des fleurs, des arbres ».

Ils imaginent des espaces privés en extension à leur appartement et sans vis-à-vis et plutôt des balcons de couleur neutre ou en verre pour qu'ils puissent plaire à tous les habitants. Ils le voient comme une vraie pièce qui peut apporter de la lumière dans l'appartement.

Une photo de référence représentant des balcons intégrés dans la façade de l'immeuble a entraîné un débat entre les collégiens, certains la rejetant à cause des potentiels vis-à-vis, mais d'autres soulignant son intérêt architectural : « c'est original, ça change des autres balcons ».

Pour les espaces verts

Les délégués ont privilégié les jardins et les espaces verts qui permettent de créer de l'animation. Ils aimeraient que les espaces verts du quartier soient appropriés par tous, qu'il y ait de l'animation, du monde...

- Ils ont préféré les jardins très paysagés plutôt que des grands espaces moins conviviaux ; Ils se sont systématiquement opposés à tout ce qui était « rectiligne », « trop parallèle » et trop « aligné » ;
- Ils insistent sur l'importance de conserver les lieux « propres et calmes » ;
- Ils souhaitent des espaces très verts avec une « belle végétation » et un « espace attirant », « avec une belle vue ».

Un débat s'engage sur les jardins potagers, certains n'y voyant aucun intérêt (on peut acheter ses légumes au supermarché), d'autres soulignant que c'est un petit coin de verdure pour les gens vivant en ville qui peuvent ainsi jardiner.

Pour les jeux dans le quartier

La priorité pour les délégués, sur ce sujet en particulier, est que les espaces et les activités soient les plus intergénérationnels possibles. Au regard des photos qui leur étaient proposées, ils ont privilégié :

- Le terrain de pétanque, car il réunit des personnes de tout âge et ce n'est pas très coûteux. Il est, selon eux, l'exemple parfait de l'équipement qui permet de réunir les différentes générations ;
- Le portique de jeux est vu positivement par les délégués parce qu'il réunit les enfants et les parents « qui peuvent discuter sur les bancs » ;
- Ils aimeraient un parc où ils peuvent « jouer entre amis ».

Ils ont ensuite suggéré un certain nombre de pratiques sportives à réaliser dans les espaces verts du quartier qui pourraient plaire aux jeunes et intéresser d'autres personnes :

- Le basket peut réunir beaucoup de personnes ;
- Certains expliquent que le ping-pong est un bon sport, qu'il permet une pratique par tous, mais qu'il y en a déjà à Porte de Choisy et Moulin de la Pointe ;
- Une piste de skate existe déjà mais « il faut la garder et l'améliorer » ;
- Une cage de football peut être intéressante pour « éviter de jouer avec des cartables ».

ANNEXE 5

Compte-rendu de l'atelier de synthèse et d'élaboration du cahier de concertation

Cet atelier a eu lieu le 10 mars 2012 au Collège
Evariste Galois - 75013 Paris

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	64
1.1.	PRESENTATION DE L'ATELIER	64
1.2.	PRESENTATION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE COLLEGIENS	64
1.3.	PRESENTATION DU TRAVAIL SUR LE CAHIER DE CONCERTATION.....	64
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	67
A.	LE CALME, LA SERENITE	67
B.	LA « RICHESSE » DE PAUL BOURGET : SES ESPACES VERTS ET SES PAYSAGES	67
C.	LA PROPRETE ET L'HYGIENE	68
D.	LE VIVRE ENSEMBLE : LA CONVIVIALITE, LE VOISINAGE, LE COLLECTIF, LA VIE DE QUARTIER, L'INTERGENERATIONNEL	69
E.	L'ANIMATION, LA VIE URBAINE, LES ACTIVITES	69
F.	LA SOLIDARITE ET L'ACCESSIBILITE	70
G.	LA COMPLEMENTARITE ENTRE LES ESPACES ET LES EQUIPEMENTS	70
H.	LA TRANQUILLITE ET LA SECURITE MAIS SANS ENFERMEMENT	71
I.	LA LUMIERE, LE « BEAU ».....	71
J.	UN HABITAT RECONNAISSABLE ET QUI PRESERVE L'INTIMITE	71
K.	LE CONFORT ET LA QUALITE DE L'HABITAT	72
L.	LA PLACE DE LA VOITURE DANS L'ESPACE PUBLIC MAITRISEE AU PROFIT DES MODES DOUX	72
M.	LA MAITRISE DES COUTS.....	72
N.	L'OUVERTURE DU QUARTIER.....	73
O.	LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	74
3.	CONCLUSION	75

1. INTRODUCTION

1.1. PRESENTATION DE L'ATELIER

Marie-Catherine Bernard, du cabinet Res publica, présente les objectifs de cet atelier : travailler sur l'élaboration d'un cahier de la concertation. Il est également l'occasion de présenter la synthèse de l'ensemble des réflexions qui ont été menées dans les deux ateliers précédents, en intégrant le travail des collégiens. Elle rappelle qu'un autre atelier sur les équipements et les commerces aura lieu en avril ou mai. D'autres moments de concertation pourraient avoir lieu dans un second temps autour de la vie de quartier.

Enfin, une réunion de restitution sera organisée à la rentrée pour expliquer aux habitants comment le projet s'est nourri de leur travail.

1.2. PRESENTATION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE COLLEGIENS

Marie-Catherine Bernard présente le travail qui a été réalisé avec les collégiens. Celui-ci devra être intégré à la réflexion sur le cahier de concertation.

Les 40 délégués du collège Evariste Galois du quartier Paul Bourget ont été rencontrés. Le projet leur a été expliqué et ils ont été chargés de faire passer un questionnaire sur le projet dans toutes les classes. 186 élèves ont répondu à ce questionnaire.

Marie-Catherine Bernard présente une synthèse des résultats. Un rapport complet sur ce questionnaire sera envoyé aux habitants dans un second temps.

1.3. PRESENTATION DU TRAVAIL SUR LE CAHIER DE CONCERTATION

Marie-Catherine Bernard explique que le cahier de concertation permettra de transmettre les enseignements de la concertation aux urbanistes et aux architectes afin qu'ils puissent s'en inspirer.

Le document sera conçu en trois parties :

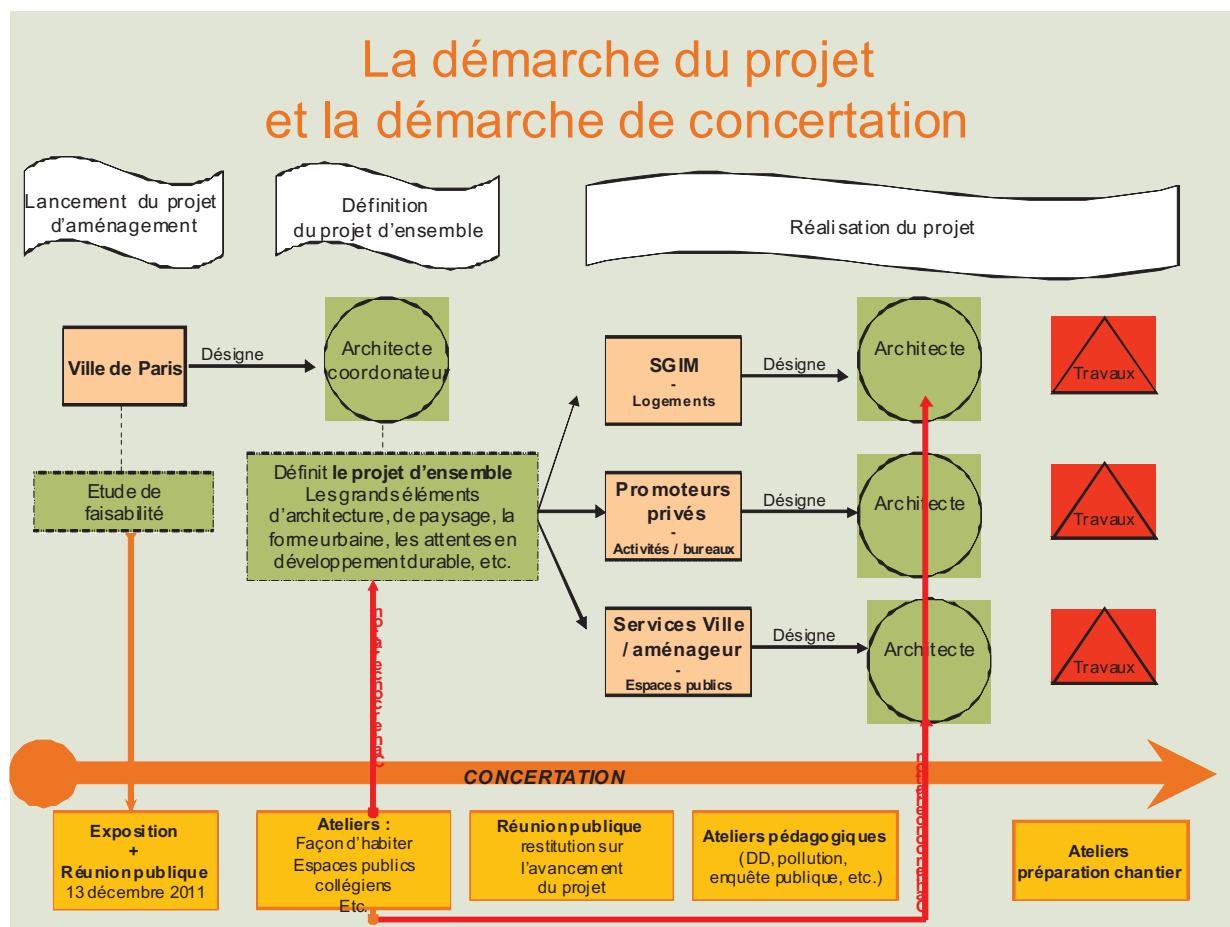
1. Une introduction qui présente les modalités de concertation ;

Un texte reprenant les « valeurs communes » issues de la concertation ;

Des annexes avec tous les comptes-rendus.

A ce cahier, seront jointes, dans un 2ème temps, les réflexions de l'atelier sur la vie de quartier.

Mme Bernard rappelle la manière dont ce cahier de concertation va être utile dans la suite de la démarche du projet. (Voir schéma ci-dessous)



L'ébauche du cahier de concertation, sur lequel les participants vont travailler, a été réalisée de la façon suivante :

- En analysant tous les débats y compris les travaux des collégiens, pour rechercher les valeurs, les principes, les critères auxquels les participants sont attachés pour le projet d'aménagement ;
- En cherchant à comprendre les problématiques et les enjeux que les participants y associent ;
- En reprenant des exemples de propositions et de remarques pour illustrer ces valeurs ;
- En identifiant parfois des éléments contradictoires, ou des questions restées en suspens afin d'alimenter la discussion.

Les valeurs identifiées sont les suivantes :

- A. Le calme, la sérénité
- B. La « richesse » de Paul Bourget : ses espaces verts et ses paysages
- C. La propreté et l'hygiène
- D. Le vivre ensemble : la convivialité, le voisinage, le collectif, la vie de quartier, l'intergénérationnel
- E. L'animation, la vie urbaine, les activités
- F. La solidarité et l'accessibilité
- G. La complémentarité entre les espaces et les équipements
- H. La tranquillité et la sécurité mais sans enfermement
- I. La lumière, le « beau »,
- J. Un habitat reconnaissable et qui préserve l'intimité
- K. Le confort et la qualité de l'habitat
- L. La place de la voiture dans l'espace public maîtrisée au profit des modes doux
- M. La maîtrise des coûts
- N. L'ouverture du quartier
- O. La lutte contre les nuisances et le respect de l'environnement

L'objectif de l'atelier est de parvenir à un tableau qui exprime le mieux possible les résultats de la concertation. Le travail sera organisé de la façon suivante :

1. Relire la liste des 15 valeurs ;

Etudier les 5 valeurs dont dispose chaque table : lire les enjeux, les exemples de propositions, les questions et contradictions, puis en discuter et répondre aux questions suivantes :

- ☐ Vous reconnaissez vous dans cette valeur ? Les problématiques et enjeux sont-ils conformes à ceux que vous pensez ? Les exemples de propositions sont-ils correctement choisis ? Etes-vous d'accord avec les remarques ?

Reprendre ensuite la liste des valeurs et l'étudier de façon globale ;

Se demander enfin si : Des valeurs importantes ont-elles été oubliées ? Certaines valeurs n'ont-elles pas leur place dans la liste ? Certaines autres sont-elles à reformuler ?

Un porte-parole par table restituera ensuite le résultat de la réflexion collective. Cela permettra d'organiser une discussion avec l'ensemble des participants sur chaque valeur et de modifier le document avec eux en validant ou non les différentes valeurs proposées et en les commentant.

Le travail par table se déroule en trois temps :

- Lire ensemble la liste des valeurs (10 mn)
- Etudier les 5 valeurs (50mn)
- Reprendre la liste de façon globale (15 mn)

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

Toutes les valeurs proposées ont été validées par l'ensemble des participants. Seul le terme de « village » a fait débat. Cependant plusieurs remarques ou compléments d'explications ont été donnés par les participants.

A. LE CALME, LA SERENITE

Les commentaires des participants sont les suivants :

- La présence d'espaces verts offre une grande sérénité au quartier et aux résidents. Cependant, ils souhaitent la présence d'activités ou de commerces en pied d'immeuble pour ne pas « faire cité-dortoir », compatibles avec cette valeur de calme et de sérénité : cabinet médical, para médical,... Certains soulignent les conditions d'implantation d'un cabinet médical ou d'une autre profession libérale dans les immeubles. Il doit, selon eux, être possible d'y accéder sans rentrer dans l'espace résidentiel pour une question de sécurité. D'autres suggèrent de l'installer à côté des futurs bureaux.
- Les activités sportives ou qui sont susceptibles de générer du bruit doivent rester au square Bajac. Ils précisent qu'il suffit de « maintenir l'existant sans en faire plus ».
- Ne pas oublier le calme à l'intérieur des appartements en pensant à l'isolation phonique.
- La circulation sur la voie circulaire dans le quartier doit être contrôlée pour éviter des nouvelles nuisances sonores.
- Les appartements du rez-de-chaussée doivent être aménagés avec une belle qualité paysagère et un travail sur la protection phonique.
- Une allée arborée équipée d'un mobilier urbain de qualité, notamment de bancs avec dossier.
- Le calme ne doit pas être appliqué avec excès, « sinon à quoi bon être dans une ville ? », le quartier ne doit pas être un dortoir.

B. LA « RICHESSE » DE PAUL BOURGET : SES ESPACES VERTS ET SES PAYSAGES

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Conserver l'identité du quartier par le maintien des espaces verts. Ils confirment que les espaces verts sont une valeur très importante du quartier Paul Bourget.

- Quelques propositions supplémentaires : « des espaces verts calmes et agréables à voir », « des bancs pour la convivialité, mais pas sous les fenêtres », « prévoir un jardin partagé ou pédagogique », « prévoir la récupération des eaux pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage (trottoirs, locaux poubelles, containers poubelles,...).
- Pour ce qui est des propositions des collégiens ils soulignent que l'endroit n'est pas fait pour promener « son chien ou son cochon d'inde »
- Les collégiens demandent des fleurs, beaucoup de végétation,...

L'urbaniste explique qu'il existe des solutions pour réduire les coûts de ce type d'aménagement. De plus, elle indique que la question du coût exprimée n'est pas forcément un coût résidentiel.

- Un espace vert diversifié qui ne génère pas de nuisance ou un coût trop important et qui ne peut pas être facilement « saccagé ».

L'urbaniste considère que « si l'entretien d'un aménagement n'est pas envisagé sur le long terme, il ne faut pas le réaliser ».

- Le quartier possède des tilleuls depuis très longtemps qui n'ont pas été élaguées depuis plusieurs années et que leurs feuilles glissent et collent beaucoup ce qui peut être dangereux pour les voitures et les piétons.
- Si l'objectif est de faire une entrée sur Paris esthétique et qui donne envie de s'y promener, l'investissement doit être à la hauteur de cette ambition. L'entretien du jardin doit se faire sur des fonds publics.
- Concernant la partie privative, il faut aussi tenir compte du protocole d'accord et de l'engagement signé concernant le coût des loyers et des charges qui ne doivent pas dépasser 20% des revenus.
- Cette qualité du quartier ne doit pas non plus être mise en avant avec excès. Les participants rappellent que le parc Kellermann est à proximité.
- Les espaces verts, aujourd'hui, servent de lien avec les immeubles. Dans le projet, les participants craignent que ces espaces verts qui seront au centre du quartier ne séparent les immeubles plus que ne les relie. Les espaces verts ne doivent pas être seulement un lieu à regarder mais doit être un endroit de passage.

C. LA PROPRETE ET L'HYGIENE

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Réserver un espace pour les animaux, au cœur des espaces verts existants et nouveaux, tout en respectant les autres espaces.

- Les participants soulignent l'importance de faire respecter les règles de savoir-vivre entre les locataires.
- Manque d'information sur le suivi des conflits entre voisins.

D. LE VIVRE ENSEMBLE : LA CONVIVIALITE, LE VOISINAGE, LE COLLECTIF, LA VIE DE QUARTIER, L'INTERGENERATIONNEL

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les participants sont très satisfaits des propositions faites par les collégiens sur la convivialité intergénérationnelle.
- Aménager une restauration rapide, un salon de thé ou café-brasserie pour que les jeunes puissent s'y rencontrer ainsi que les résidents, les étudiants,...
- Les petits commerces (pressing, boulangerie, brasserie,...) rendraient vie au quartier et un quotidien plus agréable pour les habitants.
- L'harmonie doit être maintenue entre les règles de vie européenne et en respectant les cultures. Ils soulignent que les gens ont des habitudes qui doivent être respectées au quotidien, prenant l'exemple de certaines personnes qui ne pourraient pas toucher de chiens de par leur religion, il ne faudrait pas interdire les chiens dans la résidence. Ces différences culturelles peuvent créer de la discorde entre voisins. Cela nécessite donc que les voisins puissent se parler et se comprendre. Cela explique l'importance des espaces canins par exemple.
- Créer un code sur la façon de vivre dans ces immeubles, une sorte de code de bon voisinage. C'est pour cette raison que certains souhaitent l'aménagement d'une salle commune pour tous les bâtiments où les habitants pourraient se réunir en famille, avec les voisins. « Il est important que chacun respecte l'autre. »
- Les participants souhaiteraient que les échanges soient facilités avec une séparation entre les espaces publics et les espaces privés sans heurts. Ils ne souhaitent pas que les entrées soient séparées mais aménagées par hall et par immeuble.
- Le jardin partagé ne convient pas à certain faute de place et pour un manque d'esthétisme. D'autres suggèrent un petit espace partagé réservé qui prendrait peu de place et qui serait joli avec un atelier jardinage organisé par une association.
- Certains ne sont pas d'accord sur l'installation d'un café. Ils considèrent que ceux situés juste en bordure du quartier sont suffisants.

E. L'ANIMATION, LA VIE URBAINE, LES ACTIVITES

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les participants approuvent la création d'un espace théâtral, encadré par des animateurs. Ils sont favorables au développement de toutes autres activités culturelles.
- Aménager des cabinets médicaux aux rez-de-chaussée et sans nuisance sonore. Ils préféreraient ne pas avoir de logements en rez-de-chaussée, ou seulement sous certaines conditions explicitées en atelier : protection, sécurité, lumière, protégé du bruit.
- Certains ne souhaitent conserver que la deuxième partie des enjeux : « que le quartier soit pensé pour les enfants, les jeunes et les adultes ». Pour le reste, ils considèrent qu'il n'y a pas suffisamment d'espace pour faire un espace réservé à chacun.
- Dans les propositions faites par les collégiens, ils retiennent la volonté d'un quartier animé et pour tous, une bibliothèque pour tous et une restauration rapide pour tous qui permet une réelle convivialité.
- Concernant la restauration rapide certains critiquent cette proposition dénonçant la mauvaise qualité de la nourriture. Mais les partisans de cette proposition répondent qu'il est question ici d'un lieu de partage et de rencontre et d'échange entre génération plus que d'un type de nourriture : les mamies viennent avec leurs petits enfants, les gens seuls peuvent y manger, les parents également,...
- Nécessité d'aménager un espace de jeux protégé et sécurisé pour les petits enfants, de 2 à 11 ans, en excluant les adolescents et en y interdisant les chiens.
- Ils ne souhaitent pas avoir de centre commercial ni de restaurants chinois puisqu'ils sont déjà très présents dans l'arrondissement, proche du quartier.
- Ils relèvent le grand intérêt des collégiens pour une piscine ou une patinoire qui manquent au quartier. Cette proposition a déjà été faite au niveau du centre d'animation, la problématique a déjà été identifiée.

F. LA SOLIDARITE ET L'ACCESSIBILITE

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Concernant l'implantation d'un centre spécialisé pour les SDF, ils précisent qu'il y en a déjà un à proximité, notamment La Mie de Pain. Certains se disent réticents pour accueillir des services sociaux dans le quartier.
- Une résidence semi-médicalisée pour les personnes âgées qui pourraient être aménagées à côté des Jours Heureux et du parc Kellermann.
- Actuellement, il n'existe aucune accessibilité pour les personnes âgées ou handicapées dans le quartier : « Toutes les personnes ont le droit de vivre ».

G. LA COMPLEMENTARITE ENTRE LES ESPACES ET LES EQUIPEMENTS

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Certains souhaitent que les animations dans le quartier soient externalisées au-delà des espaces actuellement étudiés, notamment pour un espace réservé aux jeunes, un kiosque à musique,... Par exemple au parc Kellermann.
- Tous sont d'accord pour valider cette valeur défendue dans celles précédentes.

H. LA TRANQUILLITE ET LA SECURITE MAIS SANS ENFERMEMENT

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les activités ne doivent pas « empiéter sur la tranquillité du quartier ».
- Il faudrait prévoir des interphones et des visiophones à l'entrée des immeubles.
- L'éclairage public est une manière de sécuriser le quartier.
- Un aménagement du terrain pour les rez-de-chaussée
- Eviter l'installation de professions libérales aux rez-de-chaussée s'ils ne donnent pas sur l'extérieur.
- Ils préféreraient des pistes cyclables plutôt que des parcours à vélo dans le square qui iraient à l'encontre du calme et de la tranquillité souhaitée. Celle-ci pourrait être intégrée dans une partie réservée et sécurisée pour les enfants. Cependant le quartier peut manquer de place pour cet élément.
- Certains aimeraient que le parc au cœur du quartier soit gardienné mais pensent que cela peut être compliqué. Certains rappellent que cela était organisé dans le passé.

I. LA LUMIERE, LE « BEAU »

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les participants approuvent cette formulation.
- Ajouter l'importance de l'éclairage public dans cette rubrique.

J. UN HABITAT RECONNAISSABLE ET QUI PRESERVE L'INTIMITE

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Il faut éviter les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Le bois peut mal vieillir.
- Pas plus de 2 à 4 logements par palier.
- Dans les logements, aménager un balcon privé et loggias.
- Pour les logements de rez-de-chaussée, ils souhaitent qu'une attention soit portée sur la sécurité, la protection, le contrôle, le bruit et une bonne gestion de la végétation et des mouvements de terrain.

K. LE CONFORT ET LA QUALITE DE L'HABITAT

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Si les baies sont coulissantes il faut un balcon pour l'entretien des vitres. Par contre, si les ouvertures sont « à la française », le balcon n'est pas indispensable. Certains participants sont pour les ouvertures « à la française », d'autres pour l'ouverture coulissante. L'important, pour eux, est de pouvoir les nettoyer.
- Une bonne insonorisation, des matériaux facile d'entretien pour le sol, des wc et cuisine séparés dans les studios.
- Certains considèrent que s'il y a une cave il n'y a pas besoin de cellier, d'autres espèrent les deux : « c'est très important d'avoir un espace de rangement extérieur aux logements, mais également au moins deux placards dans l'appartement. ». Il serait utile, selon eux, dans l'appartement, d'avoir une petite pièce qui servirait de débarras permettant de faire sécher le linge, stocker les bouteilles d'eau,... cela libérerait de la place dans l'appartement. C'est l'équivalent d'un cellier, ce qui n'a rien à voir, pour eux, avec une cave. Une participante explique qu'elle n'aime pas les caves parce qu'il y a des rats.
- Ils souhaitent que les studios ne soient pas destinés aux personnes âgées. Celles-ci, rappellent-ils, sont arrivées dans les années 60 avec une famille qui a disparue. Ils ont donc des grands appartements avec plein de souvenirs, ils ne souhaitent pas qu'elles soient installées dans un studio en passant de 60m² à 15m². Le minimum est un deux pièces. Ils se demandent donc à qui s'adressent ces studios.

L. LA PLACE DE LA VOITURE DANS L'ESPACE PUBLIC MAITRISEE AU PROFIT DES MODES DOUX

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Ils sont favorables aux modes doux, même si « parfois il n'est pas agréable de faire du vélo parce qu'il pleut, il fait froid,... » Certaines personnes âgées préfèrent encore la voiture aux transports en commun. Cette position sur la voiture n'est pas

l'opinion de la salle qui considère que les transports en commun sont plus pratiques dans Paris.

- Pour les collégiens, les transports en commun représentent la condition de liberté de déplacement.

M. LA MAITRISE DES COUTS

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les participants souhaitent que les aménagements ne se reposent pas trop sur les loyers.
- Maîtriser les coûts de l'énergie en particulier : chauffage central, compteurs intelligents, isolation thermique et phonique.
- Inscrire dans le rapport que les participants ne souhaitent pas du chauffage électrique qui coûte le plus cher. Ils souhaitent privilégier le chauffage central, si possible en énergie renouvelable.
- Pour la cuisine, ils souhaitent pouvoir utiliser le gaz s'ils le souhaitent car l'électrique est trop coûteuse. Certains précisent que le gaz est très pratique, mais que pour certaines personnes âgées cela peut être très dangereux si elles oublient de le fermer.

Mme Bernard indique que cela ne se fait plus pour des raisons de sécurité.

Alexandre Bouton, architecte-coordonateur, explique que de nombreuses réflexions sont menées chez EDF, en lien avec le ministère de l'écologie, pour optimiser la consommation énergétique. L'idée du compteur intelligent c'est d'informer le producteur d'énergie sur la consommation du producteur, d'adapter la consommation et d'informer la personne sur les périodes d'utilisation où il optimisera sa consommation. Les compteurs vont évoluer naturellement et seront pris en compte par l'énergéticien, notamment avec les « smart grid ».

N. L'OUVERTURE DU QUARTIER

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les participants approuvent la formulation de la valeur.
- Mieux pouvoir identifier l'accès au parc Kellermann, notamment avec un fléchage.
- Maîtriser l'entrée des voitures dans le quartier et le stationnement des voitures ventouses. Ils souhaitent que l'espace soit ouvert à condition que les personnes qui y rentrent respectent les conditions d'usage. Elle fait part également d'une demande de crèche et/ou halte-garderie.

Les participants ont débattu autour du terme « village » dans la phrase « rompre un certain isolement, appartenir à la ville de Paris sans perdre le côté village ». Certains sont plutôt favorables pour inscrire « village urbain » plutôt que « village ». D'autres tiennent au côté village. Les participants décident d'inscrire les deux termes : « village et village urbain ».

- Ils souhaitent un marché à la Porte d'Italie.
- Certains expliquent qu'ils ne sont pas d'accord pour implanter un fast-food qui romprait le calme dans le quartier et amènerait des nuisances, des déchets dans la rue,...Il est plutôt vu par les participants comme un endroit où les gens se retrouvent comme le bistrot, le café à l'époque. « C'est un endroit pas cher où les gens peuvent se retrouver prendre un pot ». C'est un lieu de convivialité et de rencontre. Certains indiquent que ce fast-food pourrait être situé à l'extérieur du quartier pour ouvrir le quartier sans pour autant créer trop de nuisances dans le quartier.

O. LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les commentaires des participants sont les suivants :

- Les participants expliquent que cette valeur est très importante.
- Il faut lutter dans le quartier contre le bruit généré par le périphérique et l'avenue d'Italie mais également celui produit par les voisins à l'intérieur des immeubles, parfois du à la forte insonorisation des bruits extérieurs.
- La voie circulaire ne doit pas être trop passante.
- La qualité de l'habitat doit, selon les participants, permettre de faire entrer la lumière en prêtant attention à sa superficie et à ses aménagements. Ils soulignent l'aspect esthétique et la nécessité de conserver des espaces verts tout en sortant le quartier de l'isolement.

Les valeurs sont donc toutes approuvées et aucune n'a été ajoutée ou supprimée.
--

Remarque : L'Amicale des locataires transmet aux participants et aux équipes présentes une note préparée par ses soins sur le projet d'aménagement. Il est convenu que cette note sera jointe en annexe du cahier de concertation avec les différents comptes-rendus des réunions.

3. CONCLUSION

M. Coumet, Maire du 13^e arrondissement souhaite remercier le cabinet Res publica pour l'animation de ces réunions. Ce travail en atelier a permis de faire émerger des idées, de les faire se confronter, de relever ce qui converge ou non, et cela dans des mots simples. Il considère ce travail essentiel. Il remercie l'ensemble des habitants qui se sont impliqués dans ces différentes réunions et qui ont accepté d'y consacrer du temps. Il explique qu'un groupe de personnes venues de Pantin est venu observer le déroulement de cette réunion de concertation et constater les méthodes mises en place dans le 13^e arrondissement. Les dispositifs mis en place par la Ville de Paris sur ses opérations urbaines les intéressent particulièrement.

Il relève que les propos qui ont été tenus lors de cette réunion ont souvent été dans la modération, à part la demande de piscine qui est l'équipement qui coûte le plus cher. Il considère qu'il est pourtant possible de rêver dans le cadre de ce type de réunion pour revenir ensuite à des considérations plus pratiques en fonction des contraintes liées à ce type d'aménagement. Le seul point sur lequel il se dit un peu étonné c'est la volonté d'un restaurant « fast food » dans le quartier, alors même qu'il passe beaucoup de temps, en tant que Maire, à se battre contre l'implantation de ce type d'enseigne, d'autant plus qu'aujourd'hui le quartier est devenu étudiant. La raison de cette lutte c'est d'abord pour la qualité de la nourriture mais également pour les déchets que ces restaurants génèrent et qui se retrouvent très souvent dans les rues. Il explique que la gestion de ces déchets à Porte d'Italie est très difficile. Il souligne également les nuisances sonores que peuvent produire la venue des voitures pour se rendre dans ce type de restaurants. Cependant il comprend et reconnaît le besoin de lieux dans lesquels les générations peuvent se retrouver.

Il trouve très intéressant d'avoir des recommandations de la part des habitants pour les élus mais pas seulement. Elles sont également importantes pour les urbanistes et les architectes qui pourront ainsi tenir compte d'informations partagées de la part des habitants. L'équipe ne pourra évidemment pas réaliser tous les souhaits des habitants surtout dans le cas de souhaits contradictoires ou les éléments trop coûteux, ou si le quartier ne peut pas accueillir tel ou tel élément par manque de place par exemple. Il faut faire des choix, mais il explique qu'il est préférable qu'ils s'opèrent avec une vision nette de ce qu'attendent les habitants et éviter que l'équipe n'arrive avec une idée préconçue sur ces questions. Dans le cas de cette opération l'équipe travaillera à partir des demandes des habitants dans le but « d'assurer le bonheur des habitants » et une bonne qualité de vie pour les gens qui habiteront le quartier.

Il remercie encore les habitants de leur implication et rappelle que l'ensemble de ce qui a été dit sera inscrit dans un document final, « le cahier de la concertation », qui sera transmis à l'équipe d'urbanistes et d'architectes.

ANNEXE 6

Analyse des réponses au questionnaire rempli par 186 élèves du Collège Evariste Galois

Analyse réalisée par le cabinet conseil Res publica,
mandaté par la direction de l'Urbanisme de la Ville
de Paris

SOMMAIRE

1.	PREAMBULE.....	79
2.	REPARTITION DES ELEVES PAR NIVEAU ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE	80
2.1.	NIVEAU DE SCOLARISATION	80
2.2.	LOCALISATION DES ELEVES	80
2.3.	PARMI CEUX QUI ONT DONNE LEUR ADRESSE :	81
2.4.	POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AU QUARTIER.....	82
2.4.1.	Le traverses-tu pour te rendre au collège ?	82
2.4.2.	Y fais-tu des activités ? Lesquelles ?.....	82
2.4.3.	Si tu n'y habites pas, connais-tu ce quartier ? Pour quelles raisons ?	82
3.	L'APPREHENSION DE L'EXISTANT	82
3.1.	RIEN, OU PRESQUE.....	83
3.2.	CE QUI LEUR DEPLAIT	83
3.3.	CE QUI LEUR PLAIT	83
3.4.	TOUT, OU PRESQUE	85
4.	LEUR QUARTIER REVE	85
4.1.	UN QUARTIER RENOVE, GRAND, MODERNE.....	85
4.2.	UN QUARTIER AMENAGE POUR TOUS ET POUR CHACUN	87
4.3.	UN QUARTIER DYNAMIQUE, QUI BOUGE... ..	89
4.4.	UN QUARTIER AVEC DE L'ESPACE POUR SE DEPENSER	90
4.5.	UN QUARTIER VERT, AVEC DES PARCS... ..	91
4.6.	UN QUARTIER CONVIVAL, SECURE, AGREABLE A VIVRE... ..	91
5.	TEXTE DES QUESTIONS OUVERTES.....	94
5.1.	QU'EST-CE QUI TE PLAIT DANS TON QUARTIER AUJOURD'HUI ?	94
5.1.1.	Habitants du quartier	94
5.1.2.	Habitants d'autres quartiers du 13 ^{ème}	94
5.1.3.	Autres arrondissements ou communes.....	96

5.1.4.	Elèves n'ayant pas mentionné leur adresse	97
5.2.	COMMENT VOUDRAIS-TU QUE SOIT AMENAGE LE QUARTIER PAUL BOURGET POUR LES JEUNES DU FUTUR ?	97
5.2.1.	Habitants du quartier	97
5.2.2.	Elèves n'habitant pas le quartier mais le connaissant.....	98
5.2.3.	Elèves ne connaissant pas le quartier	101

1. PREAMBULE

Cette enquête a été réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du Quartier Paul Bourget.

Afin d'associer les jeunes à la réflexion sur l'évolution du quartier la Ville de Paris et la Mairie du 13^{ème} arrondissement ont souhaité mobiliser les élèves du collège Evariste Gallois.

La DPVI et Res publica se sont adressés aux responsables pédagogiques du collège qui ont fortement soutenus cette initiative, comme ils l'ont fait plus globalement en accueillant dans les locaux du collège l'exposition sur le projet et des ateliers et réunions à destination de la population.

La mobilisation des collégiens s'est organisée de la façon suivante :

- une première réunion a été organisée avec les délégués de classe afin de leur présenter le projet et leur demander leur contribution afin que soit diffusé auprès des autres collégiens un questionnaire
- ce questionnaire a été rempli par les collégiens lors de séance de vie de classe avec l'appui de Anière Pommier la Conseillère Principale d'éducation qui a accompagné tout ce travail
- puis un atelier a de nouveau réuni les délégués de classe qui ont débattu sur la base d'une sélection de phrases issues du questionnaire et sur des images de référence

Le présent document analyse les 186 réponses aux questionnaires.

Remarque

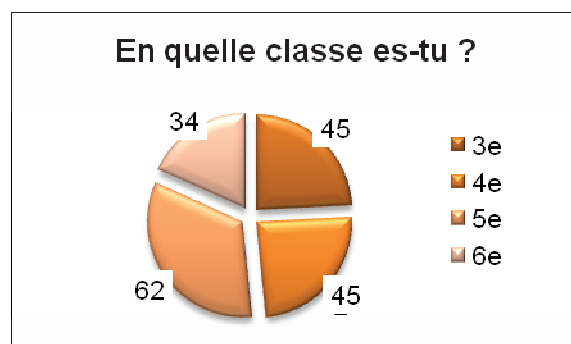
Lorsque nous avons effectué des rappels téléphoniques auprès des habitants du quartier ayant participé à la réunion publique d'ouverture pour les informer des suites de la concertation et les inviter aux ateliers, nous avons à plusieurs reprises discuté avec eux du travail de réflexion mené avec les collégiens.

À plusieurs reprises ils en ont relevé l'importance. Sans vouloir stigmatiser les dégradations (tags, occupation des halls d'immeubles...) – qu'ils semblent comprendre sans cautionner – ils estiment que l'implication des jeunes est un plus pour les amener à respecter leur environnement et les personnes avec qui ils le partagent. Ils ont parlé de « *conditions sine qua non* ».

2. REPARTITION DES ELEVES PAR NIVEAU ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE

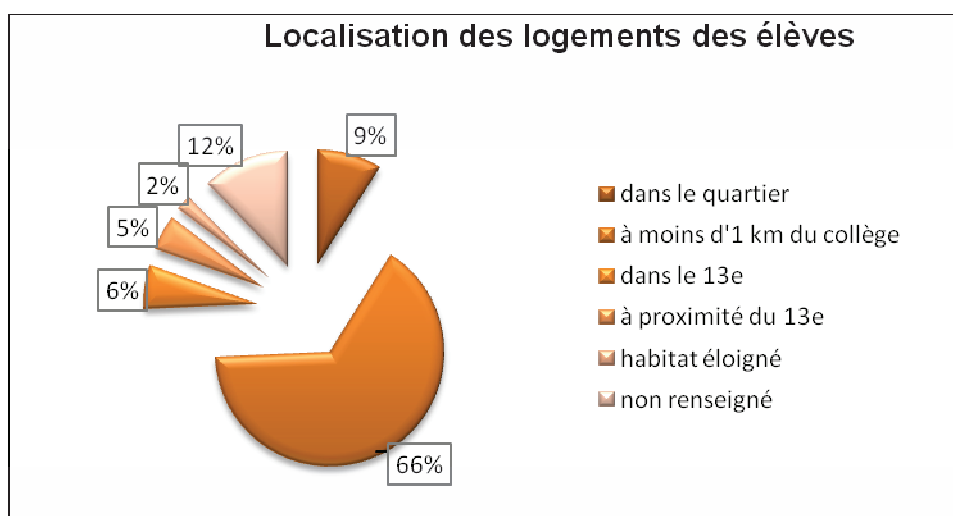
2.1. NIVEAU DE SCOLARISATION

Les quatre niveaux du collège ont été impliqués dans le questionnaire



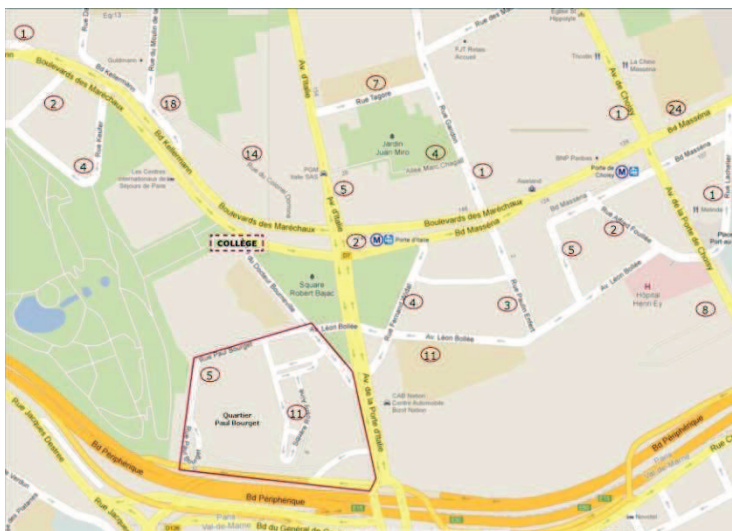
2.2. LOCALISATION DES ELEVES

- 22 n'ont pas donné leur adresse, ou ont donné une adresse erronée, et déclarent ne pas habiter le quartier ;
- 16 élèves habitent le quartier en lui-même ;
- 117 élèves habitent hors du quartier mais à moins d'un kilomètre du collège, dans le même type d'habitat ;
- 11 élèves habitent dans le 13e ;
- 9 élèves habitent à proximité du 13e (le 14e, Ivry ou Vitry) ;
- 4 élèves ont un habitat éloigné.

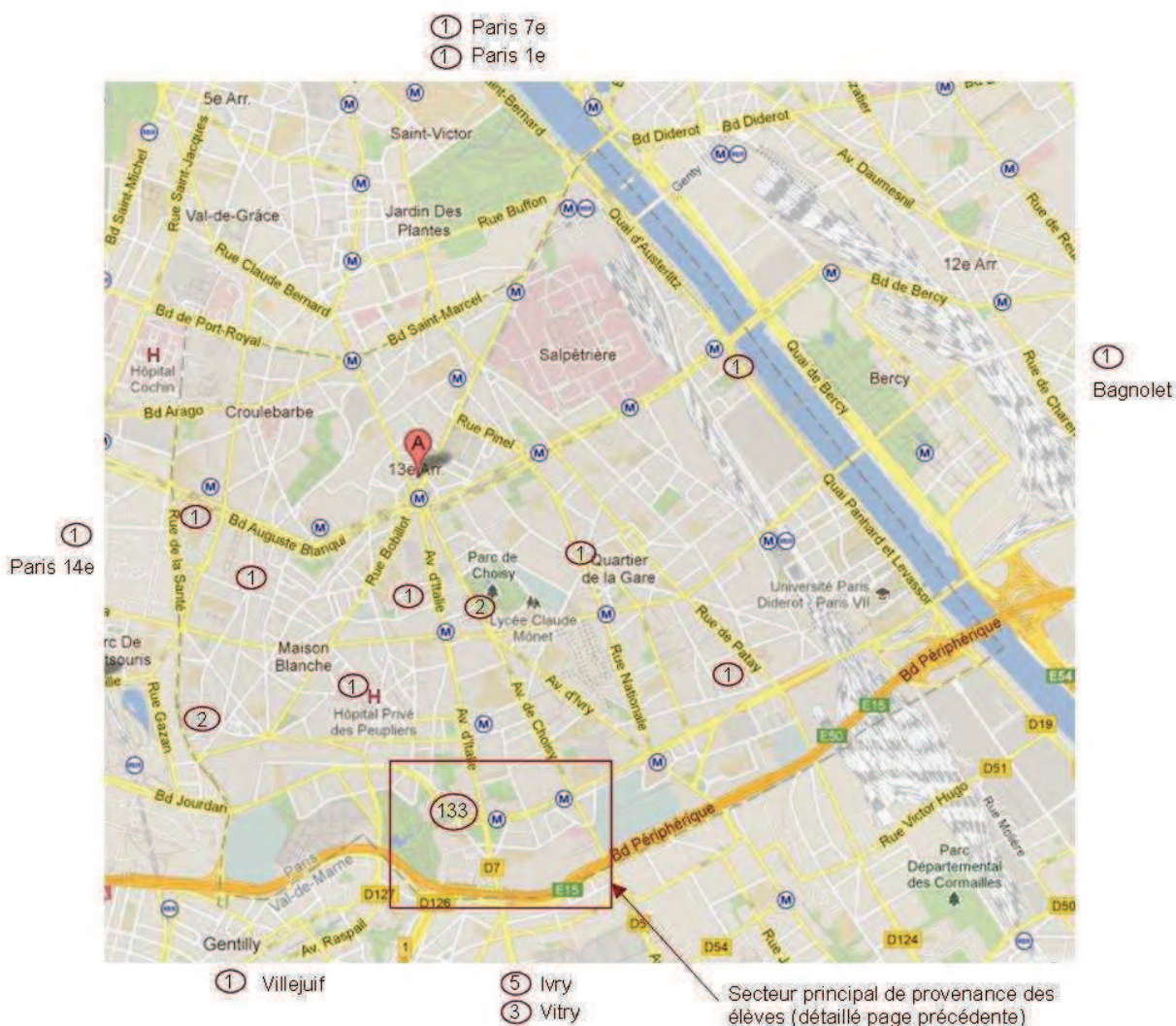


2.3. PARMI CEUX QUI ONT DONNE LEUR ADRESSE :

81 % des élèves habitent à moins d'1 km autour du collège, et 97 % à proximité (le 13e, le 14e en bordure du 13e, Ivry ou Vitry). Seuls 3 % vivent dans un lieu totalement déconnecté du quartier Paul Bourget.



→ Cependant, à peine 10 % des élèves interrogés habitent le quartier Paul Bourget.



2.4. POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AU QUARTIER

Une série de questions leur a été posée pour les situer par rapport au quartier PB :

2.4.1. Le traverses-tu pour te rendre au collège ?

31 élèves n'habitant pas le quartier déclarent le traverser pour se rendre au collège, soit 16 % seulement des élèves.

- *C'est un quartier qui, excentré par rapport à la zone de recrutement du collège bien que très proche, est peu traversé par les élèves.*

2.4.2. Y fais-tu des activités ? Lesquelles ?

60 d'entre eux, soit 32 %, y ont des activités. En grande majorité 86 %, ils viennent y rencontrer leurs amis, discuter et s'amuser avec eux, jouer sur les terrains de sports. Seuls quatre jeunes déclarent des activités organisées, aide aux devoirs, hip-hop, sports au gymnase, équitation (?).

Il est à noter que parmi les 16 élèves habitant le quartier, 6 déclarent ne pas y faire d'activités.

2.4.3. Si tu n'y habites pas, connais-tu ce quartier ? Pour quelles raisons ?

Cependant, 74 % des élèves interrogés n'habitant pas le quartier (120 sur 161) disent connaître le quartier P. Bourget. En grande majorité, 76 %, ils y ont des amis, de la famille. Le reste, soit 28 d'entre eux, le connaît car il est proche du collège, et parfois le traverse pour s'y rendre ou faire des courses. Cinq ne le connaissent que de nom - une pour en avoir entendu parler au collège. Ceux qui disent ne pas le connaître habitent le plus souvent un peu loin.

- *Ces résultats montrent que le quartier est perçu comme accessible, que les jeunes ne craignent pas de s'y rendre, d'y rejoindre dans les espaces publics leurs camarades, de le traverser.*

Deux questions ouvertes leur ont ensuite été posées : une portant sur l'état actuel du lieu où ils vivent et une seconde sur ce que pourrait être un quartier rêvé.

3. L'APPREHENSION DE L'EXISTANT

La première question posée porte sur l'existant : « Qu'est-ce qui te plaît dans ton quartier aujourd'hui ? » Cette question porte bien sur leur quartier d'habitation, et donc pour la majorité des élèves pas sur le quartier Paul Bourget

Seuls 103 élèves ont répondu, soit à peine plus de la moitié des élèves (55 %). Il est intéressant d'analyser les réponses à cette première question à l'aune de celles qu'ils ont données à la seconde (leur quartier rêvé). On y retrouve les mêmes composantes

bien évidemment, ce qui leur plaît dans le quartier où ils habitent se retrouve dans le quartier dans lequel ils aimeraient vivre. Mais on pourrait alors s'étonner par exemple qu'ils ne citent pas plus la présence de commerces ou d'espaces verts parmi ce qu'ils aiment (18% du total des élèves) alors qu'ils sont si nombreux à les citer dans leur quartier rêvé (37 % du total). Cette différence doit peut-être être comprise comme mettant en évidence ce qu'ils ne trouvent pas dans leur quartier de vie actuel. Est-ce que cela peut expliquer aussi le faible taux de réponses ? Difficile à dire en l'état des choses.

3.1. RIEN, OU PRESQUE

Ils sont quand même 16 %, 17 élèves, à ne rien trouver qui leur plaisent là où ils habitent, sans trop préciser pourquoi. « Banal », « trop calme » ou « mal fréquenté », c'est ce qu'évoquent les quatre élèves qui ont précisé pourquoi. Deux d'entre eux habitent le quartier Paul Bourget.

Un élève est très précis : « *Rien ne me plaît, sauf le stade Carpentier juste à côté de chez moi* ».

3.2. CE QUI LEUR DÉPLAIT

Bien que la question porte sur ce qu'ils apprécient, sept élèves ont tenu à préciser ce qui leur déplaisait.

- Quatre élèves se plaignent du bruit et de la pollution, de la proximité du périphérique.
 - « *il y a beaucoup trop de pollution pour les enfants, ce n'est pas bon pour leur santé.* »
- Deux seulement évoquent le manque de commerces, de services, d'animation dans leur lieu de vie.
 - « *Ce que je n'aime pas dans mon quartier c'est qu'il n'y a pas un seul commerce.* »
- Un seul cite le manque de transports en commun. Cela peut paraître peu pour des jeunes qui se déplacent essentiellement en TC, mais *a contrario* on verra plus loin qu'ils sont plus nombreux à apprécier que leur quartier soit bien pourvu en TC.
 - « *il y a trop d'embouteillages et juste un bus.* »

3.3. CE QUI LEUR PLAÎT

Par ordre de fréquence d'apparition.

- Ce qu'ils mettent le plus souvent en avant est la présence de parcs, d'espaces verts, d'arbres. Près d'un élève sur trois en parle.

- « *Les arbres font une forêt.* » ; « *Dans le salon on a des baies vitrées qui donnent sur le jardin en face et la lumière pénètre très bien dans le salon* » ; « *La verdure est diverse et variée, ce qui est très agréable !* ».
- Mais ce serait bien s'ils étaient accessibles facilement : « *Il y a un parc juste en bas de chez moi, je peux y accéder de ma cour. Malheureusement la grille où on pouvait accéder au parc a été verrouillée.* » (Av. d'Italie).
- Tout autant, ils citent les commerces, les restaurants, les différents services, les activités variées, auxquelles ils peuvent accéder facilement.
 - « *Dans mon quartier il y a une librairie, une presse, une boulangerie, des commerces et un marchand de pizza.* »
- Pour un quart des élèves, c'est la vie du quartier qui est essentielle, le fait d'y avoir des amis, la bonne ambiance qui règne entre les habitants, la convivialité.
 - « *Aujourd'hui dans mon quartier ce qui me plaît est les gens qui y habitent et l'ambiance* » ; « *Toutes les origines sont mélangées* » ; « *Il est sécurisant, convivial et accueillant* » ; « *J'aime la vie en communauté, quelques entraides et fêtes qui s'y font. la gentillesse des gens et le plaisir de se dire bonjour. Si on a un problème on peut en parler.* »
- Vient ensuite pour une douzaine d'élèves la proximité d'équipements sportifs, terrains de foot, stade, gymnase.
 - « *Que je descende chez moi et que je peux jouer au foot en une minute.* »

Au vu des réponses à la question suivante et de l'expression de leur désir de terrains de sports, ce petit nombre (12 %) démontre davantage le manque en infrastructures de ce type qu'un désintérêt pour eux.
- Tout autant cité, on trouve une bonne desserte en transports en commun. C'est le gage pour eux d'une bonne mobilité, de pouvoir sortir de leur quartier.
 - « *Ce qui me plaît dans mon quartier c'est le fait que j'habite à côté du tramway, du métro, pas loin du bus, des taxis, et que c'est pratique pour circuler.* »
- Pour 10 % d'entre eux, le calme est un atout majeur de leur quartier.
 - « *Ma rue est silencieuse, il n'y a pas beaucoup de voitures qui passent* » ; « *Mon quartier n'est pas très bruyant* ».

Il est à noter que pas un des élèves habitants le quartier Paul Bourget ne cite cette dimension. Comme dit l'un des élèves : « *A priori, j'aime mon quartier il est plutôt calme. mais pour Paul Bourget je ne suis pas sûr que cela soit pareil.* »
- Enfin, huit élèves font état des qualités des bâtiments, des appartements.

- « *Les appartements sont gigantesques et il y a des baies vitrées. Il y a toujours du soleil.* » ; « *Ce qui me plaît dans ce quartier c'est la hauteur des immeubles.* »

3.4. TOUT, OU PRESQUE

Quatre élèves sont totalement satisfaits du quartier où ils vivent.

- « *Dans mon quartier tout me plaît.* »

Ils aiment quand il y a à la fois des commerces, de l'animation, des activités à faire, et des parcs, des espaces verts, du calme. Ce sont des données que l'on retrouvera dans les réponses à la deuxième question ouverte. Peut-être aurait-il été intéressant de leur demander aussi ce qu'ils mettent du côté du négatif dans le quartier où ils vivent.

4. LEUR QUARTIER REVE

La question précise qui leur a été posée est : « Qu'est-ce qui te plaît dans ton quartier aujourd'hui ? » Cette question les a plus inspirés que la précédente puisque 131 élèves, soit 70 %, ont pris le temps de répondre à cette question. Ils y ont aussi répondu plus longuement.

4.1. UN QUARTIER RENOVE, GRAND, MODERNE

Il est vrai que la rénovation du quartier P. Bourget est à la base de cette consultation donc ils sont sensibilisés à cette question, mais cela ne suffit pas à expliquer leur intérêt pour la question : c'est aussi pour eux l'occasion de rêver et d'exprimer ce qui leur manque le plus. Ou d'imaginer simplement : « *J' imagine un quartier avec une montgolfière, une mini-tour Eiffel et un centre commercial.* »

Ce quartier, ils le veulent « *accueillant et convivial* », « *moderne, peuplé, diversifié et espacé* », avec « *des rues éclairées* ». En fait, ce qu'ils veulent, qu'ils imaginent, c'est un « grand » quartier. À leur sensibilité, rénovation veut dire plus grand, moderne, avec des hauts immeubles, des centres commerciaux, de grands équipements sportifs... et du monde qui le fréquente. Ils sont 25 % à en faire état.

« *Le quartier Paul Bourget devrait avoir plus de commerces, d'habitations, de jardins publics et plus d'aménagements.* » ; « *Je voudrais qu'il soit grand avec beaucoup d'habitants* » ; « *Assez grand pour qu'on puisse bouger et travailler* » ; « *Ca serait bien des buildings.* »

Mais ils sont sensibles à la dimension esthétique des bâtiments, qu'ils mettent en contrepoint de ce qui existe.

« Le quartier est un peu sale et les immeubles sont vieux et pas très beaux. Il faudrait peut-être les repeindre. » ; « Ce serait bien qu'il y ait des appartements modernes et pas des vieux trucs en brique. » ; « Je voudrais que le quartier Paul Bourget soit aménagé avec plus d'espaces, que les immeubles ne soient plus sales (tags, moisissures...) que les immeubles soient repeints, plus d'arbres, herbe, fleurs, plantes, plus de commerces, des toilettes, des terrasses. ».

Ils veulent « voir de beaux immeubles contemporains », « des immeubles beaux à voir. » « des immeubles colorés (fresque) », « des bâtiments rénovés avec de belles couleurs », « des logements avec des couleurs de façon à ce que les bâtiments ne soient plus tristes à regarder » ; « des immeubles design et de couleur, plus de couleurs et de gaieté ».



4.2. UN QUARTIER AMENAGE POUR TOUS ET POUR CHACUN

Ils ont une vision des groupes d'âge très stéréotypée, des groupes disjoints. Ils appréhendent les activités des uns et des autres de manière très différenciées, très divisées géographiquement. Pour que les relations soient paisibles, il faut organiser le quartier pour que chacun trouve sa place sans déranger l'autre. C'est ce qui paraît le plus remarquable dans l'ensemble des contributions.

C'est ainsi qu'ils imaginent l'espace du quartier : chacun à sa place, dans son espace. Cette appréhension est liée à leur âge, les débuts de l'adolescence, pendant laquelle ils s'individualisent, se séparent des « petits » et des adultes, se constituent en groupe d'âge.

- *« Le quartier pourrait être aménagé de façon à ce que toutes les sortes de personnes et d'âge puissent s'y rendre et puissent faire des activités, travailler, aller dans les parcs, les espaces verts... Les adultes cherchent peut-être le calme comme les personnes âgées alors que les jeunes, eux, cherchent l'animation et le bruit, retrouver ses amies... »*
- *« Il peut être un quartier pour tout le monde en faisant des jeux pour les enfants, un petit coin pour que les jeunes discutent et de la verdure pour les adultes et les personnes âgées. »*
- *« Je pense que ce serait possible d'offrir un quartier pour tous les âges en faisant des aires de jeux pour les plus petits, des endroits de discussion et de sport pour les jeunes, des commerces pour les adultes et aussi de la verdure, des épiceries et pour les personnes âgées des espaces de promenade à travers les plantes etc. des commerces proches des ascenseurs. Et un club de théâtre POUR TOUS LES âges ! »*

L'un d'eux est même très précis : *« Un parc pour les 3 ans »*. Il dit là ce que beaucoup disent : ils veulent des espaces pour eux, les adolescents, juste pour eux, alors il faut des espaces réservés aux petits, pour qu'ils ne viennent pas empiéter sur leurs espaces : *« un parc pour les jeunes mais sans les tout petits »*. Précision : il faudrait *« une piscine et ce serait bien si c'était réservé qu'aux enfants de plus de 11 ans. Dans le quartier il faudrait par exemple : des activités le mercredi pour les jeunes de plus de 11 ans. »*

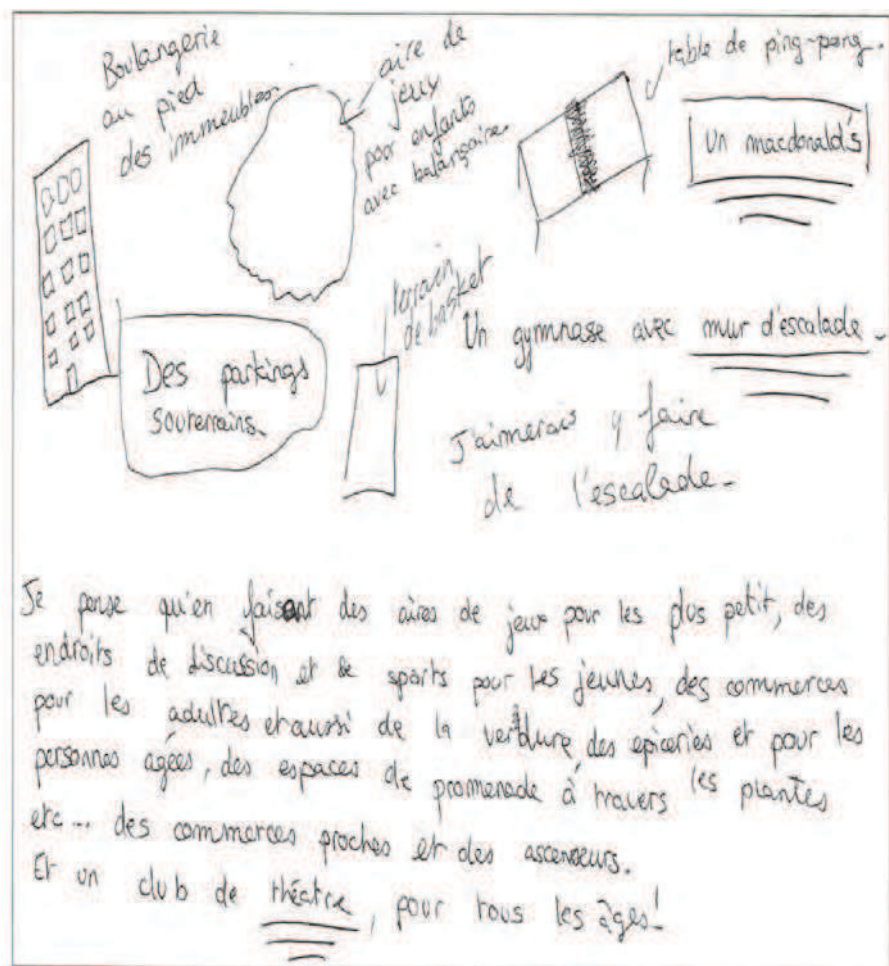
- Cela est bien résumé dans le dessin ci-dessous et dans cette contribution : *« Le quartier pourrait être aménagé de façon à ce que toutes les sortes de personnes et d'âge puissent s'y rendre et puissent faire des activités, travailler, aller dans les parcs, les espaces verts... Les adultes cherchent peut-être le calme comme les personnes âgées alors que les jeunes, eux, cherchent l'animation et le bruit, retrouver ses amies... (centre commercial, bibliothèque, un karaoké...). Il faut beaucoup de verdure et des jeux pour les enfants, des bancs pour les personnes âgées et ceux qui les accompagnent. »*

Mais ils ne sont pas pour autant exclusifs, les citations précédentes montrent qu'ils comprennent que tous n'ont pas les mêmes besoins qu'eux. Ils sont extrêmement attentifs au bien-être des enfants en bas âge, et pensent aux *« bacs à sable, aux*

toboggans, à la crèche, à l'école maternelle et primaire... ». Mais ils sont encore plus attentifs aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Près de 20 % en parlent expressément. Ils demandent des commerces de proximité pour qu'elles ne soient pas obligées d'aller loin, des aménagements de mobilité, une maison de retraite, des « "choses" électroniques pouvant aider les personnes âgées ».

- « Un programme d'aide aux personnes âgées. des jeunes aident les personnes âgées à faire leurs courses. Des minibus pour les personnes âgées. » « de chez moi il y a des minibus, peut-être qu'on pourrait en mettre à disposition des personnes âgées et des handicapées. »
- « Je voudrais qu'il y ait plus de commerces pour les personnes âgées. Peut-être plus de feux sonores pour les malvoyants et des feux clignotants (piétons) pour les malentendants. »
- « De l'aide pour les personnes âgées (du commerce à moins de 500 m, des bâtiments plus accessibles pour les personnes âgées, des ascenseurs). »

Ils n'oublient pas même les SDF puisque trois d'entre eux pensent à « centre pour les SDF ». Mais ils veulent que le quartier soit aussi conçu pour eux, les jeunes, c'est-à-dire « avec beaucoup d'espaces et des commerces pour que les jeunes se sentent à l'aise ». Ils suggèrent la création « un endroit où les jeunes pourraient se réunir comme un bowling ou un cinéma ». Comme dit l'un d'entre eux, ils veulent « qu'il y ait plus d'espaces verts, du commerce et des activités pour que les jeunes ne s'ennuient pas », « une salle pour les jeunes où on leur proposerait des activités... Comme dans le 91 à Longjumeau, la MGI c'est génial. »



- « Il faut essayer d'adapter au maximum toutes les formes dans le quartier pour qu'il puisse faire une place à tout le monde », c'est simple...

4.3. UN QUARTIER DYNAMIQUE, QUI BOUGE...

En contrepoint du quartier actuel qui leur paraît triste et peu animé, ils veulent « *plus d'activités dans ce quartier* », « *de l'agitation dans les rues, que les gens sortent de chez eux* ».

40 % d'entre eux demandent des magasins, ce qui caractérise un quartier animé, vivant, à leurs yeux. Ils réclament un « *centre commercial* », avec les marques qu'ils connaissent, « *H & M, Zara, Franprix* »..., mais aussi des commerces du quotidien, boulangerie, boucherie, ainsi que des « *petits commerces* » de proximité, surtout pour les personnes âgées.

Il y a néanmoins un avis contraire, un seul mais néanmoins intéressant : « *Je voudrais qu'il soit ouvert vers Italie et ses commerces pour qu'il n'y ait pas à installer des commerces dans le quartier.* »

Ils sont un quart d'entre eux à mettre dans leur quartier rêvé, des restaurants, des cafés, des « *MacDo* », des « *KFC* », des « *Starbuck* », des « *restaurants chinois* », précisent-ils. En priorité, c'est ce qu'ils fréquentent, mais l'un d'entre eux évoque « *un grand restaurant TRES chic* ». Ce type de commerces véhicule les mêmes images que les magasins ci-dessus, la vie, l'animation... Comme le suggère l'un d'eux, « *il faudrait installer un café au pied (ou à côté) des immeubles pour conserver la convivialité du quartier* ».

Dans cette catégorie, on peut ajouter leur demande d'espace de loisirs, cités aussi par un quart des élèves. Pour les deux tiers d'entre eux, le cinéma est une priorité. Mais le quartier serait encore mieux s'il abritait « *laser game, bowling, salle de jeux...* ». Certains (six élèves quand même) voient grand et demandent un parc d'attraction, sans qu'ils aillent tous jusqu'à la demande de l'un d'eux : « *Je voudrais qu'il [le quartier] devienne un parc d'attraction.* »

Et ils savent pourquoi ces activités présentent un intérêt pour tous : « *avec un Virgin et la FNAC, vous gagnerez beaucoup d'argent pour faire des nouvelles constructions.* »

Le cinéma est conçu parfois comme un équipement culturel, mais il est appréhendé plutôt comme un divertissement, un lieu pour eux, les jeunes. Ce qui n'est pas le cas de la bibliothèque, qui est fréquemment demandé, (que l'on pourrait combiner avec la librairie d'ailleurs) « *Le quartier peut être pour tout le monde si on installe une bibliothèque, car les livres sont pour tous les âges.* » La bibliothèque est d'ailleurs le seul équipement culturel qui est demandé, par une dizaine d'élèves. Pas de salle de spectacle ou de concert, pas de lieux d'exposition.

Pour résumer citons un des élèves qui se laisse aller à rêver : « *Une patinoire, un grec, un Mac Do, un bowling, un lycée, un parc d'attraction, aquaboulevard, futuroscope, un terrain de pétanque, un spa, un stade, des jeux d'arcades, centre*

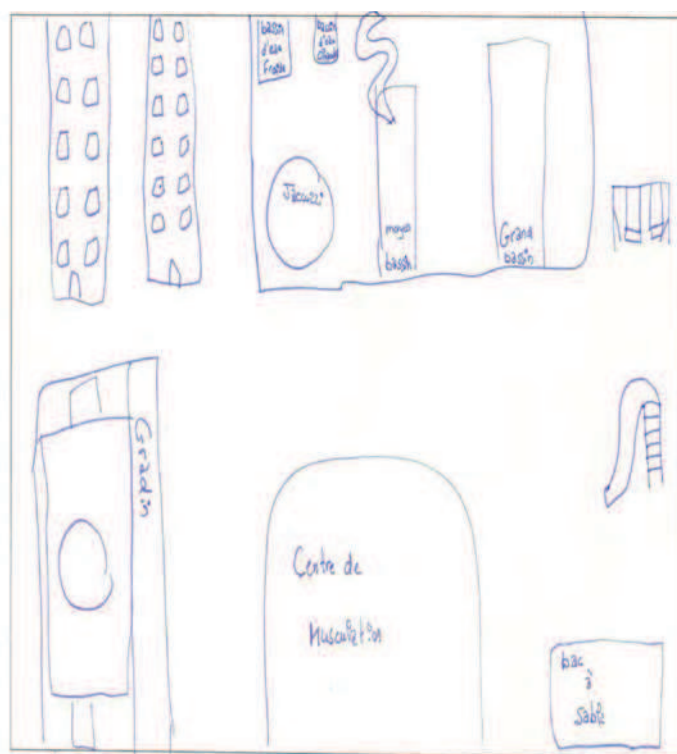
d'animation, un KFC, un laser-game, centre commercial, gymnase, salle de sport équipé, un lac, un hôpital. »

4.4. UN QUARTIER AVEC DE L'ESPACE POUR SE DEPENSER

42 % des élèves n'imaginent pas leur quartier sans équipements sportifs. La piscine, voire un « Aquaboulevard », arrive très largement en tête de leur souhait, souhait exprimé par 80 % d'entre eux et sur l'ensemble par un élève sur quatre. L'un d'eux précise même sa vision de la piscine idéalement située : « une piscine en haut d'un immeuble » (plus avant a déjà été citée la piscine pour les plus de 11 ans). Suivent juste après dans leurs souhaits terrain de foot et de basket, « derrière dans le square » ou « sous les immeubles », patinoire, skate park... Des « pistes cyclables » aussi mais il ne faudra pas oublier les « parkings à vélo ».

Ces équipements sont importants car comme le dit l'un d'eux : « Pour les jeunes du futur, ce serait intéressant d'installer des appareils de musculation comme ceux qui s'y trouvent au parc Kellermann car on le sait tous les jeunes du futur seront avancés dans la technologie et constamment cloîtrés chez eux ce qui les amèneront à ne pas pratiquer d'activités physiques et à s'empiffrer toute la journée ce qui endommagera leur santé. »

Une douzaine d'élèves souhaitent que la pratique sportive soit encadrée dans le cadre d'activités organisées.



4.5. UN QUARTIER VERT, AVEC DES PARCS...

C'est la demande la plus fréquente : il fait partie des impératifs pour 53 % d'entre eux, soit 70 élèves. Pour les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes âgées, tous ont besoin de calme, de verdure. C'est ce qui rend un quartier agréable à vivre, là où on se promène, où on se rencontre : *« Ce serait sûrement bien d'avoir des jardins pour que le quartier plaise à tout le monde. »*

- *« Avec le plus de zones vertes possibles », « des espaces verts calmes et agréables à voir », « un espace de pique-nique et potager », « un gros jardin avec beaucoup de fleurs et d'arbres », « où on peut venir avec son cochon d'Inde et son chat », « une végétation abondante, mais ne prendra pas tout l'espace environnant du quartier », « pour rendre le quartier vert, écolo, beau et agréable à vivre ».*

Le mot consacré est « *parc* », il revient 38 fois. Et *« ce serait bien s'il y avait des fontaines »*... Cette demande est tout à fait en cohérence avec leurs réponses à la question précédente.

4.6. UN QUARTIER CONVIVIAL, SECURE, AGREABLE A VIVRE...

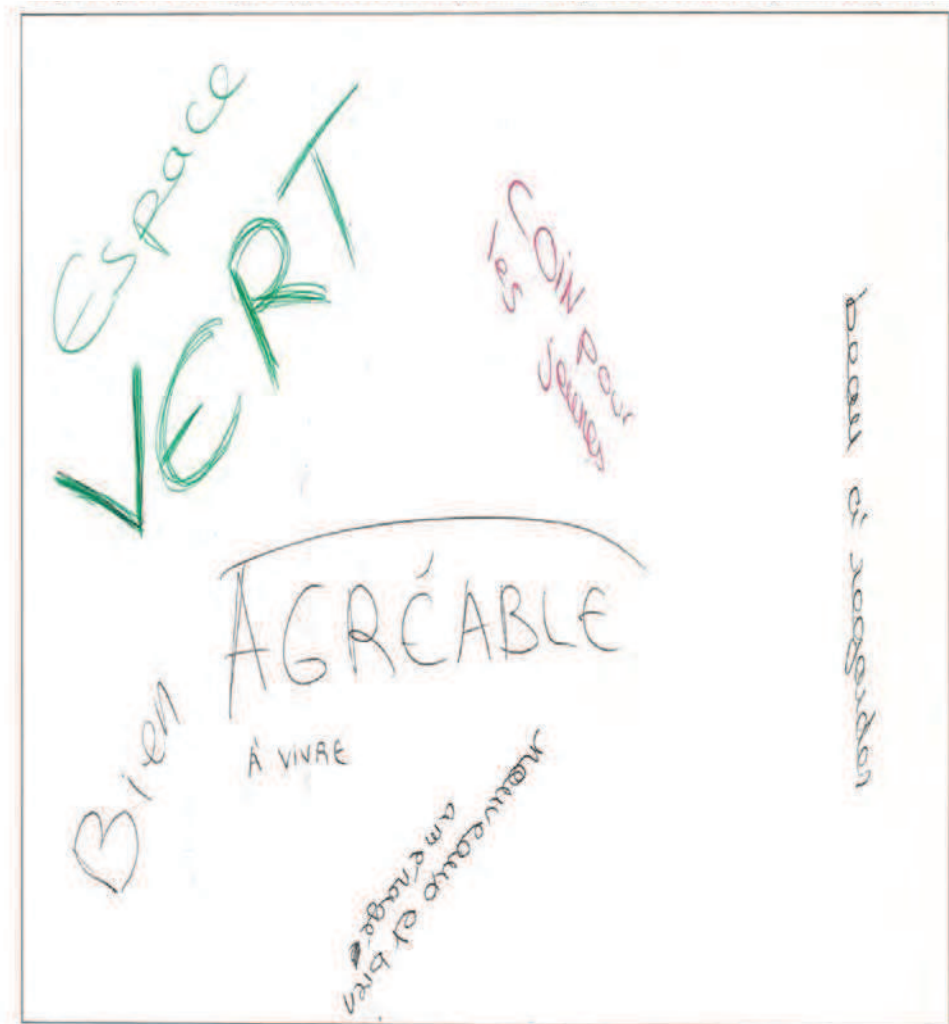
Si tous les éléments précédents concourent au quartier rêvé et suffisent pour la plupart d'entre eux, il a quelques réflexions qui viennent mettre en évidence d'autres points. C'est parfois leur très faible occurrence qui est révélatrice. Il en est ainsi de la sécurité ou de la mobilité.

Seuls trois élèves évoquent les questions de sécurité dans le quartier : l'un demande *« des personnes pour sécuriser le périmètre »*, un autre des *« caméras à chaque coin de rue »*. On peut en conclure que les problèmes de sécurité ne sont pas majeurs dans ces quartiers du 13^e. En effet même si ce sont des jeunes, qui sont eux même perçus parfois comme facteur d'insécurité, si peu de considération pour la question est significative.

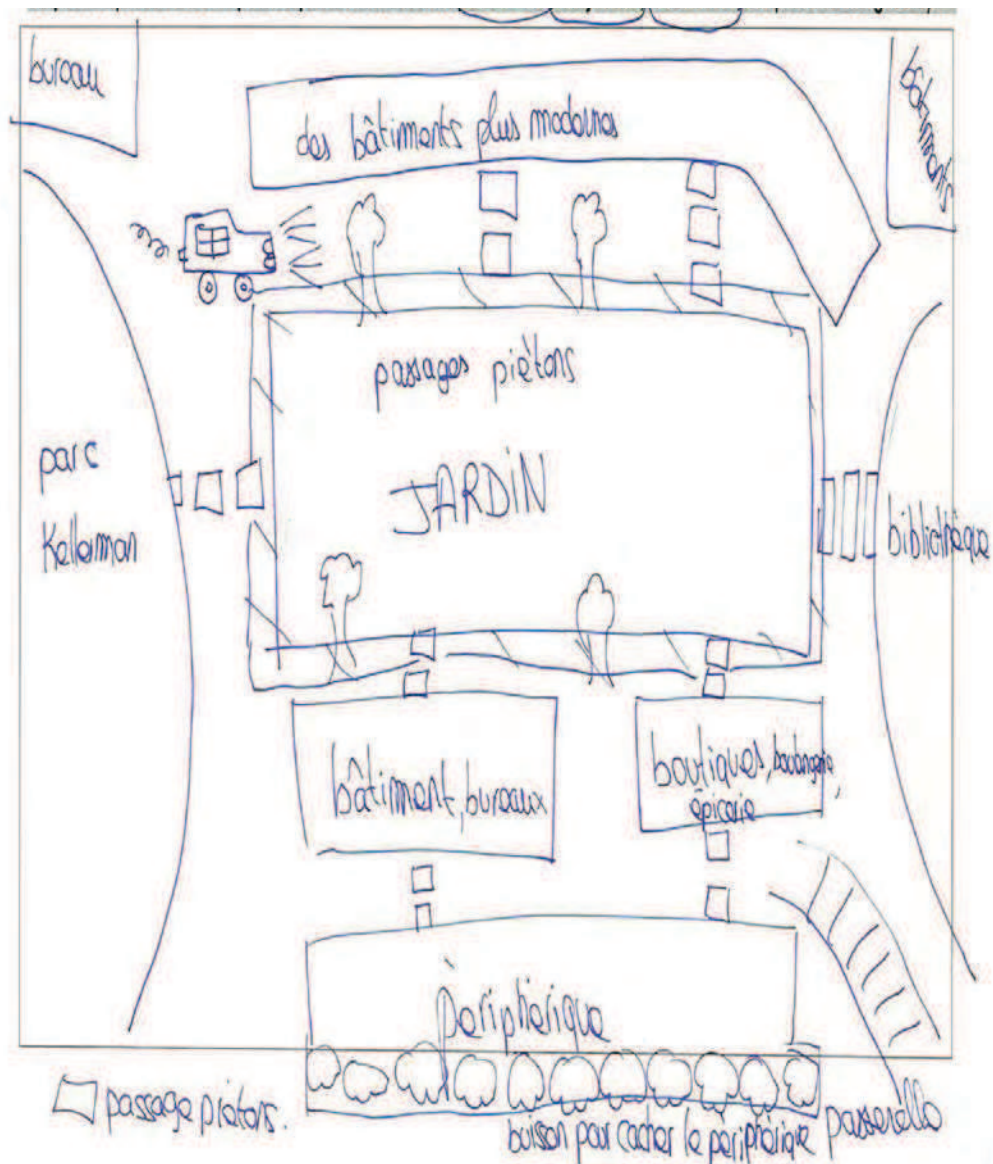
Les questions de déplacement ne sont pas un domaine de préoccupation. Mis à part les pistes cyclables, qu'évoquent une dizaine d'élèves, ils en parlent peu, pas même un sur dix. Tout juste un élève parle de transport en commun, un autre de parking souterrain ou de fermer le quartier aux voitures, d'autolib' ou de voitures électriques, ou des espaces piétons. Cela ne les concerne pas encore et ils n'y pensent pas spontanément. Pourtant il a pu être mis en évidence dans les réponses à la question précédente que la desserte en TC est un des critères qui leur plaît dans le quartier où ils vivent.

Pour se protéger du bruit et de la pollution, deux idées concrètes : *« un mur "antibruit" qui servira aussi d'abri en cas de pluie »* ; *« des bureaux et des commerces le long du périphérique à côté de la passerelle, des buissons importants pour isoler le quartier du son et de la pollution »*, mais les autres n'y pensent pas. Comme précédemment, on peut être étonné que si peu d'élèves évoquent cette question alors qu'ils sont 16 % à mettre cette dimension, calme/bruyante, dans les critères qui leur plaisent ou non.

Les questions de convivialité les préoccupent un peu plus : « Un bon voisinage c'est primordial » ; « le quartier devrait être simple pour que toutes les personnes y vivent en harmonie » ; « que le quartier soit un espace où tout le monde peut y vivre en harmonie ».



Pour terminer, ils savent qu'ils se projettent dans un nouveau quartier né d'une rénovation et non créé *ex nihilo*. Comme il y a peu d'élèves qui vivent dans le quartier, seulement 14 habitants du quartier se sont exprimés ici. Aussi cette dimension, affective ou à l'inverse de répulsion, ne joue pas dans le questionnaire. Deux réflexions seulement l'abordent directement : « que les personnes qui y habitent déjà y soient relogées » ; « je voudrais bien qu'ils ne détruisent pas notre quartier pour tous ceux qui y habitent. Ils ont déjà détruit deux immeubles où il y avait beaucoup d'amies ». Cette dernière est d'une élève de Paul Bourget.



En conclusion, on pourrait résumer leur contribution en disant qu'ils veulent un quartier avec d'un côté une rue commerçante, animée, et de l'autre des espaces verts pour le bien-être. En quelque sorte vivre dans de grands immeubles modernes entre ville et campagne. Mais si l'on dépasse cette vision quelque peu stéréotypée, ils ont des aspirations plus complexes.

- Imaginer ce que pourrait devenir leur quartier est aussi une manière de se positionner dans l'espace social.

5. TEXTE DES QUESTIONS OUVERTES

5.1. QU'EST-CE QUI TE PLAÎT DANS TON QUARTIER AUJOURD'HUI ?

5.1.1. Habitants du quartier

6e :	« Dans mon quartier tout me plaît. »
	« Je suis tout près des parcs. »
	« Mes voisins et son emplacement. »
	« Ce qui me plaît dans mon quartier c'est d'être avec tous mes amis et amies que je connais depuis longtemps. La vue, le parking, les passages, les arbres qui font une forêt, tout ça me plaît et le parc derrière. »
5e :	« Il y a 3 entrées au parc Kellermann donc il y a plusieurs points d'accès et c'est cool. »
	« Je n'aime pas mon quartier, je ne me trouve pas en sécurité, je trouve que ce quartier est très mal fréquenté. »
4e :	« Rien »
3e :	« On se connaît tous très bien, le collège n'est pas loin. »
	« C'est le fait qu'il y ait tout à côté : transports, magasins. Ce qui ne me plaît pas c'est le fait qu'il y ait le périphérique juste à côté de la fenêtre de ma chambre. »
	« Le terrain de foot et le collège à proximité et le transport. »

5.1.2. Habitants d'autres quartiers du 13^{ème}

5e :	Allée	« J'aime bien l'allée où j'habite car elle est calme. Dans le salon on a des baies vitrées qui donnent sur le jardin en face et la lumière pénètre très bien dans le salon. Dans le 13e il y a beaucoup d'activités ex : musique, danse, arts martiaux, piscine... Il y a aussi des restaurants ex : français, chinois, italien.
6e :	Marc Chagall	Mon quartier est très grand et il n'est pas bruyant. Les appartements sont gigantesques et il y a des baies vitrées. Il y a toujours du soleil.
5e :		Les espaces verts, les commerces de proximité, tous les espaces verts sont sympas.
5e :		Ce qui me plaît c'est que j'ai un parc juste à côté de chez moi, donc je peux aller jouer avec mes amis là-bas, j'ai un petit commerce juste à côté, ce qui est pratique.
5e :	Av de Choisy	Rien ne me plaît, sauf le stade Carpentier juste à côté de chez moi
6e :		« Mes amis. Il y a beaucoup d'ambiance et ce n'est pas très bruyant.
5e :		« Mes amis.
4e :		« Tout.
3e :	Av de la Porte de Choisy	« Rien aujourd'hui.
5e :		Dans mon quartier, ce qui me plaît c'est que tout est à côté de chez moi, centre commercial, stade, bibliothèque... mais aussi des moyens de transport.
5e :		Ce qui me plaît dans mon quartier c'est le fait que j'habite à côté du tramway, du métro, pas loin du bus, des taxis, et que c'est pratique pour circuler. Il y a une bibliothèque, un magasin, un stade, un conservatoire aussi. Il y a plusieurs activités.
4e :		« Que je descende chez moi et je peux jouer au foot en une minute. C'est calme.
5e :		« Les transports en commun proches, les restaurants, les commerces, centres commerciaux, etc.
3e :		« Le quartier est calme et les voisins n'ont pas l'habitude de se surveiller les uns les autres.
6e :	Av d'Italie	Il y a un parc juste en bas de chez moi, je peux y accéder de ma cour. Malheureusement la grille où on pouvait accéder au parc a été verrouillée. Le collège est tout près. Il y a des centres commerciaux très proches des restaurants.
6e :		Mon quartier n'est pas très bruyant.
6e :	Av Léon Bollée	« Ce qui me plaît dans ce quartier c'est la hauteur des immeubles.
4e :		« Dans mon quartier, ce que j'aime c'est qu'il n'y a pas beaucoup de voitures qui passent par cette rue. C'est un endroit calme, situé à un carrefour où il y a des bus, le métro et le tramway.

3e :		« Ma rue est silencieuse, il n'y a pas beaucoup de voitures qui passent et j'habite à côté des commerces, des stades...
6e :		Mon quartier est affreusement banal même s'il y a à peu près tout pas loin (restaurant, supermarché...). En gros, je ne l'aime pas trop.
6e :	Bd Kellerman n	« Ce qui me plaît dans ce quartier c'est les arbres et la verdure, ce sont les immeubles : ils sont tous identiques.
5e :		« Ce qui me plaît c'est qu'il y a des commerces à côté comme une boulangerie, tabac, des petits supermarchés, une pharmacie...
4e :		« Ce qui me plaît dans mon quartier : stade Charléty, mon docteur, la boulangerie.
4e :		Dans mon quartier il y a une librairie, une presse une boulangerie, un stade, des commerces et un marchand de pizza.
4e :		les espaces verts.
3e :		« Rien du tout.
3e :		« Dans mon quartier j'aime le fait qu'il y ait des commerces pas loin, une boulangerie, une pharmacie, une station de tramway
5e :		Ce qui me plaît dans mon quartier c'est qu'il y a le tramway, une boulangerie en face de chez moi.
4e :		Rien de particulier
3e :		J'aime qu'il y ait des moyens de transport proche, tout est à portée de main.
6e :	Bd Masséna	« Ce qui me plaît dans mon quartier c'est la cage.
6e :		« A priori, j'aime mon quartier il est plutôt calme. mais pour Paul Bourget je ne suis pas sûr que cela soit pareil.
5e :		« Les parcs, les immeubles, les magasins...
5e :		« Ce qui me plaît c'est un bon endroit pour rester, discuter... Ce qui ne me plaît pas c'est l'architecture et les vieilles briques.
5e :		« L'activité me plaît.
5e :		« Je n'en sais rien
5e :		« Jouer au foot avec des potes
4e :		« Rien.
4e :		« Pas grand-chose, il y a beaucoup trop de pollution pour les enfants ce n'est pas bon pour leur santé.
4e :		« Il est sécurisant, convivial et accueillant.
4e :		« Les parcs, les magasins, les espaces verts.
4e :		« Le centre commercial Italie 2
5e :		Je ne sais pas
5e :		Ce qui me plaît : Les restaurants ; L'entente entre les habitants ; La proximité des gymnases ; Des grandes allées (circulation facile) ; Des espaces verts ; Des ascenseurs ; Des commerces de proximité. Ce que je déteste : Les crottes de chien ; Les bruits extérieurs.
5e :		La déco du tramway et le tramway
6e :	Pce de Port au Prince	Ce qui me plaît c'est qu'il est vivant, il y a du monde.
4e :	Quai de la Gare	Rien ne me plaît dans mon quartier parce que les appartements sont petits.
4e :	Rue Alfred Fouillée	« Les bancs, la diversité
4e :	Rue Daviel	« Rien, trop calme
4e :	Rue de Tolbiac	« Il y a beaucoup de commerces, mais les bâtiments sont trop vieux et il y a trop d'embouteillages et juste un bus.
3e :	Rue des peupliers	« Ce qui me plaît : les personnes, le mouvement qu'il y ait la politesse de certaines personnes
6e :	Rue du Col	« Ce que j'aime dans mon quartier, c'est qu'il y a une grande allée où les enfants peuvent s'amuser. Ce que je n'aime pas dans mon quartier c'est qu'il n'y a pas un seul commerce.
6e :	Dominé	« C'est un quartier banal.
6e :		« L'espace privé en bas pour jouer et les activités autour.
5e :		« Il y a un parc à côté de mon immeuble. L'école et le collège sont juste à côté.
5e :		« Aujourd'hui dans mon quartier ce qui me plaît est les gens qui y habitent et l'ambiance.

5e :		« Ce qui me plaît c'est qu'il y a plein de boutiques, des terrains de foot... et que toutes les origines sont mélangées.
5e :		« Il y a le tramway tout à côté de chez nous.
6e :	Rue du	« J'y suis depuis toute petite et je me suis habituée.
5e :	Conventio	« Ce qui me plaît c'est qu'il y a un grand parc.
4e :	nnel	Italie 2
4e :	Chiappe	Rien ne me plaît particulièrement
3e :	Rue du Prof. Louis Renault	« Ce qui me plaît dans mon quartier c'est l'espace, il y a des parcs autour, les commerces, la proximité, les habitations, les voisins.
6e :	Rue Fernand	« Il y a énormément de parcs, piscines, plusieurs activités à faire, des espaces « verts, ma vue est magnifique.
3e :	Widal	« Tous les parcs, les commerces à proximité
4e :		« Les parcs qui sont juste à côté, voir les gens qui ne sont plus du collège.
4e :	Rue Keufer	« Tout.
3e :		« Ce qui me plaît c'est la tranquillité et les espaces verts
5e :	Rue Nationale	« Les restaurants qui sont ouverts juste à côté de chez moi. Le centre commercial.
6e :	Rue Paulin	Ce qu'il y a dans mon quartier c'est un square avec des toboggans. Mais ce que je n'aime pas c'est qu'il y a trop de bruit.
3e :	Enfert	Il y a bcp de transport à proximité
6e :		« Ce qui me plaît dans mon quartier c'est qu'il y a beaucoup de parcs et de restaurants (chinois, japonais, italiens, vietnamien, français...) et que je trouve ça sympa de pouvoir y aller le week-end. Il y a aussi des centres commerciaux et des commerces à proximité.
5e :		« Personnellement, j'aime bien mon quartier, je n'ai rien à redire dessus.
3e :	Rue Tagore	« L'ambiance du quartier. Je ne sais point.
6e :		Ce qui me plaît dans mon quartier, c'est qu'il y a beaucoup de jardins et de parcs. Le collège est tout près et il y a pas mal de commerces et de restaurants.
6e :		Les jardins du quartier sont bien.
6e :		Le jardin à côté me plaît. Les commerces ne sont pas loin.

5.1.3. Autres arrondissements ou communes

5e :	Av Reille - 14e	« J'aime bien les différents parce qu'il y a et les nombreux moyens de transports qui permettent de s'y rendre.
5e :	Av Rouget de l'Isle - 1e	« Ce qui me plaît c'est qu'il y a de la verdure, mais je trouve qu'il n'y en a pas assez.
5e :	Av Henri Barbusse - Ivry	« J'aime les espaces verts du quartier.
5e :	Rue Paul Bert - Ivry	« Dans mon quartier il y a le silence et des espaces verts.
5e :	Bd de Stalingrad - Ivry	Rien.
4e :	Impasse de la Paix Ivry	J'aime la vie en communauté, quelques entraides et fêtes qui s'y font. La gentillesse des gens et le plaisir de se dire bonjour. Si on a un problème on peut en parler.
5e :	Ivry	La végétation à côté de mon collège, les parcs.
5e :	Rue Gaston Monmousseau - Ivry	« Ce qui me plaît dans mon quartier ce sont les lieux de sport (stades, gymnases...).
5e :		« ce qui me plaît dans ce quartier c'est qu'il y a de la verdure, des stades, parc commerces... La verdure est diverse et variée, ce qui est très agréable !
3e :	Rue Henri Martin - Ivry	« ce qui me plaît c'est ma bande d'ami avec qui je traîne dans les parcs à côté du collège

5e :	Rue des Malmaisons - Bagnolet	Les restaurants chinois et le centre commercial.
------	----------------------------------	--

5.1.4. Elèves n'ayant pas mentionné leur adresse

6e :	« Les grands bâtiments.
5e :	J'aime bien mon quartier parce qu'il est plutôt moderne et il y a un grand jardin dedans. ce serait bien que le quartier Paul Bourget ait ces qualités. Des balcons aux immeubles seraient agréables pour les habitants.
4e :	« Rien
3e :	« Ce qui me plaît c'est tout ce qu'il y a aux alentours (cafés, magasins, coiffeur, grec...).
5e :	Je ne sais pas.
5e :	Je veux un lycée, comme ça il ne sera pas loin.

5.2. COMMENT VOUDRAIS-TU QUE SOIT AMENAGE LE QUARTIER PAUL BOURGET POUR LES JEUNES DU FUTUR ?

5.2.1. Habitants du quartier

6e :	Je voudrais qu'il soit grand avec beaucoup d'habitants, avec des terrains sportifs, des jeux et que les personnes qui y habitent déjà y soient relogées. Je pense que le quartier sera très bien, des grands bâtiments, un grand jardin et un parc de jeux. J'aimerais y habiter, jouer dans les jeux. Il peut être un quartier pour tout le monde en faisant des jeux pour les enfants, un petit coin pour que les jeunes discutent et de la verdure pour les adultes et les personnes âgées.
	Qu'il y ait des magasins tout près, qu'il y ait des feux rouges, jaunes et vert.
	Nouveaux cinémas, arbre, bibliothèque, terrain de foot, bureaux, rénover le quartier, des restaurants chinois
	Je voudrais qu'il soit ouvert vers Italie et ses commerces pour qu'il n'y ait pas à installer des commerces dans le quartier. Qu'il n'y ait pas de vis-à-vis entre voisins et immeubles. Pas de balcon mais plutôt des vérandas.
5e :	Je voudrais bien qu'ils ne détruisent pas notre quartier pour tous ceux qui y habitent. Ils ont déjà détruit deux immeubles où il y avait beaucoup d'amies.
	Salle de jeux, plantes, immeubles (bibliothèque), centre commercial, aquaboulevard.
	Les immeubles colorés (fresque), librairie, un nouveau stade de foot, plus de verdure. Un programme d'aide aux personnes âgées. des jeunes aident les personnes âgées à faire leurs courses. Des minibus pour les personnes âgées. Une salle de jeux. Un mc do. Un laser game. Un musée.
	Je voudrais qu'il y ait des espaces aménagés pour les jeunes par exemple : des salles où ils peuvent se réunir, des parcs...
4e :	J'aimerais un jardin public aménagé pour que les habitants puissent y planter des arbres ou des plantes.
	Un Mc do
3e :	Il faudrait des ascenseurs à tous les étages, un parking dans le sous-sol.
	J'aimerais des immeubles beaux à voir, bcp d'activités à faire : terrain de foot, basket, une aire de jeux pour les petits, des arbres, des parcs.
	Magasins, espaces de beauté... Bibliothèque, commerces... dans un centre commercial. Une école maternelle et primaire.
	Avec une salle on pourra faire du futsal, du foot et du basket en hiver. Un bon voisinage c'est primordial. Un endroit où pourront se retrouver des jeune sde 25 ans : café, bowling, laser game... et des ascenseurs pour les personnes âgées.

5.2.2. Élèves n'habitant pas le quartier mais le connaissant

6e :	Je voudrais que le quartier Paul Bourget soit très bien aménagé pour les jeunes du futur.
	J'aimerais qu'ils rénovent les bâtiments.
	Ca serait bien des buildings.
	Un cinéma, un centre commercial, une piscine.
	Je voudrais plus de verdure et de jardin calme ! Plus d'arbre et de commerces proches comme des magasins, etc.
	Un parc pour les 3 ans, une table ping-pong, un échiquier et un skate park
	Derrière dans le square mettre un terrain de foot avec des bâtiments rénovés avec de belles couleurs...
	Assez grand pour qu'on puisse bouger et travailler avec des boutiques et des magasins. Il faudrait un endroit assez tranquille avec des jeux, des bancs, des espaces verts pour se promener. Un endroit où les enfants du quartier pourraient se retrouver et jouer. Et des magasins pour ne pas faire un long trajet pour faire les courses.
	Le quartier peut être pour tout le monde si on installe une bibliothèque, car les livres sont pour tous les âges. Puisque les autres sont éloignés, le quartier sera moins isolé car les gens s'y rendraient pour aller à la bibliothèque et découvrir, par la même occasion, le quartier.
	Il faut des commerces, des hôtels, une piscine en haut d'un immeuble, un stade de football.
	J'aimerais une piscine, une maison de retraite, une école maternelle et élémentaire. Des bâtiments plus grands. Un parking à vélo.
5e :	Il faudrait avoir plus de parcs, des commerces plus près, plus d'immeubles.
	J'aime beaucoup quand les voitures ne peuvent pas y circuler (dans les allées).
	Le quartier est un peu sale et les immeubles sont vieux et pas très beaux. Il faudrait peut-être les repeindre. Un endroit où les jeunes pourraient se réunir comme un bowling ou un cinéma. Près de chez moi il y a des minibus, peut-être qu'on pourrait en mettre à disposition des personnes âgées et des handicapées. Il faut aussi planter d'autres végétaux pour rendre le quartier vert, écolo, beau et agréable à vivre.
	J'aimerais qu'il y ait des espaces verts, peut-être des points d'eau, des commerces, des espaces de restauration. Je pense que ce serait possible d'offrir un quartier pour tous les âges en faisant des aires de jeux pour les plus petits, des endroits de discussion et de sport pour les jeunes, des commerces pour les adultes et aussi de la verdure, des épiceries et pour les personnes âgées des espaces de promenade à travers les plantes etc. des commerces proches des ascenseurs. Et un club de théâtre POUR TOUS LES âges !
	je voudrais qu'il y ait un peu plus de parc et de lieux plus ravivés avec plus de vertus. Une patinoire/stade un peu plus près.
	Je voudrais qu'il y ait plus de commerces pour les personnes âgées. Peut-être plus de feux sonores pour les malvoyants et des feux clignotants (piétons) pour les malentendants. Mettre plus de verdure, de parcs... Mettre des rampes d'accès pour les handicapés à fauteuil roulant. Avoir des bâtiments près des commerces.
	Construire des terrains de foot, de basket, etc. des magasins pour y faire des achats. Des écoles maternelles, collège. Un parc d'attraction.
	Je voudrais que ça soit aménagé avec un petit parc pour les enfants, des immeubles haut de 5 à 10 étages maximum, un parking, un gymnase pour certaines activités pour les enfants, certaines maisons pour les personnes retraitées...
	Je pense qu'il faudrait choisir une autre couleur que le vert qui est assez bizarre et je pense qu'il faudrait mettre des pistes cyclables, des trottoirs plus grands, des espaces sportifs dans le parc comme dans le parc Kellermann, un terrain de skate, des bancs, une épicerie...
	Une patinoire, oui !.. Un parc pour tout le monde, comme celui de Juan les Mine (au Parc de l'eau).
	Je n'en sais rien
	Des balançoires, un grand toboggan, un terrain de foot, un centre de musculation, un bac à sable, une piscine municipale avec toboggan, un bassin chauffant, jacuzzi
	Une patinoire, un grec, un mc do, un bowling, un lycée, un parc d'attraction, aquaboulevard, futuroscope, un terrain de pétanque, un spa, un stade, des jeux d'arcades, centre d'animation, un KFC, un laser-game, centre commercial, gymnase, salle de sport équipé, un lac, un hôpital.

	Je voudrais plus d'ascenseurs pour les personnes âgées. Il faut recolorer les bâtiments en blanc. Plus de végétation.
	J'aimerais qu'il y ait un parc, des restos, un labo de musique, des magasins et une fontaine
	Pour le quartier Paul Bourget, plus d'aires de jeux. Le quartier Paul Bourget pourrait accueillir plus de personnes. J'aimerais continuer à parler avec les copains du collège.
	Je voudrais bien qu'il y ait une piscine. Il faudrait mettre de beaux immeubles pour les espaces verts. Ce serait sûrement bien d'avoir des jardins pour que le quartier plaise à tout le monde. Il faudrait rajouter une piscine publique et des boutiques en bas des immeubles.
	Je ne sais pas.
	Pour les jeunes du futur il faudrait construire des espaces sportifs. Par ex : un skate park
	Que les squares soient mieux entretenus, qu'il y ait plus d'arbres. Il faudrait qu'il y ait une piste cyclable, des habitations, des maisons de retraite. J'aimerais m'y rendre pour aller faire des magasins. Et il faudrait beaucoup plus d'espaces verts.
	Je voudrais que le quartier soit moins pollué et qu'il y ait plus de chemins pour les handicapés. De l'aide pour les personnes âgées (du commerce à moins de 500 m, des bâtiments plus accessibles pour les personnes âgées, des ascenseurs). Des ponts pour relier les parcs proches, pour ne pas gâcher le paysage.
	Les cinémas, piscine et les parcs surtout avec un espace wifi et plusieurs restaurants. C'est comme ça que j'aimerais aménager le quartier Paul Bourget et aussi avec les autolib'.
	Je voudrais que le quartier Paul Bourget soit aménagé avec plus d'espace, que les immeubles ne soient plus sales (tags, moisissures...) que les immeubles soient repeints, plus d'arbres, herbe, fleurs, plantes, plus de commerces, des toilettes, des terrasses. Également des immeubles de la Croix Rouge ou des restaurants du cœur pour accueillir les SDF, les pauvres entre autres, amener des personnes pour sécuriser le périmètre. Mettre en place des "choses" électroniques pouvant aider les personnes âgées. Mais surtout, beaucoup d'espaces et énormément de verdure. Merci !
	Il faut plus d'activités (piscine...) dans ce quartier. Il faut plus de végétation. je voudrais voir de beaux immeubles contemporains. Un supermarché, un centre commercial, des activités, des stades (rugby, football...)
	J'aimerais qu'il y ait un espace pour le 3e âge et aussi un centre d'animation. Une piscine, un parc animalier, musique, théâtre, danse, foot, basket sous l'immeuble
	Peut-être l'aménager avec un centre d'animation avec des activités (musique, sport...). De nouveaux jeux pour les enfants, un café, une petite épicerie de proximité. Un terrain de sport (cours de tennis, parcours pour les coureurs, un skate park... une piscine municipale !)
	Une piscine
	J'aime bien mon quartier parce qu'il est plutôt moderne et il y a un grand jardin dedans. ce serait bien que le quartier Paul Bourget ait ces qualités. Des balcons aux immeubles seraient agréables pour les habitants.
	Un nouveau centre commercial car celui d'Italie 2 est trop loin (bd Kellermann). Un nouveau terrain de foot. Des nouveaux immeubles, rénover les anciens. Rénover le collège E. galois. Plus de verdure, une patinoire, un aquaboulevard (piscine). Des minibus. Des logements tout propre, beaucoup d'espaces verts, des rues plus propres et un quartier moderne
4e :	J'aimerais qu'il y ait plus d'espaces verts, du commerce et des activités pour que les jeunes ne s'ennuient pas. J'aimerais que ce quartier soit plus ouvert, que les espaces verts soient plus accessibles. Qu'il y ait d'avantage d'activités comme par exemple : de la danse. Ce serait bien s'il y avait un centre commercial avec des boutiques, cinémas, restaurants. Si c'est possible, une crèche. Que les espaces verts soient accessibles à tout le monde c'est-à-dire : aux enfants jeunes et personnes âgées.
	Des cinémas, parcs d'attractions
	Des terrains de basket, appartements et espaces verts. Un beau quartier. des buildings, un kebab, un palais omnisports, un magasin d jeux vidéo, une station vélib', une piste cyclable, un parking deux roues, une centrale électrique, un cinéma, un bowling, un laser game, un mc do, un KFC, un circuit de kart, le stade de football.
	J'aimerais qu'il y ait un cinéma, un centre commercial super-moderne dont une boutique pour les fans de Harry Potter. Un starbuck et un zoo. Un parc d'attraction, un grand parc, discothèque.

	Moins de bruit, plus de sécurité pour les habitants. des logements avec des couleurs de façon à ce que les bâtiments ne soient plus tristes à regarder. Pour que le quartier soit un quartier pour tout le monde, il faut aménager des voies piétonnes, cyclables, des endroits calmes, pour que les personnes âgées puissent s'y reposer.
	des parcs
	Piscine, bowling, hôtel, aires de jeux, cinéma, restaurant, parc.
	Un restaurant, une boulangerie, un cinéma
	Je voudrais qu'il devienne un parc d'attraction. Divers restaurants et centre commercial.
	Avec des espaces verts, des terrains de sport et des appartements. Accueillant et convivial. des bâtiments plus modernes. des logements au moins aussi grands et aussi nombreux qu'actuellement. des espaces verts calmes et agréables à voir. des jeux pour les enfants. des rues éclairées, tel que le Bd Masséna. je n'habite pas réellement dans le quartier. je ne viens dans le quartier que pour aller au collège. Aménager des rampes d'accès pour les fauteuils roulants des handicapés et des personnes âgées.
	Une boîte de nuit ou un starbuck coffe ou un cinéma
	Mc do, cinéma, centre commercial, chinois
	Avec un starbuck et un burger king. Beaucoup d'espaces verts et un cinéma.
	Mc do, un cinéma, un parc d'attraction pour jeunes. De l'agitation dans les rues, que les gens sortent de chez eux, un centre commercial. Plus de jeux.
	Il faudrait beaucoup de moyens de transport et de commerces. Il faudrait des espaces verts, des gymnases, un centre commercial.
	Mc do, cinéma, centre commercial.
	Qu'il ait de l'espace, aires de jeux...
3e :	Avec le plus de zones vertes possibles, des stades et des jeux. Il faudrait installer un café au pied (ou à côté) des immeubles pour conserver la convivialité du quartier. Le quartier devrait contenir le moins de bureaux possible. S'il y en a, il faudrait les placer du côté du périphérique, de manière à ce que les habitants ne soient pas gênés chez eux par le bruit. Les logements devraient être nombreux, et pareil pour les zones vertes et les jeux.
	J'imagine un quartier avec une montgolfière, une mini-tour Eiffel et un centre commercial avec H & M, Zara, Mango, Etam, Go sport.
	Je voudrais que soient aménagés des studios pour étudiant, un centre commercial, des espaces de jeux, une médiathèque, une passerelle, une cafèt'.
	Je voudrais qu'un supermarché, une grande surface, soit aménagé : Geant, Auchan ou Casino. Une salle pour les jeunes où on leur proposerait des activités... Comme dans le 91 à Longjumeau, la MGI c'est génial.
	Des commerces.
	Des murs roses, bleus ou verts, des buissons, un jardin
	Jeux, logements, jardins pour adultes et parcs pour les personnes âgées, tous les âges.
	J'aime qu'il y ait un ascenseur ce qu'il n'y avait pas dans certains bâtiments de la rue Paul Bourget.
	Pour les jeunes du futur, ce serait intéressant d'installer des appareils de musculation comme ceux qui s'y trouvent au parc Kellermann car on le sait tous les jeunes du futur seront avancés dans la technologie et constamment cloîtrés chez eux ce qui les amèneront à ne pas pratiquer d'activités physiques et à s'empiffrer toute la journée ce qui endommagera leur santé. Il sera intéressant aussi d'installer des bornes wifi ainsi que des points de chargement d'appareils sécurisés, des tables de ping-pong, du basket, un terrain de foot des bacs de sable pour pétanque.
	Le quartier pourrait être aménagé de façon à ce que toutes les sortes de personnes et d'âge puissent s'y rendre et puissent faire des activités, travailler, aller dans les parcs, les espaces verts... Les adultes cherchent peut-être le calme comme les personnes âgées alors que les jeunes, eux, cherchent l'animation et le bruit, retrouver ses amies... Il faut essayer d'adapter au maximum toutes les formes dans le quartier pour qu'il puisse faire une place à tout le monde (centre commercial, bibliothèque, un karaoké...). Il faut beaucoup de verdure et des jeux pour les enfants, des bancs pour les personnes âgées et ceux qui les accompagnent.
	Des espaces verts, des jeux. Des grandes rues, des endroits de rencontre, une piscine.
	Dans mon quartier il y a un tabac des sports. Il y a toujours des bourrés et des drogués devant. Et tout le monde s'en plaint. Il ne faut pas en mettre !

	Le quartier Paul Bourget devrait avoir plus de commerces, d'habitations, de jardins publics et plus d'aménagements. Je pense à une bibliothèque, à des bureaux et des commerces le long du périphérique à côté de la passerelle, des buissons importants pour isoler le quartier du son et de la pollution et des bâtiments plus modernes.
	Plus de commerces, plus d'habitations, des jardins, des piscines publiques, et qu'il y ait plus d'aménagements, une bibliothèque, une librairie, des commerces pour faire des achats, un parc, des habitations plus modernes, un parking, des passages piétons, des pistes cyclables. Avoir une bibliothèque pour que les élèves du collège puissent y accéder.
	Le quartier Paul Bourget devrait avoir plus d'aménagement, de commerces, de jardin public, une bibliothèque pour les établissements à proximité, des pistes cyclables, des passages piétons, des parkings, des restaurants.
	Il faudrait avoir des ascenseurs si possible. Un espace jeux pour les enfants, des bancs pour les personnes âgées. Un terrain de foot et de basket... Un jardin avec des fleurs. Le quartier devrait être simple pour que toutes les personnes y vivent en harmonie. Des rues propres, les murs des logements plus épais pour plus d'intimité.
	Commerces, boulangerie, supérette, coiffeur, restauration rapide... Que le quartier soit réaménagé avec bcp d'espace et des commerces pour que les jeunes se sentent à l'aise
	Je ne sais point.
	Il faudrait qu'il y ait un city des magasins, des cafés, des restaurants. Pour les adultes : des cafés, des restaurants. les jeunes ont besoin d'espace de jeux, des grecs. Les habitants veulent, t des magasins proches.
	Il faudrait des espaces verts, des jeux. de grandes rues, des endroits de rencontre, une piscine, un centre commercial
	Il manque des parcs, les aliments sont trop chers, plus de végétations, qu'on puisse choisir son collège sans raison. Plus de patinoire. Il y a trop de maisons. Mettre un H & M. La police est nul et a peur de tout. Des salles de jeu, plus de voitures électriques et un centre commercial.

5.2.3. Élèves ne connaissant pas le quartier

6e :	Ce serait bien qu'il y ait des appartements modernes et pas des vieux trucs en brique. Il faudrait un espace de pique-nique, des appartements modernes, un grand magasin Claire's et un magasin pour homme. Il faudrait un grand restaurant TRES chic. Mais éviter de mettre les immeubles en brique, on n'aime pas ça. Et avec un Virgin et la FNAC, vous gagnerez beaucoup d'argent pour faire des nouvelles constructions.
	On pourrait aménager une école à côté du collège ; comme il y a beaucoup de bâtiments, on pourrait faire une maison de retraite, des commerces un peu plus proches. On pourrait planter un peu plus de végétation.
	Il faudrait ajouter quelques commerces et restaurants (comme Claire's). Il faudrait à ce quartier un gros jardin avec beaucoup de fleurs et d'arbres. Un espace pique nique et potager. Comme commerces il faudrait une fnac ou un virgin. Les immeubles doivent être plus modernes (en bois par exemple) avec de grandes fenêtres, une piscine ou un jardin sur le toit.
	Il faudrait une petite école de danse.
	Je voudrais une piscine et ce serait bien si c'était réservé qu'aux enfants de plus de 11 ans. Dans le quartier il faudrait par exemple : des activités le mercredi pour les jeunes de plus de 11 ans.
	On pourrait aménager des commerces pour que les personnes âgées puissent y accéder rapidement et facilement. Il pourrait aussi y avoir des activités pour les enfants et quelques petits restaurants.
	J'aimerais des buildings avec des bases à hélicos sur le toit pour visiter Paris les plus hauts buildings un grand drapeau l'après-midi.
	On installe une boulangerie, ciné, boucherie.

5e :	Les restaurants et les cinémas ce seraient bien. Mais je pense que le quartier est trop petit pour un cinéma ou une piscine. Des espaces pour faire du sport, pour faire du roller et du vélo. Un café serait bien. Un parc où on peut amener ses animaux. Il y a trop de bruit en revanche, trop de crottes de chien. Un parc animalier, où on peut venir avec son cochon d'Inde et son chat... Café, restaurant, marcher. Des parcs en plus et des cinémas.
	Ce serait bien qu'il y ait un bowling, une piscine, des commerces pour les personnes âgées. Pour ceux qui habitent loin ce serait bien qu'il y ait des minibus qui les emmènent devant le collège (station à proximité)
	J'aimerais qu'il soit aménagé de façon à ce que tous les enfants puissent jouer sans crainte.
	Je voudrais qu'il soit aménagé de façon moderne et qu'il y ait de l'espace et des espaces verts. Ce serait bien s'il y avait des fontaines, des piscines, plusieurs activités mais qu'il soit calme aussi. Par exemple : des parcs, des jeux...
	Un parking, un cinéma, une piscine
	Ce qui serait bien pour le quartier c'est qu'il y ait une bibliothèque et une petite fontaine d'eau avec quelques jeux pour les enfants.
	Que le quartier soit un espace où tout le monde peut y vivre en harmonie. Des grandes allées, de l'espace, des marchands, des clubs, des Mc Donald's, des KFC, des restaurants, des végétaux
	Un cinéma et un supermarché (Franprix)
	Je voudrais mettre un centre pour les SDF et planter plus de plantes. Mettre un grand centre commercial pour les personnes âgées. Mettre au moins deux ascenseurs dans chaque immeuble pour les personnes âgées. Mettre plus de station de bus.
	Dans les immeubles ce qui serait très bien c'est d'avoir de grandes fenêtres. Pour les futurs jeunes du quartier Paul Bourget c'est d'avoir de la verdure devant chez eux et des commerces, des boutiques surtout, dans mon quartier il en manque. Dans les appartements il faudrait de très grandes fenêtres pour avoir de la lumière et de l'espace.
	Un centre commercial, un grec, un bowling, une patinoire, un marchand de bonbon, un cinéma, parc d'attraction, salon de beauté, aquaboulevard, cinéma, parc d'attraction, salon de beauté, un Mc Do, un SPA, un KFC, un laser game, une boîte de nuit pour 12-22 ans, un club de sport.
	Recouvrir le périphérique par un tunnel ; Petit centre commercial pour personnes âgées (boulangerie, supermarché) ; Plus de parcs ; caméra à chaque coin de rue ; Park pour vélo et skate ; un grand parking ; Restaurants ; Plus de plantes pour absorber le CO2 ; Police qui surveille les rues ; Centre pour les SDF
4e :	Un Mc do.
	Qu'il y ait plus d'espaces verts et plus de jeux pour grands pour que les jeunes du futur puissent s'amuser. Une piscine publique et des pistes cyclables.
	Piscine, centre commercial, patinoire, restaurant, cinéma, bowling.
	Un aquaboulevard
	Haut, espacé avec un parc. J'imagine que ce sera moderne, peuplé, diversifié et espacé. La végétation abondante, mais ne prendra pas tout l'espace environnant du quartier. Il y aura une boulangerie, coiffeur, boucherie, et un "fruits et légumes". Il y aura un mur "antibruit" qui servira aussi d'abri en cas de pluie.
	Moi je propose pour ce quartier des piscines, des cyber-cafés et des espaces de loisir pour les tout petits.
	Ce qui me plairait dans le quartier c'est un cyber-café.
	Ce serait bien qu'il y ait une patinoire, une piscine, un centre commercial, un parc de jeu, un bowling, boutiques, restaurants, cinéma.
	Dans le futur j'espère qu'il y aura des pistes cyclables, moins de chaussées, plus de trottoir, des espaces verts plus grands et plus nombreux que l'on utilise moins les voitures et plus les transports en commun.
3e :	Des boutiques : Zara, H & M...
	J'aimerais des immeubles design et de couleur. Plus de couleurs et de goût.
	Un parc pour les jeunes mais sans les tout petits
	Des espaces verts et des bâtiments

ANNEXE 7

Propositions de l'Association des locataires C.L.C.V.

Annexées au programme remis pour le concours
d'architectes et de paysagistes

SOMMAIRE

I.	VUE D'ENSEMBLE DU NOUVEAU QUARTIER	106
II.	LA FAÇON D'HABITER.....	107
III.	ESPACES VERTS EXTERIEURS.....	109
IV.	LE CHANTIER	109

I. VUE D'ENSEMBLE DU NOUVEAU QUARTIER

A. Celui-ci mérite que des efforts importants soient réalisés sur le plan de l'embellissement

ce qui aura des conséquences financières. De nombreuses raisons militent en faveur de cette demande.

- a. sa situation géographique, à l'entrée ou la sortie de Paris avec de nombreux hôtels.
- b. ses espaces verts pas toujours exploités à leur juste valeur (parc Kellermann)
- c. un quartier typique (Chinatown)
- d. un quartier historique

B. Les éclairages

L'éclairage public est un élément important dans la conception de l'aménagement tant par les ambiances diverses ou nocturnes que sur le plan sécuritaire. Des efforts devront être faits à ce niveau.

C. Les immeubles nous les souhaitons :

- a. de couleurs claires aux formes esthétiques différentes
- b. aux toits végétalisés (la totalité des toits ou quelques-uns ?
(A voir avec les professionnels)
Leurs avantages :
 - 1. résistent au vent et au feu.
 - 2. éliminent les particules en suspension dans l'air ainsi que le dioxyde de carbone
 - 3. produisent de l'oxygène (atout très intéressant dans la mesure où le périphérique ne sera pas recouvert)
 - 4. ils font faire des économies d'énergie
 - 5. ils ont un aspect esthétique
- c. leur orientation. Il est nécessaire de favoriser la double exposition, de limiter les ouvertures (fenêtres ou balcons) au nord
- d. des volets seront installés à toutes les fenêtres. Ils doivent être fiables, afin de ne pas rester bloqués. L'occultation se fera par volets roulants munis de manivelle ou volets coulissants à cadre métallique
- e. les rez-de-chaussée.
Il convient de rechercher la sécurité et la protection contre le bruit.
Pour ce faire, Il y aura une séparation entre l'espace privé et l'espace public, une bonne gestion de la végétation. Des mouvements de terrain devront les protéger. Le vitrage sera anti- effraction (triple vitrage avec isolation phonique), les fenêtres seront également anti- effraction (elles ne devront pas être crochétées facilement), les volets seront munis de verrous

D. La voie circulaire intérieure

Doit privilégier l'espace piétonnier (à voir avec les espaces verts)

E. Les parkings couverts

Ils seront bien éclairés, auront de la résine au sol. La peinture claire et les teintes vives au plafond et sur les murs.

II. LA FACON D'HABITER

A. Les parties communes

- a. les locataires désirent avoir une cave
- b. locaux tri sélectif
 - 1. les locaux doivent être éclairés, sécurisés et suffisamment dimensionnés
 - 2. le revêtement des sols et des murs sera en résine ou carrelage
 - 3. il convient de prévoir des aires de lavage des conteneurs équipées d'un point d'eau
- c. prévoir un local pour encombrants, éclairé, fermé à clef et facilement accessible depuis l'extérieur
- d. les appartements auront une loggia ou un balcon privatif qui puisse être entièrement lavés par le locataire
- e. les halls d'immeubles seront accueillants, esthétiques (plantes, tableaux, sculptures etc..) interphonie et visiophonie à l'entrée du hall avec mesure de sécurité en cas de panne. Carrelage au sol et sur les murs ou tous autres revêtements résistants. La hauteur des boîtes aux lettres sera adaptée à la population âgée ou handicapée, elles seront à l'intérieur du hall
- f. les ascenseurs seront assez grands pour permettre l'accès en fauteuil roulant, ou le transport d'un malade. A partir de 10 étages (2 ascenseurs par immeuble). Ils seront pourvus d'un équipement « anti-vandales »

B. Les logements

a. Typologie des logements T1-T2-T3

L'inquiétude règne chez les locataires âgés quant à leur futur relogement. Ils craignent de se voir attribuer un T1 et non un T2 ou un T3 alors qu'à partir d'un certain âge des besoins nouveaux se font jour

Actuellement, que cela corresponde à leur désir ou pas, il y a une volonté gouvernementale de maintenir, les personnes âgées chez elles. Notre pays manque cruellement de structures adaptées à une population vieillissante. Il convient donc qu'en retour des efforts qualitatifs soient faits pour qu'une fin de vie décente leur soit réservée

Une personne âgée a besoin au minimum d'une chambre ou elle pourra s'isoler. En cas de maladie la présence d'une auxiliaire de vie ou d'un de ses enfants ou petits- enfants peut-être nécessaire

Dans le cas d'un couple c'est deux chambres qui seront nécessaires. Comme dans la loi Molle dans son article 442.3.1 du CCH il convient que

les dispositions concernant la sous-occupation ne soient pas appliquées aux locataires de plus de 65 ans

b. Les appartements seront équipés :

1. d'une porte palière

- résistant au feu et aux effractions
- d'une serrure 3 points
- d'un canon avec protection anti-arrachement
- d'un pion anti-dégondage
- d'isolation acoustique et thermique

2. Le chauffage sera collectif avec des énergies propres

3. Il conviendra d'installer un équipement permettant de maîtriser la consommation d'eau

4. La luminosité sera assurée par de grandes fenêtres

5. Les WC ne seront pas installés dans les salles d'eau

6. La salle d'eau sera équipée

- d'une robinetterie de qualité
- l'ensemble de la robinetterie sera constitué de mitigeurs
- d'éclairage naturel
- là où il y aura des douches (douches à l'italienne)
- les pièces humides auront un revêtement du sol en carrelage

7. Placards et miroir

- Des placards non aménagés avec portes coulissantes seront installés dans les couloirs et les chambres
- Il y aura un miroir au-dessus du lavabo dans la salle de bains

8. Les cuisines (nous sommes contre les cuisines américaines)

- elles seront éclairées en 1er jour (fenêtre)
- les sols seront carrelés
- les éviers seront à double bacs avec égouttoir
- des meubles sous éviers seront prévus mais adaptés dans les logements pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- de la faïence murale sera posée au-dessus des éviers et des cuisinières

9. Les séjours seront suffisamment grands

10. Télévision

Les logements seront équipés de 2 ou 3 socles de prises télévision selon la taille du logement

11. Confort et santé.

Une importance particulière sera apportée à l'acoustique intérieure et extérieure, au confort thermique d'hiver et d'été, à l'aération et à la ventilation des logements

III. ESPACES VERTS EXTERIEURS

A. Voie circulaire

La voie doit privilégier l'espace piétonnier. Il ne faut pas que celle-ci soit utilisée pour éviter 50 m d'embouteillage avenue de la Porte d'Italie, l'utilisation d'un GPS le permet. La volonté des locataires est de vivre dans un lieu paisible à l'abri des nuisances sonores ou olfactives.

B. Espaces verts publics

Si il y a une réelle volonté de redonner vie à ce quartier, à exploiter réellement le parc Kellermann il convient :

- a. de planter des arbres de belles tailles en privilégiant les arbres à fleurs (ne plus planter de tilleuls)
- b. d'installer un mobilier urbain de qualité dont des bancs avec dossier
- c. l'allée menant au parc Kellermann doit donner envie de l'emprunter. Il serait intéressant d'y prévoir un miroir d'eau comme sur les quais de Bordeaux, ou une belle fontaine, une sculpture
- d. de prévoir quelques jeux pour enfants qui pourraient se trouver mêler à la végétation
- e. de réaliser un espace canin (bien des personnes se sociabilisent grâce à leur animal). La présence d'un gardien sera indispensable pour surveiller cet ensemble et verbaliser éventuellement

C. Espaces verts privés

Cet aspect a déjà été évoqué à propos des appartements en rez-de-chaussée qui nécessiteront une bonne gestion de la dénivellation des terrains, une végétation appropriée.

D. Parc Kellermann

Celui-ci pourrait être amélioré grâce à l'installation d'une buvette plus grande, plus sympathique où il ferait bon l'été s'installer pour boire un jus de fruit. Des toilettes publiques y seront installées. On pourrait également y trouver un mur d'escalade, des balades à dos de poneys, de jeux de société sur table ou au sol comme les jeux d'échecs par exemple.

IV. LE CHANTIER

Objectifs environnementaux du chantier notamment en termes de gestion des déchets. On veillera à la maîtrise de ses impacts sur l'environnement par la réduction de diverses nuisances : nettoyage du chantier, limitation de la pollution des sols, de l'air, des eaux.

Nous demandons qu'une information soit faite aux habitants sur le déroulement du chantier lors de ces différentes phases.

Les plans de circulation devront faire l'objet d'une concertation.

Edité par la direction de l'Urbanisme de la ville de Paris

Avril 2012

Dépôt légal : à parution